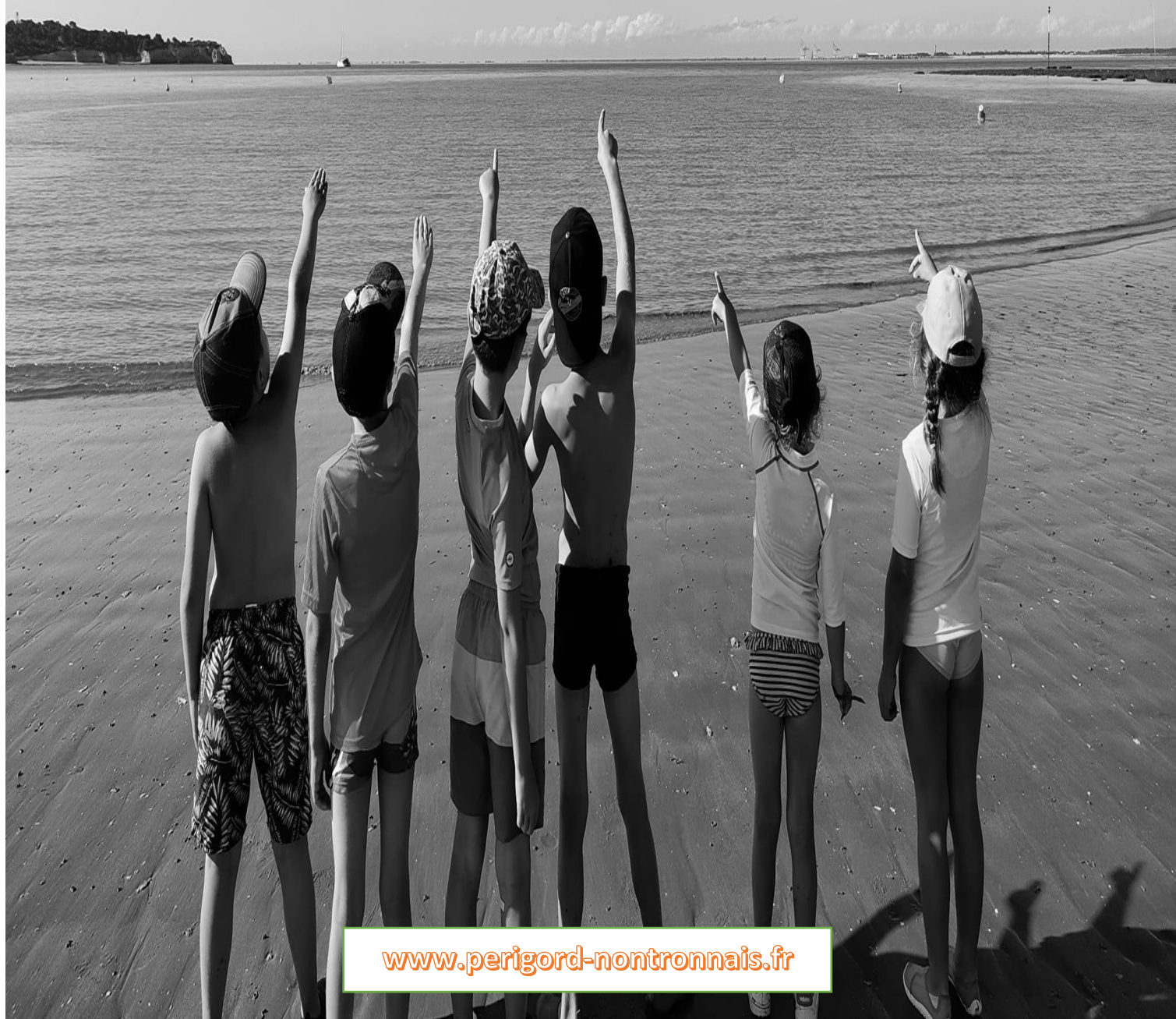




# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



[www.perigord-nontronnais.fr](http://www.perigord-nontronnais.fr)

# SOMMAIRE

Sommaire  
Préambule  
Mot du Président  
Dépenses et recettes de fonctionnement,  
Investissement

## Moyens Généraux

Secrétariat Général et Marchés Publics  
Ressources Humaines  
Finances  
Communication  
Urbanisme  
OPAH / Energie  
PCAET  
Economie

### I. Services techniques et entretien

PDIPR-Vélo Route  
Entretien et sécurité des bâtiments de la CCPN

### II. Services à la population

Enfance, jeunesse (Périsco + ALSH + Ados)  
Enfance, jeunesse (Multi-Accueil)  
Enfance, jeunesse (RPE)

### III. Services Culturels

Cinéma  
Bibliothèque  
PEMA  
Fête du couteau  
Associations

### IV. Tourisme

Nontron / Piégut / Varaignes / St Pardoux

### V. CIAS

CIAS de Nontron / Piégut / St Pardoux la Rivière

### VI. Eau et Assainissement

Eau  
Assainissement

## **PREAMBULE**

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune-membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune-membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires.

## MOT DU PRESIDENT



Mesdames, Messieurs les Maires, Maires Adjointes et Conseillers Municipaux,

Nous avons choisi une photographie du centre de loisirs pour notre couverture. Elle symbolise l'ouverture sur un avenir apaisé et calme après deux années particulièrement difficiles.

Certes tout n'est pas réglé, loin s'en faut, et les perspectives ne sont pas aussi sereines que sur la photographie.

Beaucoup d'enjeux se dressent devant nous et nous devons tenir le cap pour garantir le bien vivre tous ensemble.

L'équipe des élus communautaires et nos agents, s'engagent avec volontarisme sur ce chemin.

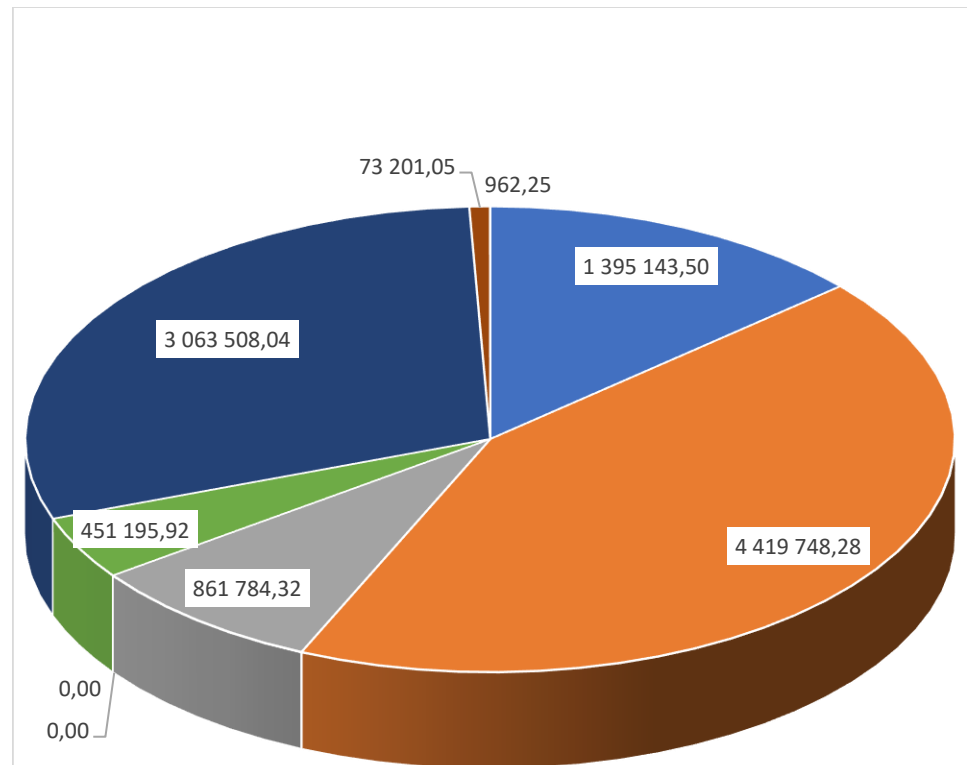
Plus que jamais nous y consacrons tous nos efforts et en s'associant dans des projets structurants, nous mettons en œuvre le territoire de demain (des services qui se structurent autour du partenariat avec d'autres institutions pour offrir du bien être à tous).

Nos efforts de gestion portent leurs fruits et nous pouvons aborder le futur avec sérénité en choisissant d'investir massivement sur le territoire.

Gérard SAVOYE, Président

COMPTES	LIBELLE	BUDGET 2021 REALISE AU 31/12/2021	% BP REALISE
C011	Charges à caractère général	1 395 143,50	13,59
C012	Charges de personnel et frais assimilés	4 419 748,28	43,05
C014	Atténuations de produits	861 784,32	8,39
C022	Dépenses imprévues	0,00	0,00
C023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	451 195,92	4,40
C65	Autres charges de gestion courante	3 063 508,04	29,84
C66	Charges financières	73 201,05	0,71
C67	Charges exceptionnelles	962,25	0,01
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>10 265 543,36</b>	<b>100,00</b>

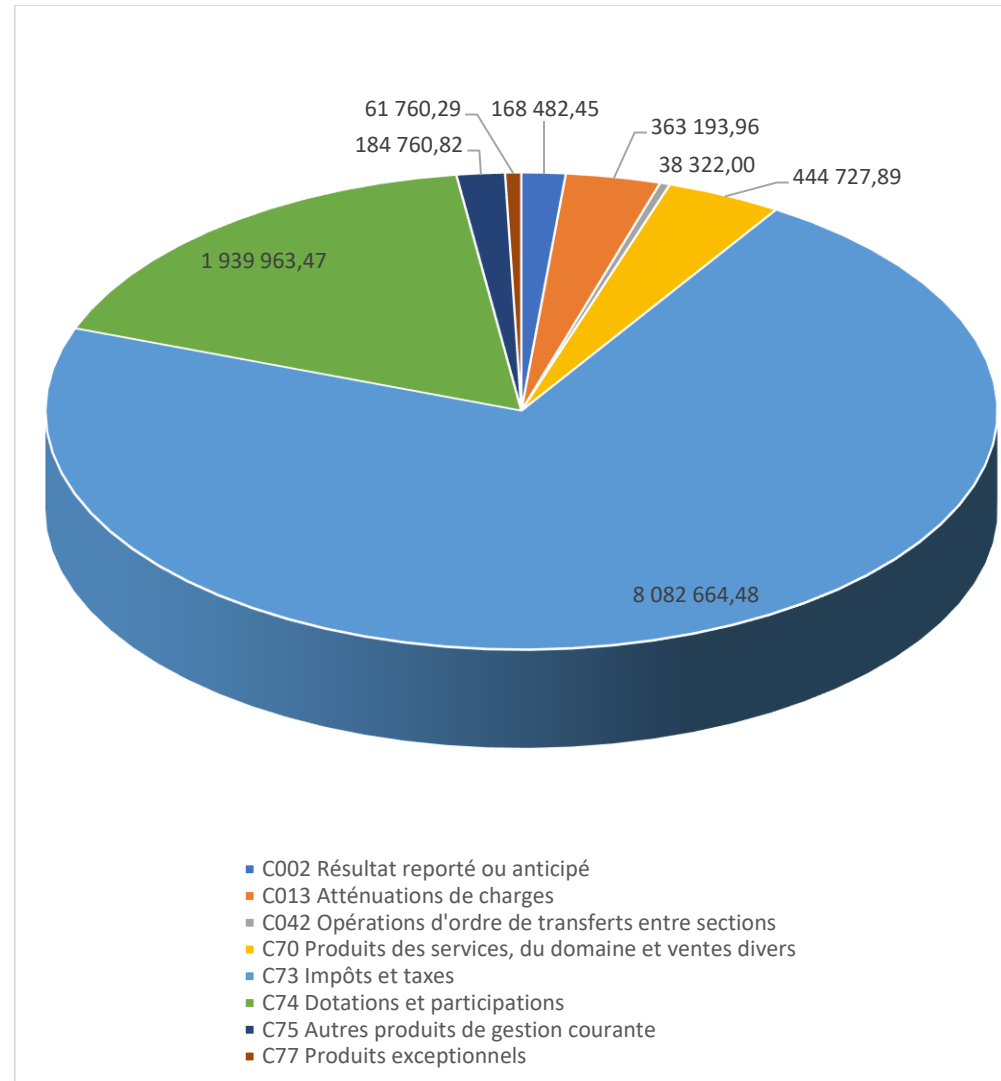
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- C011 Charges à caractère général
- C012 Charges de personnel et frais assimilés
- C014 Atténuations de produits
- C022 Dépenses imprévues
- C023 Virement à la section d'investissement
- C042 Opérations d'ordre de transferts entre sections
- C65 Autres charges de gestion courante
- C66 Charges financières

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

COMPTES	LIBELLE	BUDGET 2021 REALISE AU 31/12/2021	% BP REALISE
C002	Résultat reporté ou anticipé	168 482,45	1,49
C013	Atténuations de charges	363 193,96	3,22
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	38 322,00	0,34
C70	Produits des services, du domaine et ventes divers	444 727,89	3,94
C73	Impôts et taxes	8 082 664,48	71,63
C74	Dotations et participations	1 939 963,47	17,19
C75	Autres produits de gestion courante	184 760,82	1,64
C77	Produits exceptionnels	61 760,29	0,55
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>11 283 875,36</b>	<b>100,00</b>



## INVESTISSEMENT - BUDGET 2021 au 31.12.2021

		REALISE 31/12/2021	
		DÉPENSES	RECETTES
OO1	RESULTAT REPORTE	423 309,58	
O21	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT		
1068	AFFECTATION RESULTAT		304 397,15
O20	DEPENSES IMPREVUES		
O24	PRODUITS CESSIONS IMMOBILISATIONS		
####	FCTVA		214 339,37
001	Opérations financieres /patrimoniales	550 757,30	
	DEPOTS CAUTIONNEMENTS RECUS	1 530,00	
	DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES	430,00	
	CREANCES CESSIONS PAVILLONS / BAGUETTE		12 660,00
	OP ORDRE SECTION //AMORTISSEMENT	38 322,00	451 195,92
	<i>PARTICIPATION SOUTIEN ECONOMIE</i>	30 286,00	
	Emprunt équilibre		
	OPERATION ECONOMIQUE		
007	<i>BAGUETTE ST FRONT LA RIVIERE 2019</i>		59 070,00
	<i>BAGUETTE ST FRONT LA RIVIERE 2020</i>	108 452,37	277 670,00
009	ACHAT MATERIEL	104 342,99	2 041,00
011	BATIMENT	24 233,05	0,00
35	DOCUMENTS URBANISME	11 445,00	0,00
60	REVISION PLU CCPVN (4 existants)	0,00	0,00
83	MEDIATHEQUE ST PARDOUX LA RIVIERE	10 589,94	0,00
51	PERIGORD NUMERIQUE	43 993,00	0,00
52	AMENAG OFFICE TOURISME	13 152,00	0,00



56	PROMOTION V92	4 350,00	0,00
59	ZAE VARAIGNES	0,00	0,00
62	PISTES FORESTIERES CCPN	0,00	0,00
956	ZAE AUGIGNAC	0,00	0,00
82	AMEN. ACCES HANDICAPE	0,00	0,00
70	AIRE DE GENS DU VOYAGE	0,00	0,00
72	TRAVERSE ST BARTHELEMY DE BUSSIERE		27 377,72
75	BATIMENT TECHNIQUE	137 690,86	0,00
76	INFORMATIQUE	21 588,78	0,00
78	EAUX PLUVIALES NONTRON	36 437,24	0,00
91	LOGEMENT CCPN	0,00	0,00
84	SCHEMA ROUTIER VOIRIE 2019	0,00	66 666,00
88	RINO	15 937,73	0,00
85	CHÂTEAU -MAISON DES ARTS - PHASE 1 -	22 495,53	15 358,15
93	PARKING COLLEGE LYCE	0,00	7 249,41
89	SITE GALLO ROMAIN	666,00	0,00
95	SCHEMA ROUTIER VOIRIE 2020	17 316,00	7 215,00
97	PISTES FORESTIERES 2019	0,00	0,00
98	MAISON MEDICALE ST PARDOUX	15 231,92	0,00
99	USINE SNC HERMES SOIE	4 452,00	0,00
30	VELO ROUTE VOIE VERTE	9 541,19	0,00
96	AMENAGEMENT BOURG ABJAT SUR BANDIAT (2021)	0,00	0,00
100	RINO 2EME TRANCHE + ACQUISITION MAISON	0,00	0,00
	FONDS DE CONCOURS LOGEMENTS COMMUNE	0,00	0,00
101	FONDS DE CONCOURS JAVERLHAC	13 941,60	0,00
102	PLUI	0,00	0,00
103	BAT ENSAD	11 074,20	0,00



	VESTIAIRES TRIBUNE TERRAIN HONNEUR	0,00	0,00
	VESTIAIRES TRIBUNE TERRAIN ST MARTIAL DE VALETTE	0,00	0,00
104	COMPLEXE AQUATIQUE -TRANCHE 1	99 727,56	32 926,52
105	MEDIATHEQUE PIEGUT	0,00	0,00
106	SCHEMA VOIRIE 2021	598 106,22	561 926,28
107	PISTES FORESTIERES	0,00	0,00
108	PLAN EAU LES NOUAILLES	0,00	0,00
	LOCAL ADOS		
Total Général		2 369 400,06	2 040 092,52

**-329 307,54**

## **SECRETARIAT GENERAL : VALERIE BENEYROL**

- ❖ Accueil téléphonique et physique,
- ❖ Traitement du courrier avec le logiciel Clarisse, des courriels
- ❖ Rédaction de courriers, mails et notes

## **SECRETARIAT GENERAL, ASSEMBLEES, MARCHES PUBLICS : BEATRICE CIBOT**

### ❖ **Préparation et suivi du conseil communautaire**

Rédaction de courriers et des documents préparatoires.  
Transmission des documents du conseil aux délégués.  
Transmission des délibérations par **stella** (mise en ligne Préfecture) pour le contrôle de légalité.  
Mails pour suivi des délibérations.  
Réservation des salles pour les conseils communautaires  
Préparation des délibérations pour les communes membres.

*Au 31 décembre 2021 : 14 conseils et 161 délibérations*

### ❖ **Marchés publics**

Préparation du dossier de consultation des entreprises DCE : Rédaction des pièces administratives CCAP, RC, AE.

Mise en ligne du marché sur la plateforme AWS portail des marchés publics de la Dordogne,  
Gestion de la correspondance avec les entreprises.  
Exportation des plis, analyses des offres avec la commission MAPA.  
Rédaction des courriers de rejet d'offres.  
Passage du marché au contrôle de légalité.  
Notification aux entreprises.  
Publication des données essentielles.  
Suivi des réclamations.  
Suivi du marché.

- Marché Maitrise d'œuvre Maison Lapeyre Mensignac
- Marché Maitrise d'œuvre SNC Hermès
- Marché Maitrise d'œuvre Maison de Santé de Saint Pardoux la Rivière
- Marché fourniture Plaquettes de Bois pour chaufferie Bois
- Marché travaux VOIRIE (Groupement de commande)
- Marché Travaux Maison de Santé de Saint Pardoux la rivière
- Maison de travaux Maison Lapeyre Mensignac à Nontron
- Marché de travaux RINO
- Marché de travaux Château de Nontron
- Marché de travaux SNC HERMES

*Au 31/12/2021: 10 marchés en cours*

### ❖ **Assurances**

Suivi dossiers et sinistres.

### ❖ **Rédaction de courriers, mails et de notes**

### ❖ **Accueil physique et téléphonique**

## SERVICE MUTUALISE RESSOURCES HUMAINES : CATHERINE MARQUILLIE

Assistante RH : SANDY LAMONNERIE

Depuis le mois de septembre 2018, le service des Ressources Humaines a été mutualisé.  
Les missions dévolues à ce service concernent la CCPN et le CIAS.

Le service composé de deux personnes prend en charge toutes les missions R.H. qui concernent le CIAS et la CCPN (environ 250 agents dans des domaines extrêmement variés).

### Missions :

- ☛ Gestion du personnel :
  - Paie CCPN (Sandy LAMONNERIE),
  - Paie CIAS (Catherine MARQUILLIE, Sandy LAMONNERIE),
  - Gestion des carrières,
  - Gestion de l'absentéisme,
  - Gestion des congés (mise en place d'un nouveau système)
- ☛ Formation - Plan de formation,
- ☛ Médecine professionnelle,
- ☛ Suivi de l'évaluation des professionnels,
- ☛ Comité technique (CT), dialogue social,
- ☛ CHSCT : Veille réglementaire en matière d'hygiène et sécurité,
- ☛ Organisation et suivi des recrutements,
- ☛ Participation aux projets d'organisation ou de réorganisation des services,
- ☛ Information et conseils des personnels, encadrants et élus,
- ☛ Bilan social

### Réalisations 2021 :

- ☛ Mise en place des Lignes directrices de gestion (LDG)
- ☛ Mise en place des 1607 heures
- ☛ Révision du Document unique

### Evolution de la masse salariale

CCPN	2020		2021	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Masse salariale (Chapitre 012)	4 436 675 €	Soit 43.22 % du budget de fonctionnement	4 419 748 €	Soit 43.05 % du budget de fonctionnement
Dépenses totales de fonctionnement	10 265 861 €		10 265 543 €	
Atténuation de charges de fonctionnement	311 699 €		363 194 €	

Evolution de la masse salariale entre 2020 et 2021 : -0.38%

<b>CIAS</b>	<b>2020</b>		<b>2021</b>	
	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
Masse Salariale (Chapitre 012)	2 540 369 €	Soit 91.69 % du budget de fonctionnement	2 400 075 €	Soit 89.57 % du budget de fonctionnement
Dépenses totales de fonctionnement	2 770 622 €		2 679 682 €	
Atténuation de charges de fonctionnement	154 661 €		134 607 €	

Evolution de la masse salariale entre 2020 et 2021 : -5.52 %

**Effectifs au 31 décembre 2021 :**

- Pour la CCPN : 142 agents
- Pour le CIAS : 100 agents

**Effectifs Equivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2021**

<i>Agents</i>	<b>Titulaires</b>	<b>Non- titulaires</b>	<b>Droit privé (PEC, Apprenti)</b>	<b>Total ETP</b>
<b>CCPN</b>	105.95	7.59	13.03	126.57
<b>CIAS</b>	66.05	13.28	1.6	80.93

**Taux d'absentéisme :**

CCPN :

CIAS : 12.71 % (dont 4% liés au arrêts COVID) en diminution de 4.92% par rapport à 2020

**Missions :**

- § Préparation et suivi du budget principal et des budgets annexes,
- § Exécution financière des marchés publics,
- § Suivi des loyers à payer / à recevoir,
- § Fiscalité,
- § Attribution de compensation,
- § Gestion de la dette et de la trésorerie,
- § Suivi des subventions à verser et à recevoir,
- § Suivi des régies comptables,
- § Animation Groupe Travail Finances et CLETC,
- § Suivi et mise à jour des transferts de charges liés au transfert de compétences.

**Objectifs 2021 :**

- § Mise à jour de la prospective financière,
- § Dématérialisation des actes budgétaires (budgets, DM, comptes administratifs),
- § Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement,
- § Révision de l'attribution de compensation voirie,
- § Déconcentration des bons de commande,
- § Mise en place d'une procédure avec le service commande publique,
- § Elaboration et diffusion des procédures : élaboration du budget, chaîne comptable, guide de la Dépense Publique.

**Réalisations et résultats obtenus :**

- § Mise à jour de la prospective financière,
- § Dématérialisation des actes budgétaires (budgets, DM, comptes administratifs),
- § Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement,
- § Mise en place de services pilote pour la déconcentration des bons de commande,
- § Travail partenarial avec le CDG 24 sur la mise en place du document unique,
- § Élaboration du Schéma de Mutualisation rendu obligatoire par la réglementation,
- § Mandats et annulations 5 288 Titres et annulations : 1 861 Paie : 1 790

## SERVICE COMMUNICATION : CORINNE VALADE

### Secrétariat général :

- ☒ Accueil téléphonique et physique (occasionnel)
- ☒ Traitement du courrier (occasionnel)
- ☒ Traitement des courriels
- ☒ Secrétariat de la direction et des élus
- ☒ Compte rendu des conseils communautaires
- ☒ Aide ponctuelle aux services

### Communication :

#### Missions :

- ☒ Renforcer l'image de la collectivité au niveau interne et externe
- ☒ Elaborer différents supports de communication
- ☒ Mettre à jour le site internet de la CCPN
- ☒ Mettre à jour le Facebook de la CCPN
- ☒ Mise à jour des sites internet (Piscine, les ALSH de Nontron et Saint Pardoux, CCPN (aide ponctuelle), et planning des réunions sur le site de la CCPN),
- ☒ Contribuer aux divers projets des services (affiches, plaquettes, programmes, suivi des chantiers...)
- ☒ Etre en relation avec la presse locale (articles, photos)
- ☒ Etre en relation avec le centre hospitalier de Nontron pour diffusion d'informations et **le centre vaccination (Covid-19)**
- ☒ Rencontrer des représentants de sociétés (informatique, supports de communication...)
- ☒ Elaboration du rapport d'activités annuel (avec les éléments remis en partie par les services)
- ☒ **Mise à jour de l'Application INTRAMUROS + formation aux personnes des communes qui le souhaitent (Investissement dans l'application en Mars 2021).**



#### Autres missions :

- ☒ Suivi téléphonie orange + **mise en place de la solution de messagerie sécurisée office 365 d'Orange.**

#### Réalisations :

- ☒ Début 2021, aide à la recherche de médecin pour la commune de St Saud Lacoussière et Miallet (création d'affiche, diffusion de l'info,...)
- ☒ Fin 2021, ébauche du futur bulletin intercommunal
- ☒

#### Formation :

Formation sur le RGPD à l'ATD Périgueux (réaliser le registre avec la création des fiches)

#### Projets 2022 :

- ☒ Bulletin Intercommunal 2022 (40 pages)

# STATISTIQUES

## FACEBOOK

### Audience

Audience actuelle

Audience potentielle

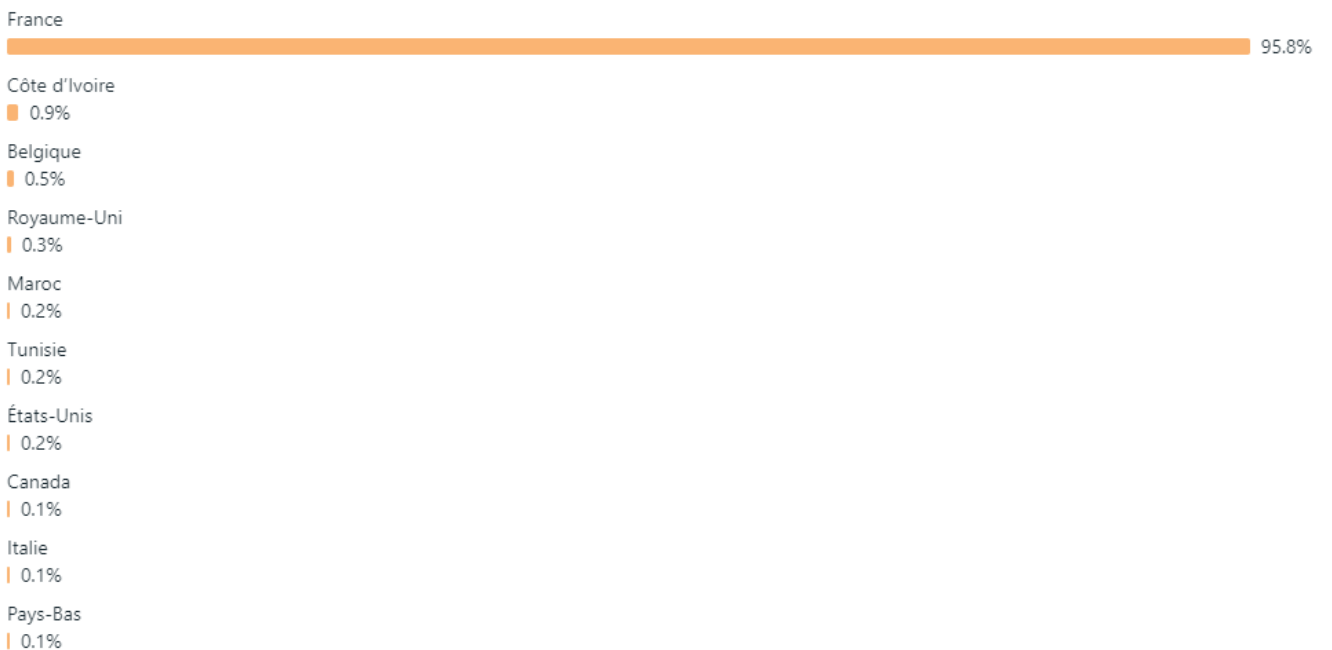
Mentions J'aime de la Page Facebook ⓘ

1 415

#### Principales villes



#### Principaux pays

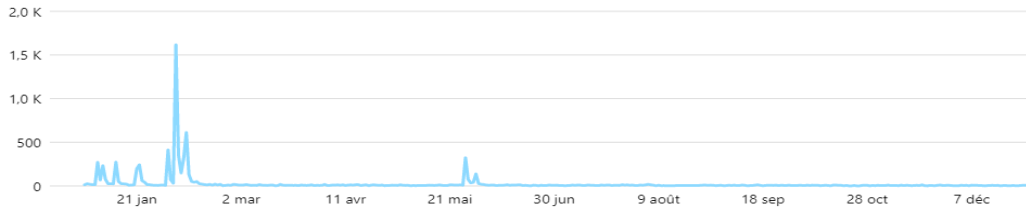




## Résultats

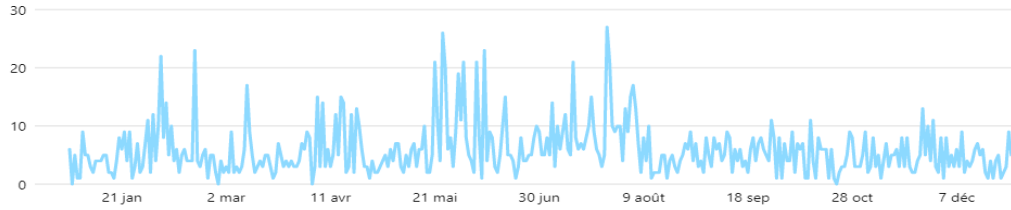
Couverture de la Page Facebook ⓘ

4 283 ↓ 26,3



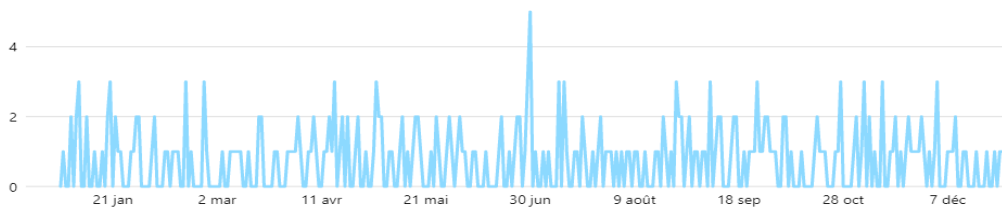
Visites sur la Page Facebook ⓘ

2 150 ↑ 61,7



Nouvelles mentions J'aime de la Page Facebook ⓘ

275 ↓ 50,5

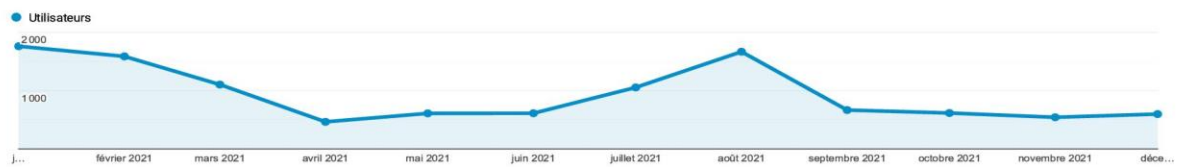


### Présentation de l'audience

Tous les utilisateurs  
100,00 % Utilisateurs

1 janv. 2021 - 31 déc. 2021

Vue d'ensemble



Utilisateurs

10256

Nouveaux utilisateurs

9993

Sessions

15838

Nombre de sessions par utilisateur

1,54

Pages vues

34087

Pages/session

2,15

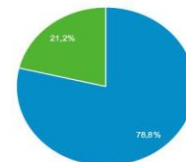
Durée moyenne des sessions

00:01:37

Taux de rebond

67,48 %

New Visitor Returning Visitor



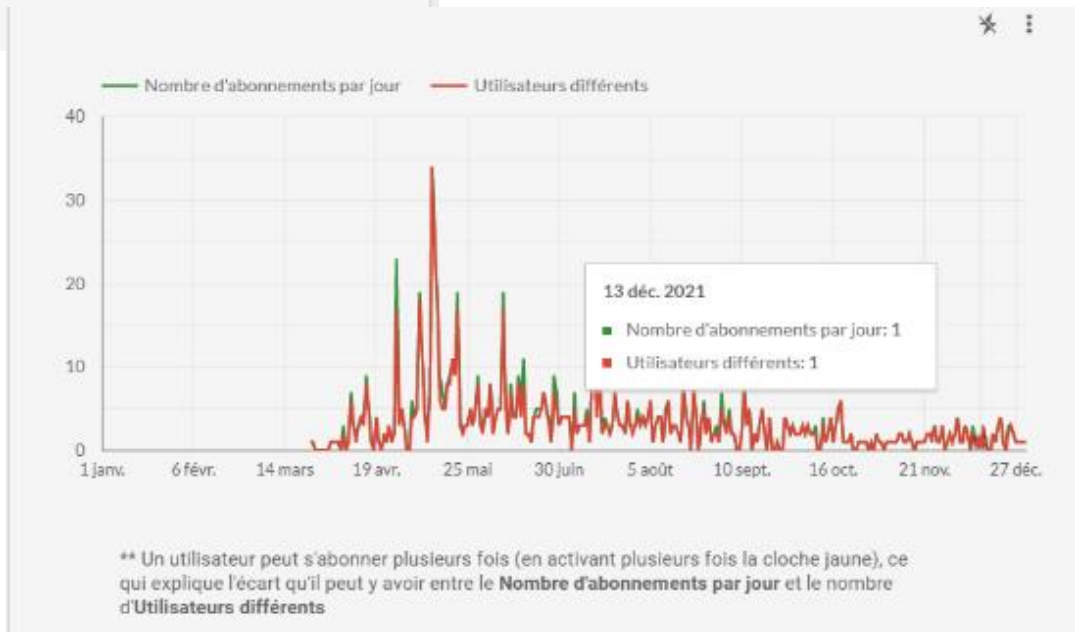
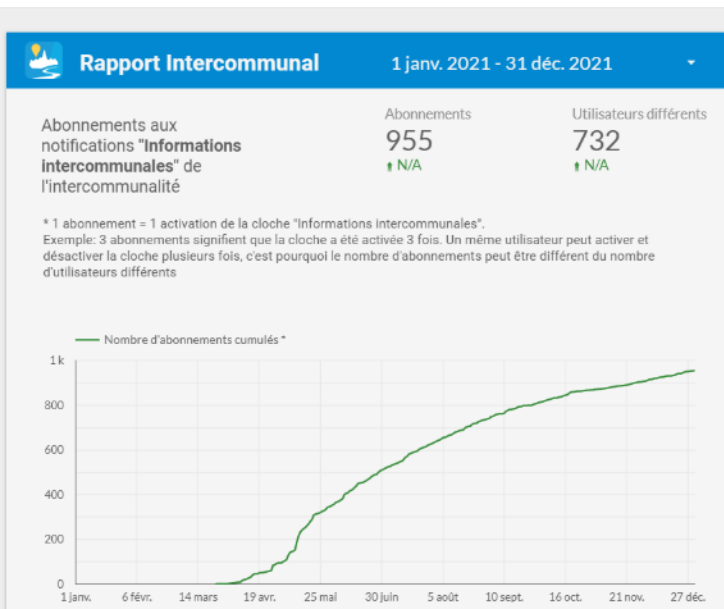
Langue

Langue	Utilisateurs	% Utilisateurs
1. fr-fr	6 265	60,21 %
2. fr	3 255	31,28 %
3. en-us	302	2,90 %
4. en-gb	225	2,16 %
5. zh-cn	97	0,93 %
6. nl-nl	74	0,71 %
7. c	26	0,25 %
8. nl	25	0,24 %
9. fr-be	15	0,14 %
10. fr-ca	15	0,14 %

# INTRAMUROS



ID	Commune	Nombre de visiteurs
1.	1643 Nontron	401
2.	1658 Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	116
3.	1659 Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	99
4.	1661 Piégus-Piuliers	98
5.	1668 Saint-Pardoux-la-Rivière	99
6.	1645 Augignac	94
7.	1674 Verzieux	71
8.	1644 Abjat-sur-Bandiat	68
9.	1669 Saint-Saul-Lacoussière	68
10.	1668 Saint-Estèphe	67
11.	1649 Champniers-et-Relhauc	55
12.	1668 Bussière-Badi	52
12.	1666 Saint-Martial-de-Valette	52
14.	1660 Milhauc-de-Nontron	52
15.	1647 Bussacrolles	48
16.	1659 Luzac-et-Nontronseau	46
17.	1664 Saint-Front-le-Rhône	37
18.	1650 Champ-Romain	35
19.	1662 Saint-Barthélemy-de-Bussière	34
20.	1667 Saint-Martin-le-Pin	32
21.	1646 Le Bourdeix	31
22.	1657 Hautefaye	28
23.	1656 Étouars	28
24.	1673 Teyjat	27
25.	1665 Saint-Front-sur-Nizonne	24
26.	1670 Savignac-de-Nontron	24
27.	1651 Connezac	20
28.	1671 Sceau-Saint-Angel	20
29.	1672 Soudat	20
<b>Total général</b>		<b>826</b>



## Abonnements aux acteurs locaux

Nombre d'abonnements

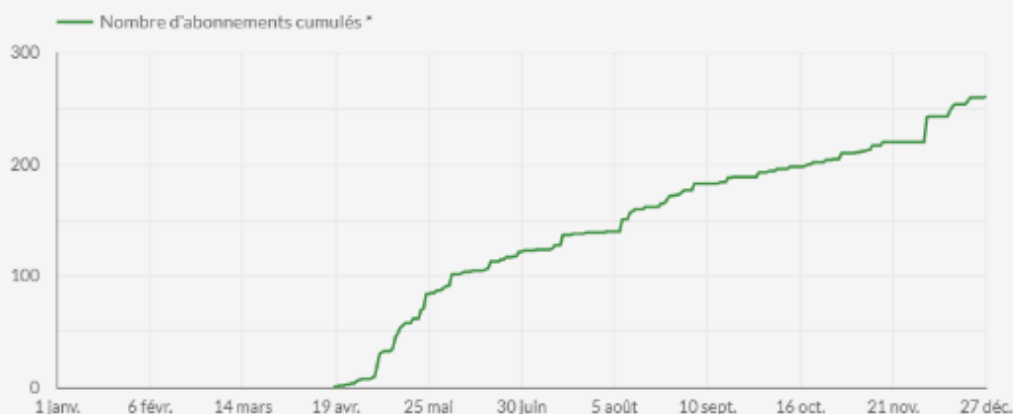
261

‡ N/A

Utilisateurs différents

88

‡ N/A



\* 1 abonnement = 1 activation de la cloche de l'un des acteurs locaux (association, commerce, établissement scolaire ...)

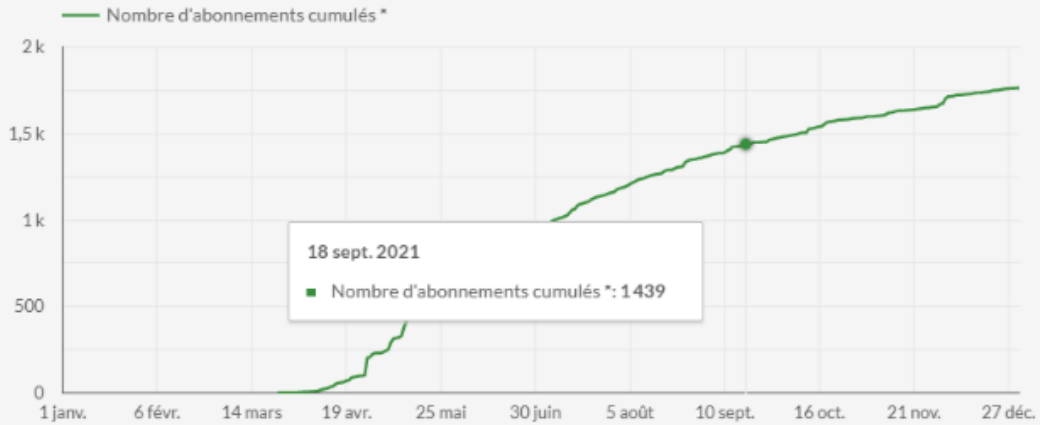
ID	Nom	Commune	Type	Abonnements	Utilisateurs différents	
1.	40298	Cité Scolaire Alcide Dusolier	Nontron	Établissement scolaire	9	9
2.	40448	1P2L	Nontron	Commerce	6	4
3.	45415	ECOLE MATERNELLE	Bussière-Badil	Établissement scolaire	5	5
4.	42565	Bibliothèque René Join à Nontron	Nontron	Établissement culturel	5	5
5.	47147	Regroupement Pédagogique Ecole Primaire CM1 et CM2	Busserolles	Établissement scolaire	5	3
6.	40293	Ecole Primaire Anatole France CE2 / CM1 / CM2	Nontron	Établissement scolaire	5	3
7.	42581	École Primaire de Javerlhac	Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	Établissement scolaire	5	3
8.	40450	Aqui Assur	Nontron	Commerce	4	3
9.	40474	Boucherie Cibot	Nontron	Commerce	4	4
10.	43386	AMIGYM	Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	Assoc Commerce	4	2
11.	40956	Crédit Agricole	Nontron	Commerce	4	4
12.	40284	Ecole primaire d'Augignac	Augignac	Établissement scolaire	4	4
13.	41117	LA MARMAILLE	Nontron	Association	4	4
14.	40477	Ecole d'Augignac	Augignac	Établissement scolaire	4	4
136.	78979	AUZEMERY BIJOUTERIE	Piégut-Pluviers	Commerce	1	1
137.	48488	Epicerie de Varaignes	Varaignes	Commerce	1	1
138.	79491	QUICHAUD ROBERT	Piégut-Pluviers	Commerce	1	1
139.	48484	BAYET Frédéric	Augignac	Commerce	1	1
140.	41845	Miss Undertaker tattoo	Nontron	Commerce	1	1
141.	40953	Coutellerie Nontronnaise	Nontron	Commerce	1	1
142.	40947	Corinne Hair	Nontron	Commerce	1	1
143.	40479	Boulangerie Michel	Nontron	Commerce	1	1
144.	40449	Angélique automobile	Nontron	Commerce	1	1
145.	40282	Ecole de Saint-Martial de valette	Saint-Martial-de-Valette	Établissement scolaire	1	1
<b>Total général</b>				<b>261</b>	<b>88</b>	

Abonnements aux notifications "Informations communales" des communes

Abonnements  
**1764**  
 ‡ N/A

Utilisateurs différents  
**733**  
 ‡ N/A

\* 1 abonnement = 1 activation de la cloche "Informations communales" de l'une des communes.  
 Exemple: 3 abonnements signifient que la cloche a été activée 3 fois. Un même utilisateur peut activer et désactiver la cloche plusieurs fois, c'est pourquoi le nombre d'abonnements peut être différent du nombre d'utilisateurs différents



	Commune	Nombre d'abonnements	Utilisateurs différents
1.	Nontron	500	384
2.	Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	139	104
3.	Saint-Pardoux-la-Rivière	91	70
4.	Augignac	90	67
5.	Piégut-Pluviers	88	76
7.	Varaignes	63	56
8.	Lussas-et-Nontronneau	62	37
9.	Abjat-sur-Bandiât	56	52
10.	Bussière-Badil	54	44
11.	Champniers-et-Reilhac	52	44
12.	Saint-Estèphe	52	46
13.	Milhac-de-Nontron	48	43
14.	Saint-Martial-de-Valette	47	42
15.	Saint-Front-la-Rivière	37	32
16.	Busserolles	37	34
17.	Champs-Romain	31	27
18.	Saint-Barthélemy-de-Bussière	28	27
19.	Saint-Martin-le-Pin	27	25
20.	Hautefaye	27	23
21.	Étouars	27	19
22.	Le Bourdeix	26	23
23.	Teyjat	23	22
24.	Savignac-de-Nontron	23	20
25.	Saint-Front-sur-Nizonne	19	18
26.	Connezac	19	15
27.	Soudat	16	16
28.	Sceau-Saint-Angel	16	15
	<b>Total général</b>	<b>1764</b>	<b>733</b>

## **SERVICE URBANISME : VALERIE MEYLEU – KARINE DUPINET**

### **PERSONNEL DU SERVICE**

**Valérie MEYLEU** : Responsable du service ; chargée du suivi des diverses procédures concernant les documents d'urbanisme et de l'instruction des Certificats d'urbanisme opérationnels, Déclarations Préalables, Permis de construire, Permis d'Aménager et Permis de démolir

**Karine DUPINET** : Agent instructeur ; chargée de l'instruction des Déclarations d'Intention d'Aliéner, des Certificats d'urbanisme informatifs, des Déclarations Préalables et de diverses tâches de secrétariat

### **MISSIONS DU SERVICE**

**I - Compétence** : « *Harmonisation, Elaboration, Révision et Modification des documents d'urbanisme et Elaboration et suivi du PLUI, SCOT* » :

- Sur un territoire couvert par 23 cartes communales et 4 Plans Locaux d'Urbanisme, assurer un suivi des procédures en cours et assister aux réunions en liaison avec le bureau d'études, apporter un conseil aux élus et effectuer une veille juridique.
- Assurer la gestion des déclarations d'intention d'aliéner dans le cadre de l'exercice du Droit de Prémption Urbain dont la CCPN est titulaire (compétence liée à celle en matière de documents d'urbanisme)  
4 communes avec PLU concernées ainsi que 8 communes avec carte communale

**II - Service commun d'instruction des actes relatifs au droit des sols (ADS)** :

Il s'agit d'un service à destination des communes de la CCPN et chargé :

- . d'assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme (Permis de construire - Permis de démolir - Permis d'aménager - Certificats d'urbanisme - Déclarations préalables)
- . d'assurer une permanence téléphonique à destination des élus, des secrétaires de mairie, des professionnels, des services administratifs et des particuliers.
- . de participer à des réunions d'évocation des dossiers complexes en amont du dépôt des demandes d'autorisation (notamment permis d'aménager)
- . de recevoir les pétitionnaires en cas de difficultés particulières (uniquement sur rendez- vous)
- . d'apporter une aide juridique et technique aux communes sur les dossiers pré-contentieux et contentieux

### **ACTIONS EN 2021**

**I – Compétence** : « *Harmonisation, Elaboration, Révision et Modification des documents d'urbanisme et Elaboration et suivi du PLUI, SCOT* »

- Poursuite des révisions des cartes communales de St Martin le Pin, Champniers-Reilhac et St Barthélémy de Bussière
- Participation aux premières réunions de réflexion sur l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
-

## Gestion du Droit de Prémption Urbain (Année 2021)

### Déclarations d'Intention d'Aliéner

<b>Nature des dossiers</b>	<b>IA</b>	<b>Total</b>
<b>Total</b>	<b>247</b>	<b>247</b>
ABJAT/BANDIAT	29	29
AUGIGNAC	0	0
LE BOURDEIX	0	0
BUSSEROLLES	0	0
BUSSIERE BADIL	0	0
CHAMPNIERS REILHAC	0	0
CHAMPS ROMAIN	0	0
CONNEZAC	0	0
ETOUARS	0	0
HAUTEFAYE	0	0
JAVERLHAC	4	4
LUSSAS ET NONTRONNEAU	0	0
MILHAC DE NONTRON	0	0
NONTRON	94	94
PIEGUT PLUVIERS	74	74
ST BARTHELEMY DE B	1	1
ST ESTEPHE	0	0
ST FRONT LA RIVIERE	0	0
ST FRONT/NIZONNE	0	0
ST MARTIAL DE VALETTE	24	24
ST MARTIN LE PIN	0	0
ST PARDOUX LA RIVIERE	0	0
ST SAUD LACOUSSIERE	19	19
SAVIGNAC DE NONTRON	0	0
SCEAU ST ANGEL	2	2
SOUDAT	0	0
TEYJAT	0	0
VARAIGNES	0	0

II – Service commun d’instruction des actes relatifs au droit des sols (ADS) :

Pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021, nombre d’autorisations Droit du Sol traitées :

Nature des dossiers	CUA	CUB	DP	PA	PC	PCMI	PD	Total
<b>Total</b>	<b>979</b>	<b>75</b>	<b>351</b>	<b>6</b>	<b>67</b>	<b>115</b>	<b>8</b>	<b>1601</b>
ABJAT/BANDIAT	57	9	15	0	0	3	0	84
AUGIGNAC	63	4	14	0	4	7	0	92
LE BOURDEIX	20	2	10	1	1	1	0	35
BUSSEROLLES	47	1	16	0	1	4	2	71
BUSSIERE BADIL	34	4	11	0	5	2	1	57
CHAMPNIERS REILHAC	46	2	15	1	1	6	0	71
CHAMPS ROMAIN	29	0	14	0	0	3	0	46
CONNEZAC	6	1	0	0	2	0	0	9
ETOUARS	10	0	4	0	0	1	1	16
HAUTEFAYE	9	0	5	0	0	1	0	15
JAVERLHAC	42	1	19	0	7	7	0	76
LUSSAS ET NONTRONNEAU	37	0	10	0	1	5	0	53
MILHAC DE NONTRON	51	5	11	0	6	9	0	82
NONTRON	106	17	70	1	7	9	0	210
PIEGUT PLUVIERS	78	6	32	1	4	11	4	136
ST BARTHELEMY DE B,	19	4	1	0	0	2	0	26
ST ESTEPHE	26	7	6	0	7	6	0	52
ST FRONT LA RIVIERE	41	1	14	0	2	7	0	65
ST FRONT/NIZONNE	12	0	2	0	0	1	0	15
ST MARTIAL DE VALETTE	31	3	17	2	1	8	0	62
ST MARTIN LE PIN	23	2	7	0	2	1	0	35
ST PARDOUX LA RIVIERE	57	4	26	0	3	10	0	100
ST SAUD LACOUSSIERE	67	1	16	0	10	5	0	99
SAVIGNAC DE NONTRON	8	1	2	0	1	0	0	12
SCEAU ST ANGEL	18	0	1	0	0	3	0	22
SOUDAT	0	0	0	0	0	0	0	0
TEYJAT	17	0	4	0	1	1	0	23
VARAIGNES	25	0	9	0	1	2	0	37

Ci-dessous tableaux d’évolution des dossiers traités par le service depuis sa création au 01/07/2014 : (tableaux établis à la date du 23/06/2022)

**Autorisations Droit du Sol**



Année de dépôt	2ème sem 2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	1er sem 2022	Total
<b>Total</b>	<b>234</b>	<b>552</b>	<b>615</b>	<b>1000</b>	<b>963</b>	<b>1134</b>	<b>1216</b>	<b>1601</b>	<b>746</b>	<b>8061</b>
ABJAT/BANDIAT	13	34	57	71	50	60	61	84	32	462
AUGIGNAC	1	1	0	59	39	59	42	92	30	323
LE BOURDEIX	0	15	30	17	14	17	16	35	8	152
BUSSEROLLES	0	0	0	26	33	52	41	71	32	255
BUSSIERE BADIL	0	0	0	35	26	17	34	57	21	190
CHAMPNIERS REILHAC	0	0	2	28	37	42	39	71	50	269
CHAMPS ROMAIN	1	26	29	24	24	27	41	46	20	238
CONNZAC	2	1	5	7	3	11	6	9	3	47
ETOUARS	0	0	0	10	21	11	12	16	8	78
HAUTEFAYE	3	7	3	7	9	15	9	15	15	83
JAVERLHAC	21	28	30	36	54	29	37	76	31	342
LUSSAS ET NONTRONNEAU	6	18	17	16	43	30	29	53	17	229
MILHAC DE NONTRON	23	38	57	49	59	77	78	82	33	496
NONTRON	73	139	149	121	121	156	163	210	102	1234
PIEGUT PLUVIERS	1	0	2	84	68	63	96	136	54	504
ST BARTHELEMY DE B	0	0	0	23	28	19	9	26	17	122
ST ESTEPHE	0	0	0	44	61	60	54	52	24	295
ST FRONT LA RIVIERE	6	29	31	36	33	58	56	65	39	353
ST FRONT/NIZONNE	6	8	11	13	12	7	14	15	8	94
ST MARTIAL DE VALETTE	13	41	54	64	47	53	44	62	29	407
ST MARTIN LE PIN	2	12	9	13	15	17	20	35	8	131
ST PARDOUX LA RIVIERE	26	52	51	78	63	104	98	100	56	628
ST SAUD LACOUSSIERE	34	80	57	80	56	95	124	99	54	679
SAVIGNAC DE NONTRON	2	7	10	17	9	8	4	12	4	73
SCEAU ST ANGEL	1	16	10	13	7	4	41	22	12	126
SOUDAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TEYJAT	0	0	0	8	12	9	22	23	18	92
VARAIGNES	0	0	1	21	19	34	26	37	21	159

## Déclarations d'Intention d'Aliéner

Année de dépôt	2ème sem 2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	1er sem 2022	Total
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>40</b>	<b>94</b>	<b>137</b>	<b>129</b>	<b>143</b>	<b>149</b>	<b>247</b>	<b>84</b>	<b>1051</b>
ABJAT/BANDIAT	0	0	8	24	11	18	19	29	5	114
AUGIGNAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LE BOURDEIX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BUSSEROLLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BUSSIERE BADIL	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
CHAMPNIERS REILHAC	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2
CHAMPS ROMAIN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONNZAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ETOUARS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HAUTEFAYE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
JAVERLHAC	0	0	0	1	1	2	0	4	0	8
LUSSAS ET NONTRONNEAU	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
MILHAC DE NONTRON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NONTRON	28	40	54	39	63	66	70	94	44	498
PIEGUT PLUVIERS	0	0	0	37	26	28	32	74	18	215
ST BARTHELEMY DE B	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
ST ESTEPHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ST FRONT LARIVIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ST FRONT/NIZONNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ST MARTIAL DE VALETTE	0	0	21	24	23	16	21	24	8	137
ST MARTIN LE PIN	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
ST PARDOUX LA RIVIERE	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
ST SAUD LACOUSSIERE	0	0	7	10	5	12	5	19	4	62
SAVIGNAC DE NONTRON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SCEAU ST ANGEL	0	0	3	0	0	0	1	2	1	7
SOUDAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TEYJAT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VARAIGNES	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1

**SERVICE OPAH et ENERGIE : PIERRE ANTOINE BAZINET – THOMAS JAMAIN**

**BASILE LOPEZ**

**ETAT DES LIEUX DU PERSONNEL**

- Départ des 2 agents en poste : septembre 2021
- Embauche du thermicien Mr Basile LOPEZ : décembre 2021
  - Recrutement à lancer pour un / une Animateur(trice) OPAH

En l'absence d'animateur sur le service OPAH et afin d'assurer le suivi des dossiers dans le sens du service public, la secrétaire Mme BENEYROL Valérie a bien voulu renseigner les usagers. Mme Anne GAZEAU a eu la gentillesse de bien vouloir épauler Mme BENEYROL puis Mr LOPEZ dans le suivi des dossiers durant cette période. Depuis son arrivée, Mr Basile LOPEZ a assuré en supplément de ses missions et en soutien à Mme BENEYROL le suivi des dossiers urgents.

**OPAH- RR 2018 - 2023 du Bassin Nontronnais**

Année n°3 : 1er septembre 2020 - 31 aout 2021

**BILAN**

**Propriétaires occupants**

Type de dossiers	CCPN
Autonomie	23
Mixte (autonomie et énergie)	3
Energie	111
Travaux Lourds	2
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>

## **SERVICE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : MARION ARAUD-RAZOU**

Ce service a été créé en octobre 2021 suite au recrutement d'un agent dit de « Volontariat Territorial en Administration » (VTA). Il s'agit d'un contrat de 18 mois cofinancé par l'Etat dans le cadre du plan France Relance.

Missions :

- Suivi du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Suivi du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

Réalisations :

- Réception et validation du diagnostic PCAET
- Prescription du PLUi-H

Réunions :

- Animation de 3 commissions urbanisme (octobre-novembre)
- Animation d'une commission réunie urbanisme et transition écologique (octobre)
- Animation des réunions de suivi PCAET (novembre)
- Animation d'une conférence des maires (décembre)



## **SERVICE ECONOMIE : DELPHINE BERNARD**

### **FRICHE INDUSTRIELLE « LA BAGUETTE DE BOIS » A SAINT FRONT LA RIVIERE**

La Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, dans le cadre de sa compétence « Développement Economique » a décidé de réaliser une opération de reconversion de la friche industrielle « La Baguette de Bois » à Saint Front la Rivière.

Une première phase a consisté à installer 3 artisans qui avaient manifesté leur intérêt de s'établir dans ses locaux réhabilités par nos soins (un garagiste, un atelier de découpe laser et un maçon). Les ventes ont été signées en Avril 2019.

Fin 2019, nous avons été saisis d'une nouvelle demande d'installation dans des locaux de cette friche pour un atelier d'affutage industriel par la SARL AFFUTAGE DOM 24. Les travaux sont aujourd'hui terminés et la signature de l'acte de vente a été signé en Février 2022.

Cette année, un nouveau projet d'installation est en cours. Une surface d'un peu plus de 500 m<sup>2</sup> va être réhabilitée pour y installer un atelier de plâtrerie, peinture, décoration et carrelage.

Ces opérations d'aménagement ont bénéficié d'aides de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental de la Dordogne (contrat territorial).



### **ZAE « GRAND MASSONNEAU » A SAINT MARTIAL DE VALETTE**

Les travaux d'aménagement de 5 lots destinés à la vente sont terminés. Le montant des travaux est de 1 200 000 € HT (subventionnés par l'Etat et le Département de la Dordogne).

Deux lots ont été vendus : un au « Chêne Vert » et un à « LOCATOUMAT », leur permettant ainsi de développer leur activité et par conséquent de créer de l'emploi.

Une parcelle (hors zone) a également été vendue à la Société GEDIMAT (pour l'agrandissement de sa zone de stockage).

Les lots sont commercialisés viabilisés au prix de 2.50 € HT / m<sup>2</sup> et les surfaces des 3 derniers à la vente sont les suivantes : Lot 2 : 3 491 m<sup>2</sup>/ Lot 4 : 10 112 m<sup>2</sup> et Lot 5 : 19 170 m<sup>2</sup>.



### **ZAE « LES TERRES DU POINT DU JOUR » A AUGIGNAC**

La zone d'Augignac était composée de 12 lots à bâtir et tous ont été vendus. Devant de nombreuses demandes d'acquisitions sur cette zone, il a été décidé que les deux parcelles de réserves foncières jouxtant la zone soient intégrées et alloties. Il en ressort la création de 2 lots supplémentaires à la vente (numérotation des parcelles en cours).

La demande d'accord des colotis est en cours afin de modifier le règlement et le cahier des charges qui intégreront cet agrandissement.

Les lots sont commercialisés viabilisés au prix de 2 € HT du m<sup>2</sup>.

### **ZAE « LE GRAND MOULIN » A VARAIGNES**

La ZAE est composée de 9 lots dont 5 ont été vendus. Les 4 restants à la vente, sont commercialisés viabilisés, au prix de 2 € HT le m<sup>2</sup> et les surfaces des lots en vente sont : 2 610 m<sup>2</sup> / 3 780 m<sup>2</sup> / 2 479 m<sup>2</sup> et 2 475 m<sup>2</sup>.

Deux porteurs de projets sont intéressés par l'acquisition de lots (en cours).

## MISE EN ŒUVRE D'UNE OPERATION COLLECTIVE EN MILIEU RURAL (OCMR)

Un programme d'actions a été lancé en 2019 par les six Communautés de Communes du Pays Périgord Vert en faveur des entreprises commerciales et artisanales du territoire.

La stratégie proposée a permis de mettre en place une enveloppe financière avec des fonds de l'Etat (FISAC), Région Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental et Communautés de Communes permettant de soutenir la modernisation de l'outil de travail des artisans et commerçants. Ce soutien se concrétise par des subventions versées aux entreprises dans le cadre de leurs travaux.

Sur le territoire du Périgord Nontronnais, ce sont 131 319.41 € de subventions qui ont été distribués pour dix-neuf dossiers validés (au 30/06/2022).

## FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN ECONOMIQUE INITIATIVE PERIGORD

### DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID

Fin 2020, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais avec la majorité des EPCI de Dordogne, a souhaité abonder à un fonds départemental de soutien économique et social au profit des entreprises ayant un statut d'entreprise artisanale ou commerciale, ou chef d'entreprises en situation de fragilité sociale, à hauteur de 2 € par habitant (environ 30 000 €).

Cette démarche se concrétise par la création d'un fonds à l'échelon de nos territoires, qui puisse répondre en particulier aux situations économiques alarmantes des petites entreprises qui ne peuvent être secourues par les dispositifs de l'Etat ou la Région. Ces aides se caractérisent par l'octroi de prêts à taux zéro ou d'aides directes sous forme de subventions.

Ce fonds, d'environ 900 000 € au total, est géré par Initiative Périgord auprès de qui les demandes d'aides doivent être faites, sachant que les Communautés de Communes sont associées aux différentes étapes de la vie du dossier du territoire dont les entreprises relèvent.

A ce-jour, plusieurs dossiers de notre territoire ont été présentés et validés.

### En bref :

↳ Les travaux de réhabilitation et d'extension des bâtiments de la SNC HERMES vont débuter dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022. Le bâtiment appartient à la Mairie de Nontron qui l'a mis à disposition de la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> Janvier 2022 car elle dispose de la compétence en matière économique et assurera de ce fait la maîtrise d'ouvrage.

↳ En 2021, la Communauté de communes a adhéré à la plateforme STAGE IN. Il s'agit d'une plate-forme digitale de mise en relation entre les élèves, leurs parents et les acteurs du monde économique avec la participation des chefs d'établissements scolaires.

Elle vise à :

- Pour les élèves et leurs parents :
  - Trouver facilement les différents secteurs professionnels présents dans le bassin d'emploi,
  - Être soutenus et accompagnés dans la première entrée du jeune dans le milieu professionnel,
- Pour le chef d'entreprise :
  - Être accompagné dans sa gestion des propositions de stage avec un outil simple et adapté,
  - Participer à la dynamique de son territoire,
  - Contribuer à informer sur les métiers, à susciter des vocations,

- Avoir plus de visibilité auprès des élèves et de leurs parents,
- Pour le chef d'établissement :
  - Avoir une vision globale de l'avancement des élèves utilisant la plateforme,
  - Optimiser l'expérience de ses élèves pendant le stage en entreprise.

A ce-jour, les retours sur ce dispositif sont les suivants :

- > 21 TPE-PME inscrites.
- > 6 industries inscrites : Coutellerie Nontronnaise / CWD Sellier / Chamberlan / Arterris / Compagnie des arts de la table / Maroquinerie nontronnaise.
- > 12 offres pourvues = 12 élèves ont trouvé leur lieu de stage grâce à Stage-In
- > 1 offre pourvue en industrie.

↪ En 2019, la Communauté de Communes a souhaité impulser des rencontres de chefs d'entreprises du territoire. Malheureusement, cette initiative a été stoppée après deux réunions par la crise sanitaire.

Ce club d'Entreprises, a pour but de permettre à ses membres de s'entourer de professionnels parfois issus du même secteur, d'échanger sur des problématiques communes et de trouver éventuellement des solutions adaptées à l'intérieur de ce réseau.

Ces réunions peuvent également permettre à notre collectivité, de s'adresser directement aux acteurs économiques de notre territoire, d'organiser des interventions (Territoires d'Industrie, Région, Département, Pays Périgord Vert...) et de présenter certains outils mis en place comme la plateforme STAGE-IN.

**Travaux d'intérieurs et extérieurs :**

- L'entretien des véhicules, des machines et du petit matériel a été réalisé lors des périodes d'intempéries.
- Une haie de thuyas qui gênait la visibilité des voitures avait été coupée et remplacée par la construction d'un mur en parpaing au niveau du stade Henry Laforest en 2020. Les agents n'ont pas pu continuer ce chantier (mise en place de poteaux et de grillage) car des missions plus prioritaires ont dû être effectuées.
- Les douches du vestiaire de Nontron ont été remises en état (dépose du placo et du carrelage). Une peinture a été appliquée directement sur le parpaing pour avoir un aspect plus esthétique. Néanmoins l'état général de la structure (vestiaires et tribunes) se dégrade toujours plus.
- Des travaux de réparation de tuyaux en cuivre ont été effectués pour remédier à de nombreuses fuites qui ont accentué à nouveau la dégradation des sols et des murs des vestiaires.
- Les plafonds des vestiaires sont de plus en plus délabrés accentuant encore un risque d'effondrement de ce dernier.
- Aucuns travaux de réfection des toits n'ont été effectués.

**PDIPR :**

- L'entretien du PDIPR et sa gestion ont été gérés par les communes elles-mêmes.
- La remise en place du mobilier sur l'ensemble de la CCPN devra être effectuée.
- Un état des lieux complet est toujours à prévoir.

**Espaces verts / Espaces Naturels :**

- L'entretien de l'Agorespace à Saint Front la Rivière est désormais réalisé par les agents intercommunaux affectés à Saint Front la Rivière.
- L'arboretum privé d'une superficie supérieure à 2 hectares a été intégré au PDIPR sur la commune de Saint Saud Lacoussière. Son entretien est désormais fait par la commune (prestataire de service).
- L'étang de Saint Saud Lacoussière a bénéficié de quelques aménagements comme le changement complet du sable de la plage surveillée, la restauration de quelques tables et poubelles (certaines ont été changées). L'entretien quotidien (même les weekends pendant la période d'ouverture de la baignade) est réalisé par les agents affectés à cette commune.
- Le plan d'eau des Nouailles nécessite une grosse charge de travail : il faut entre 3 et 4 jours pour réaliser son entretien (debroussailleuse et tracteur autoporté). Entre mai et début août, il faut intervenir toutes les 3 semaines, tous les mois par la suite et la dernière passe s'effectue fin octobre. Nous parlons ici seulement des missions d'entretien courant. Des travaux de reprofilage du sentier autour de l'étang devront être effectués ainsi que de l'élagage d'arbres. Le matériel a été renouvelé facilitant ainsi l'entretien général du site. De gros travaux d'élagage et de débroussaillage ont été effectués pendant la période hivernale rendant ainsi le site beaucoup attrayant que les années passées.  
Le chemin autour du plan d'eau a été restauré également.  
De plus, les 2 ruisseaux alimentant l'étang nécessitent un curage complet afin de faciliter l'écoulement des eaux notamment en période de sécheresse.  
Le parcours de santé ainsi que les balises de courses d'orientation nécessitent également une remise en état.  
Ce sont les 3 agents (3 temps pleins) affectés aux stades qui réalisent cette mission.
- L'entretien extérieur des 2 maisons médicales de Saint Pardoux la Rivière et de Nontron est désormais réalisé par la CCPN. A Saint Pardoux la Rivière il faut intervenir tous les 15 jours entre avril et juillet. Cette mission est réalisée par les agents affectés aux stades.
- L'entretien de l'espace extérieur des bureaux de la CCPN est également réalisé par les agents des stades toutes les 3 semaines.



- L'ancienne aire des gens du voyage est devenue un terrain de foot/rugby destiné aux entraînements, pour le moment.  
Aucuns travaux n'ont été effectués depuis, rendant ainsi cet espace non praticable pour le football.
- L'extérieur du centre aquatique et les abords des stades sont entretenus par les agents affectés aux stades.
- L'aire d'accueil des gens du voyage est également entretenue par les agents affectés aux stades.

### **Véloroute Voie verte :**

Le projet n'a pas évolué en 2021.

Le rachat de certaines parcelles sur les communes de Teyjat et de Varaignes est toujours en cours ce qui permettra de rallier la Flow vélo en Charente au centre bourg de Javerlhac en site propre sur sa quasi-totalité (environ 4 kilomètres) à condition d'y effectuer des travaux d'aménagement (terrassement, revêtement et signalétique).

### **STADES :**

La Communauté de communes a désormais la charge d'entretenir exclusivement les terrains de sports de St Martial de Valette (4 terrains).

Des travaux de décompactage/sablage et réensemencement ont été effectués sur le stade Henry Lafôrest et sur l'annexe du rugby.

Le terrain d'entraînement du foot de Saint Martial de Valette a bénéficié des mêmes travaux que sur le terrain d'honneur.

Les agents nettoient quotidiennement les vestiaires utilisés par l'association du Rugby.

L'association de foot gère elle-même l'entretien des vestiaires. Il conviendra d'harmoniser cette gestion pour l'année à venir.

Les agents des stades effectuent pour chaque weekend le traçage de l'ensemble des terrains de la CCPN soit 7 terrains. Ces missions ont été mises en suspend du fait de l'arrêt des compétitions.

La non intégration du personnel technique de 3 communes au sein de la CCPN engendre beaucoup de contraintes au personnel communautaire et plus particulièrement les agents affectés à l'entretien des stades (Nouailles et maisons médicales principalement).

### **VOIRIE INTERCOMMUNALE :**

La CCPN a pris en charge, pour les 28 communes, 2 passes de fauchage, 2 journées d'élagage et le curage de 25 % du linéaire routier intercommunal sur les voies intercommunales.

De plus, des travaux routiers ont été réalisés sur une partie des communes aux alentours de 750 000 € TTC avec une participation des communes à hauteur de 50% du prix hors taxe sous forme de fond de concours.

Ce programme est reconduit en 2022 avec d'autres travaux et d'autres communes concernées.

## ENTRETIEN ET SECURITE DES BATIMENTS : JEAN GUILLAUME DOUCET

### - Service extincteur.

Pour l'année 2021, 25 communes sur 28 sont conventionnées pour la vérification et le contrôle des extincteurs, ce qui représente 1333 extincteurs vérifiés. On compte en moyenne 5 à 6 extincteurs vérifiés par heure.

Grace à cette mutualisation, cela nous permet de pouvoir acheter les extincteurs à prix coûtant.

Le service propose une mise à disposition gratuite d'extincteurs pour toutes festivités, salons, rassemblements ; comme pour la « fête du dindon » à Varaignes, mise à disposition de 30 extincteurs + registre de sécurité + couvertures feux.

Le service propose une mise à disposition de 2 chapiteaux (5mx5m), avec attestation de conformité, registre de sécurité et attestation de montage.

### - Service prévention.

Le service propose son aide technique pour le montage des dossiers pour les ERP (Etablissement Recevant du Public), des notices de sécurité, des notices PMR, de l'utilisation exceptionnelle des ERP et pour la préparation en amont des commissions de sécurité, ainsi que la réalisation et la conception de plan d'évacuation, d'intervention, de réseau d'intervention technique et l'élaboration de registre de sécurité spécifique à L'ERP.

### - Service vérification électrique, alarme incendie, blocs d'évacuation et défibrillateurs.

Tous les ans nous avons l'obligation de faire contrôler les équipements électriques des différents bâtiments. Cette vérification est effectuée par un prestataire privé. Pour les alarmes incendies et les blocs d'évacuation la vérification s'effectue en interne.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 la vérification des défibrillateurs est obligatoire. Pour cela le service a trouvé une société de contrôle et mis en place le recensement des communes voulant adhérer à ce service.

En 2021, 13 communes adhèrent au projet de vérification et entretien des DAE et ont pu bénéficier du tarif négocié.

### - Service entretien des bâtiments.

- ◆ Le service intervient sur l'ensemble des bâtiments de la CCPN ; petite plomberie, interventions électriques, nettoyage des VMC, des hottes des cuisines, réparation du mobilier, changement des blocs d'évacuation, relamping, suppression des néons et halogènes par de la LED. Le relamping se poursuivra pour 2022 sur le reste des bâtiments.
- ◆ En 2021, lancement de la préparation des chantiers (visites des architectes et de différentes entreprises) pour la restructuration du Château de Nontron et la future école pour l'ENSAD.
- ◆ En juillet / août 2021, l'ancienne pharmacie de Nontron a été aménagée en 9 chambres pour les étudiants de l'ENSAD.
- ◆ En août 2021, un réseau informatique a été réinstallé au siège de la CCPN afin de pouvoir y accueillir les services de l'habitat + d'urbanisme + de l'environnement et du technique (fin 2021 début 2022).
- ◆ En septembre 2021, des travaux à l'ancienne pharmacie de Nontron ont été réalisés afin d'y installer l'office de tourisme (déménagement début 2022).

### - Service ménage

Le service se compose de 3 agents

- 1 agent à 35h
- 1 agent à 20h
- 1 agent à 30h

Ces trois agents interviennent sur l'ensemble des bâtiments de la CCPN : Crèche, Centre de loisirs de Nontron, Cinéma, PEMA, OT, Ecole de musique, Bureau, Urbanisme, Maison médicale, Bibliothèque, RAM, Médiathèque...

Le service fait une commande de produits une fois par an (cela représente un volume d'une dizaine de palettes).

Un travail est effectué auprès des services afin d'harmoniser l'utilisation des mêmes produits mais celui-ci est rendu difficile par certains services.

- **Service Certibiocide**

En 2021, le service Certibiocide a permis l'achat de produits réservés aux professionnels. Achat de produits pour les rongeurs + mise en place de boîtes dans 5 ERP de la CCPN.

**-COVID-19**

Le service a continué la désinfection des différents services de la CCPN.

**COMPLEXE AQUATIQUE L OVIVE : PASCAL RABIAN**

**FERMETURE COVID + TRAVAUX JUSQU'EN SEPTEMBRE 2021**

**PERISCOLAIRE / 3 ALSH : PIERRE CHAMBAUD**

**LE PERSONNEL**

<b>Emplois</b>	<b>Type de salariés</b>	<b>Durée hebdo</b>	<b>Date fin contrats</b>	<b>Fonctions</b>
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Responsables ados 14/18 ans
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Responsables ados 11/ 14 ans
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur ados
Adjoint d'animation principal 1 <sup>ere</sup> classe	Titulaire	35 h		Coordinateur Enfance Jeunesse
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Directeur adjoint
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 1 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation	PEC	35 h	31/10/22	Animateur
Adjoint d'animation principal 1 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	PEC	35 h	31/08/22	Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	CDD	35 h	31/08/22	Directeur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	CDD	35 h	31/08/22	Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	CDD	20 h	31/08/22	Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	32 h		Directeur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	Titulaire	35 h		Animateur
Animateur	CDI droit public	35 h		Directeur
Animateur	CDI droit public	35 h		Directeur adjoint
<b>Total</b>		<b>822 h</b>		
<b>Équivalent temps plein 2021</b>			<b>23,48</b>	
<b>Équivalent temps plein 2019</b>			<b>23,85</b>	

## Rappel de l'existant sur la CCPN

- 12 accueils périscolaires dans les écoles
- 4 accueils périscolaires le mercredi dont 1 Ados
- 4 accueils extrascolaires les vacances scolaires dont 1 Ados

## PERISCOLAIRE

### Les missions

Les accueils périscolaires ont pour mission de garantir la continuité éducative entre la famille et l'école.

L'accueil périscolaire est un temps de transition entre le temps en famille et le temps scolaire. Il permet de répondre aux besoins des familles en proposant un accueil complémentaire de l'école, le matin et le soir.

Au-delà de la garde, il s'agit de créer au travers de l'accueil périscolaire, un environnement permettant à l'enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, de partage mais aussi d'éducation et d'apprentissage.

L'accueil périscolaire est déclaré comme un accueil de loisirs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Il suit les recommandations de la Protection Maternelle Infantile (PMI) pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

- Les objectifs

- Favoriser des temps éducatifs et ludiques,
- Respecter le rythme de l'enfant
- Responsabiliser l'enfant et lui permettre d'être acteur de ce temps de loisirs
- Développer la communication entre les enseignants, les parents, l'équipe d'animation, le personnel et les enfants

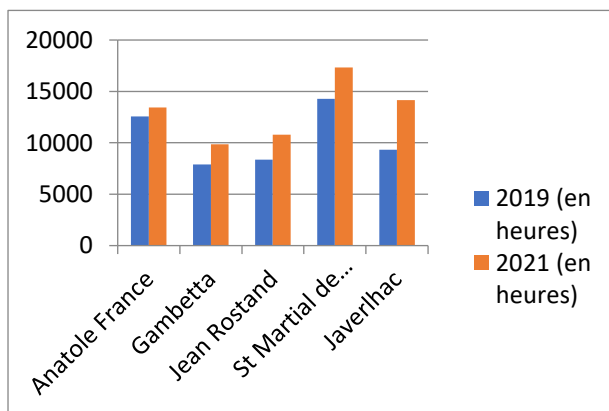
- La réglementation

1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

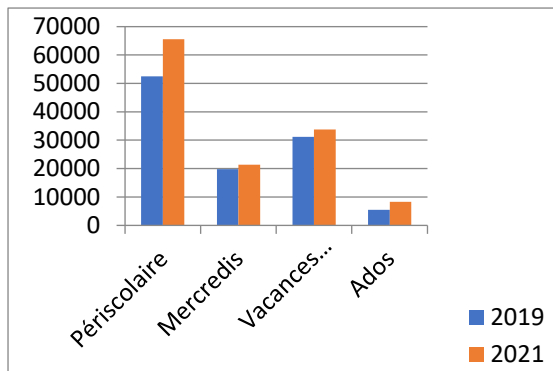
1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

- Les présences

### Secteur NONTRON

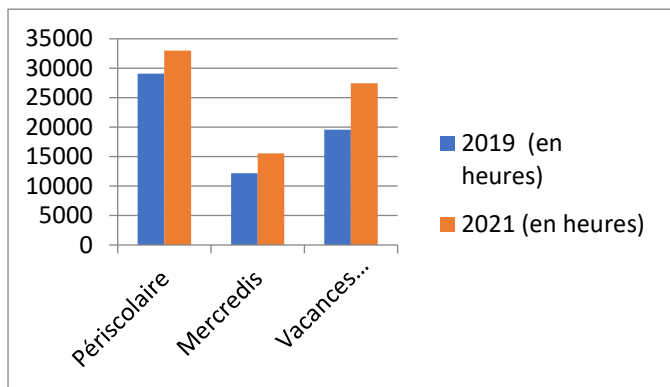


Périscolaires	2019 (en heures)	2021 (en heures)
Anatole France	12566	13427
Gambetta	7887	9859
Jean Rostand	8362	10782
St Martial de Valette	14283	17340
Javerlhac	9339	14140

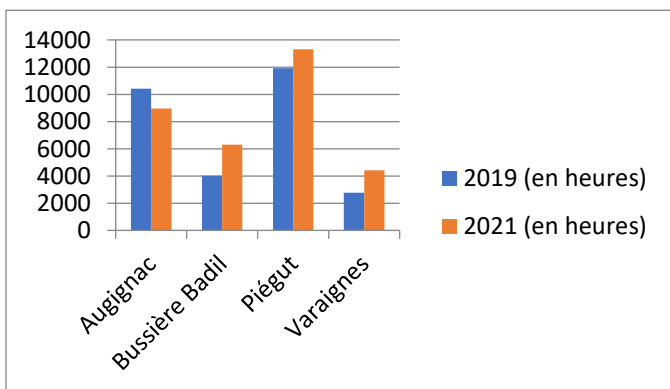


	2019	2021
<b>Périscolaire</b>	52437	65548
<b>Mercredis</b>	19808	21364
<b>Vacances scolaires</b>	31228	33748
<b>Ados</b>	5454	8290

## Secteur BUSSEROLLES

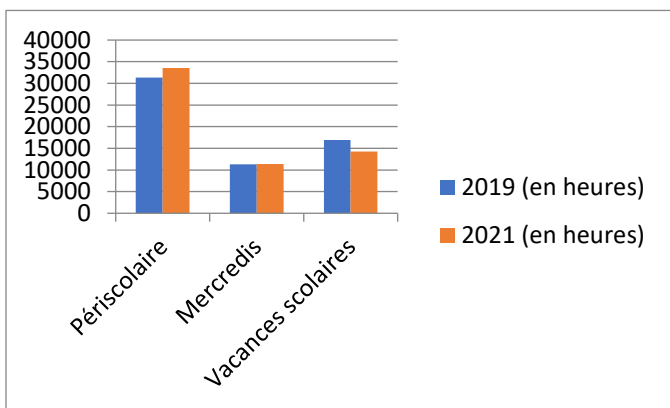


	2019 (en heures)	2021 (en heures)
<b>Périscolaire</b>	29108	32973
<b>Mercredis</b>	12203	15572
<b>Vacances scolaires</b>	19599	27478

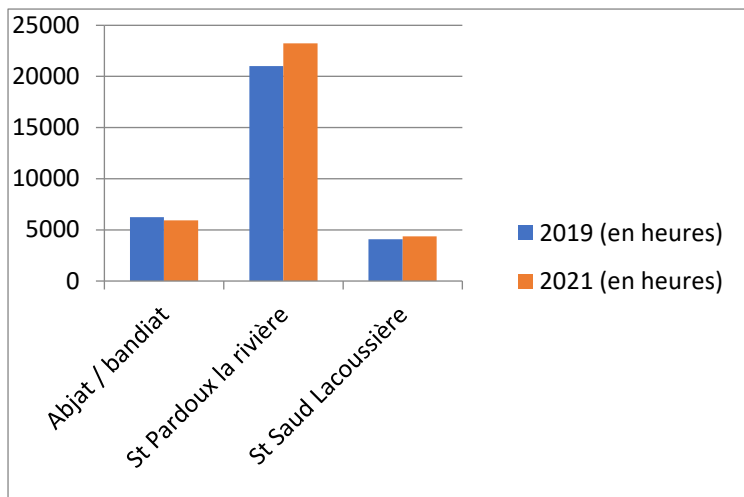


	2019 (en heures)	2021 (en heures)
<b>Périscolaire</b>	29108	32973
<b>Augignac</b>	10409	8955
<b>Bussière Badil</b>	4009	6297
<b>Piégut</b>	11917	13306
<b>Varaignes</b>	2773	4415

## Secteur St PARDOUX



	2019 (en heures)	2021 (en heures)
<b>Périscolaire</b>	31336	33543
<b>Mercredis</b>	11288	11400
<b>Vacances scolaires</b>	16930	14280



Périscolaire	2019 (en heures)	2021 (en heures)
Abjat / bandiat	6247	5943
St Pardoux la rivière	21016	23237
St Saud Lacoussière	4073	4363

### Quelques statistiques :

2021	enfants différents	familles différentes	Moyenne journalière	Elèves par école
Mercredi Oasis	139	107	92	
Mercredi Arc en ciel	89	66	47	
Mercredi Loustics	94	66	62	
ADOS	40	42	16	
Anatole France	79	76		89
Gambetta	40	38		51
Javerlhac	53	40		58
Jean Rostand	42	39		60
St Martial de Valette	92	72		107
Abjat sur Bandiat	28	23		45
St Pardoux la rivière	84	63		76 + 48 (St Front la rivière)
St Saud Lacoussière	25	20		31
Augignac	44	35		50
Bussière	33	25		50
Piégut	78	57		109
Varaignes	19	19		26

Sur 800 élèves scolarisés sur le territoire, 617 ont fréquentés au moins une fois un accueil périscolaire.

## Accueil de loisirs :



Exemple d'activité sur l'accueil de loisirs L'Arc en ciel :

L'accueil de loisirs fonctionne avec des projets annuels en année scolaire.

En 2021, Un projet « Infiniment grand, Infiniment petit » commencé en Septembre 2020 s'est finalisé de Janvier à Août 2021 puis « **Quand les opposés s'unissent** » a débuté de Septembre à Décembre.

Pendant les 6 premiers mois, les enfants ont réalisé différentes activités « l'Infiniment grand, l'infiniment petit », comme :

- Activités manuelles : Tempête graphique, nuage rigolo, maison de Hobbits, lutins, fées, Cuisine aérienne, Baleine, Création de costume pour carnaval...
- Activités culturelles : Travail sur le Québec pendant les vacances de Février avec intervenant de l'association Périgord Québec, lâcher d'alevins avec la fédération de Pêche, « Mon village à la carte » réalisé sur plusieurs séances avec le Parc Naturel pour une ébauche de carte sur la façon dont les enfants voient leur village, Médiathèque une fois par mois...
- Activités sportives : Bowling miniature, relais et différents parcours...
- Sorties : Cinéma avec « la Baleine et l'escargote », Jardin Panoramique de Limeuil avec un atelier sur les abeilles, Journée à Pompadour...

De Septembre à Décembre, différents thèmes « Douceur et Fantaisie », « Invitation sucrée, salée », « Le chaud et le froid » ont été abordés.

- ❖ Activités manuelles : Cuisine sucrée salée, Souvenirs de vacances, Tableau sensoriel, Donuts géants, Marionnettes fruits et légumes, Peinture hivernale...
- ❖ Activités culturelles : Parcours sensoriel, Chasse aux trésors, Contes au chaud
- ❖ Activités sportives : Sport Gourmand, Tir à l'arc sucré salé, Relais glaçons, Hockey glacial...
- ❖ Sorties : Chocolaterie Bovetti, Cinéma, Piscine...

Malheureusement, certaines sorties ont été annulées à cause du COVID. Nous reportons donc celles-ci sur 2022.



## POLE ADOS : BAPTISTE REJOU – LAURIANE BAS – JULIEN DEFORGE

### X Présentation :

L'enfance jeunesse fait partie intégrante de la politique menée par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais. Le secteur ados, appelé Pôle Ados bénéficie de l'ensemble des choix et des actions des élus du territoire. Le pôle ados est divisé en deux entités :

- ✓ Les 11/14 ans : Animatrice Lauriane BAS (responsable)
- ✓ Les 14/18 ans : Animateurs Baptiste REJOU (responsable) et Julien DEFORGE

L'année 2021 fut marquée par la crise sanitaire. En effet la COVID 19 a fortement impacté l'organisation du pôle ados. Durant le 2nd confinement qui correspondait aux vacances d'avril l'accueil ados s'est retrouvé fermé. L'âge des adolescents et leur autonomie leurs a permis de rester seul chez eux.

L'année 2019 avait été marquée par l'augmentation significative des 11/14 ans, l'année 2020 aura freiné cet élan dû à la COVID 19. La crainte de voir les effectifs ados chutés était réelle. En effet bon nombre d'associations sportives ou autre ont subi une forte baisse de fréquentation. Concernant le pôle ados, et ce,

dès sa réouverture les effectifs étaient très élevés. Au-delà du confinement, les mesures et restrictions sanitaires ont fortement impactées la vie sociale des adolescents. Ces derniers avaient besoin de se retrouver. La pandémie avait mis en avant la nécessité absolue de trouver un local ados adapté à la fréquentation de ce dernier.

C'est désormais chose faite avec l'acquisition d'un local ados rue ANDRE PICAUD qui sera opérationnel en septembre 2022. Ce bâtiment sur deux étages offre une belle capacité d'accueil. De plus son emplacement (proche de la cité scolaire) permettra aux adolescents de pouvoir s'y rendre facilement.

Enfin les bureaux des animateurs y seront installés afin d'ouvrir cet espace une bonne partie de la semaine.

Le bâtiment étant non meublé, une demande de subvention est en cours afin d'équiper le pôle ados de matériel adapté au public jeunes.



→ [Bilan 11/14ans LOCAL ADOS](#)

I animatrice: Lauriane BAS

L'augmentation constante des effectifs depuis septembre 2018 s'explique de la manière suivante :

### X Le travail :

La qualité du travail et l'implication de l'animatrice. Le public ados reste très difficile à capter. La personnalité de l'animatrice en place ainsi que la relation avec les ados est primordiale afin d'obtenir des résultats.

### X La collaboration :

L'objectif était de se servir de la réussite sur les 14/18 ans et profiter de cette dynamique. La collaboration d'une part avec les animateurs des 14/18 ans, ainsi que l'harmonisation de leurs compétences ont participé à cela. D'autre part avec les accueil de loisirs et la mise en place de « journées passerelles » afin d'accueillir les futurs ados.

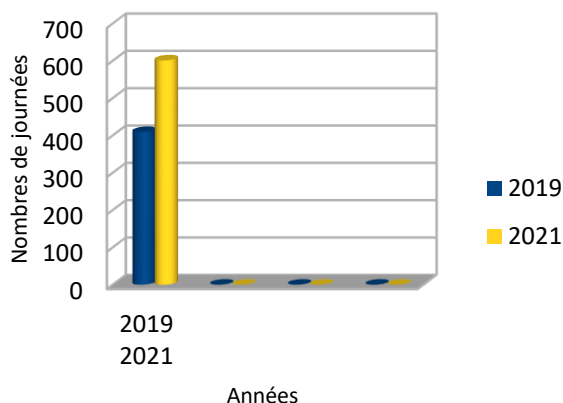
### X L'accessibilité :

Afin de couvrir le territoire, des navettes ont été mises en place pour amener les jeunes au local ados. Des points de ramassages quotidiens ont lieu à Piégut, Augignac, Milhac de Nontron, St pardoux, d'autres pourront ponctuellement être mis en place sur demande.



## Les chiffres en 2021 :

### nombre de journées 11/14ans



Nous constatons une forte hausse des fréquentations par rapport à 2019 (dernière année révélatrice sans covid).

La loi en vigueur autorise 12 ados par animateur. La seule présence de l'animatrice permet donc d'accueillir 12 ados maximum par jour. Cependant lorsque le nombre d'ados dépasse 8, les activités doivent se faire sur place par soucis de transport. La présence d'un animateur supplémentaire sur certaines périodes était nécessaire. De ce fait une autre animatrice a été recrutée pour la période estivale dans le but d'accueillir plus de jeunes ce qui explique en partie cette augmentation

\* Il faut ajouter à cela tous les mercredis hors vacances scolaires où le local ados est ouvert. La présence des ados est difficilement quantifiable. Du fait de leurs occupations les mercredis après-midi (UNSS, code , musique...), les ados se servent de cet accueil de manière épisodique dans l'après-midi. C'est donc un lieu de passage fréquenté et spontané.

L'objectif pour 2022 est de maintenir un taux de remplissage élevé et de se servir du nouveau local pour développer d'autres projets. Certaines périodes (février ou avril ) sont moins prisées par les ados. La météo sur ces périodes oblige des activités d'intérieurs. Les effectifs s'en ressentent.



→ [Bilan 14/17 ans 2018 :](#)

### Projet Citoyen :

2 Animateurs : Julien / Baptiste

Depuis l'arrivée de Julien en août 2017, deux chantiers sont réalisés simultanément chaque semaine de vacances scolaires. En 2021 le projet citoyen a très bien fonctionné malgré la fermeture en avril dû au confinement. 53 ados ont pu réaliser 11 jours de travail en moyenne. Les retours des mairies sont très positifs.

Grâce à l'ensemble des jours réalisés les jeunes pourront partir au ski en février, à Vieux Boucau en juillet ou au Futuroscope pendant les vacances de la Toussaint.

### Le projet citoyen en chiffre :

Projet citoyen	Nombre d'ados	Nombres communes	de	Nombre de chantiers	Total des gains
2017	40	13		15	8 133 €
2018	43	12		16	9 849 €
2019	46	15		17	10 054 €
2020	51	14		15	11 738 €
2021	53	10		11	8410€



Projet Citoyen depuis la fusion



La fermeture pour confinement sur les vacances d'avril nous a fait perdre 4 chantiers. Cependant le retard à été en partie comblé grâce à une forte participation des ados et des communes pendant les vacances d'été et de la Toussaint.

Depuis trois ans le projet citoyen fonctionne à plein régime. Les possibilités d'évolution sont minces. La priorité, reste de maintenir la qualité d'engagement et de satisfaction des ados et des communes du territoire.

**La carte ci-contre montre l'implication et la confiance des communes en ce projet. En effet 78 % des communes du territoire ont déjà réalisées 1 ou plusieurs chantiers.**

**Des communes comme SOUDAT et HAUTEFAYE ont réalisé leur premier chantier en 2021.**



### Les chantiers en 2021 :

Communes	Descriptif de chantier
Busserolles	Création d'un circuit routier dans la cour de l'école
Le Bourdeix	Nettoyage + Peinture
Soudat	Ponçage + peinture des volets de la mairie
St Saud Lacoussière	Nettoyage de chemins
Augignac	Peinture des portails de l'école
Hautefaye	Nettoyage + ponçage et peinture de la salle des fêtes.
Etouars	Peinture + lasure de la mairie
Bussière Badil	Peinture des portails de l'école
Association courte échelle	Peinture de l'épicerie sociale
St Martin le Pin	Peinture d'un pont+ porte de l'église +portail du cimetière
Piégut	Création d'un circuit routier dans la cour de l'école

Ce projet nécessite deux mini-bus en permanence et donc restreint nos possibilités d'accueil à 16 jeunes pour deux animateurs.

Le taux d'occupation pour le projet citoyen est de 100 % toute l'année.

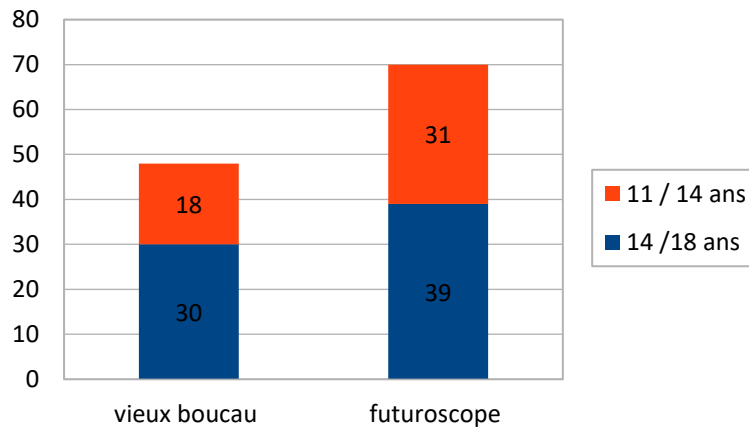
Le projet citoyen est maintenant connu de tous et sa réputation dépasse les frontières de la CCPN. Des collectivités voisines se renseignent sur le projet afin de créer des accueils 14/18 ans.

La quantité d'adolescents ainsi que le nombre conséquent de chantiers n'altère pas la qualité du travail réalisé. L'objectif est donc de continuer ainsi.

## Séjours & Sorties :

Les deux tranches d'âges ont participé en même temps aux mêmes séjours. Ce brassage a entraîné une véritable émulation entre les « générations ». Pour la 4<sup>e</sup> année le taux de remplissage des sorties et séjours a atteint les 100%.

En chiffre :



Tous les séjours ont affiché complet.

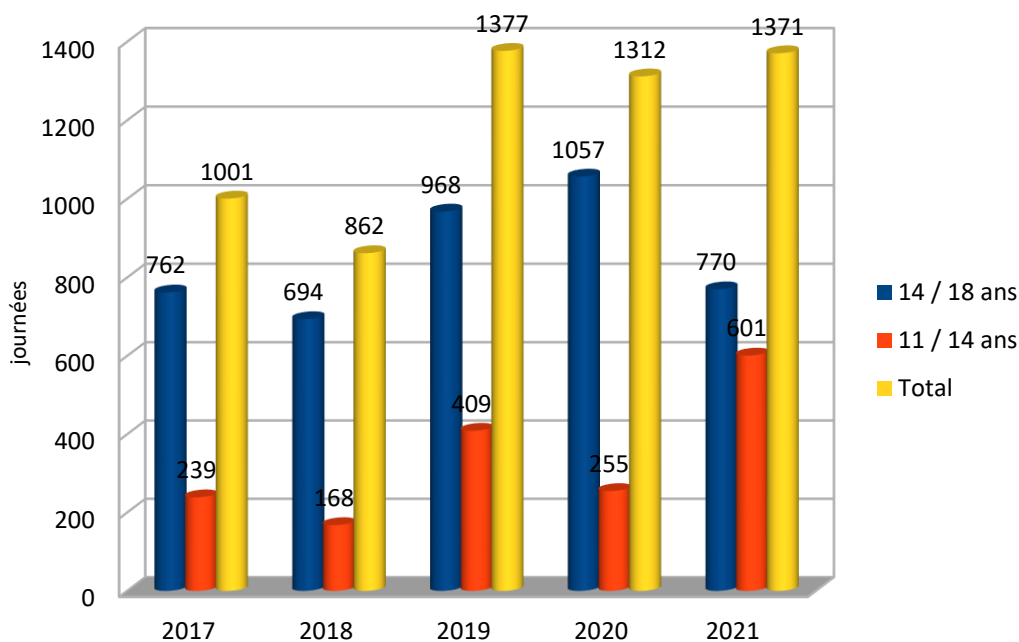
48 places à vieux boucau et 70 au Futuroscope. Le différentiel 11/14ans et 14/18 ans est plus important sur le séjour mer car les plus grand étaient prioritaires avec les jours travaillés sur le projet citoyen. Le séjour au Futuroscope montre quant à lui un équilibre entre les deux tranches d'âge. L'effort réalisé sur les 11/14 ans depuis 3 ans porte ses fruits.

Les sorties ont rencontré la même réussite que les séjours avec un taux de remplissage de 100% .

## Bilan & Fréquentation

*Fréquentation du pôle ados*

*Nombres de journées*





Le diagramme montre une forte augmentation jusqu'en 2019. Les fréquentations des années 2020 et 2021 sont très importantes en sachant que le local ados est resté fermé en avril 2021 et l'été 2020 pour les 11/14 ans. Il est fort à parier que sans la pandémie, la courbe de fréquentation du pôle ados aurait continué sa progression.

### Projections politique Enfance Jeunesse sur le Territoire

- X Réalisation de travaux dans le nouveau local ados
- X Accentuer notre démarche pédagogique avec les ALSH (journées passerelles ...).
- X Stabiliser les fréquentations comme en 2019 et une partie de 2020 .
- X Convaincre l'ensemble des communes de participer au projet citoyen.
- X Création d'une ligne de vêtement « pôle ados »



## **MULTI-ACCUEIL LILOBAMBINS : MARIE JO BROTONS**



### **I/ LE BILAN QUALITATIF**

- Les Projets 2021 :

#### **1 - AMENAGEMENT DES ESPACES DE VIE – INVESTISSEMENT MOBILIERS JEUX- SECURITE AU TRAVAIL**

Dans le cadre du travail en équipe sur le projet éducatif de la structure et suite à un état des lieux, des manques ont été constatés en jeux et mobiliers pour les enfants. Un projet global a été proposé en 2021. Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès des services de la CAF qui a été accordée à hauteur de 80%.

##### Points positifs du projet

- L'équipe a pu réaménager les différents espaces de vie des enfants répondant à leur besoin d'autonomie :
  - o Du mobilier à hauteur d'enfant favorisant des prises d'initiatives motrices
  - o Des jeux diversifiés favorisant des petits groupes d'enfants autour de jeux différents (moteurs, symboliques, de constructions...)
  - o Un espace dans le hall aménagé favorisant les rencontres entre enfants dans les 2 sections (même si cette démarche n'a pu être mise en place en 2021 liées aux restrictions du COVID)
  - o Des propositions sécurisantes pour la sieste des enfants (hamac) favorisant des relations adultes enfants privilégiées.
  - o 2 fauteuils et 2 tabourets ont été demandés pour répondre aux conditions de travail des professionnelles. Les fauteuils ont été répartis dans les 2 sections permettant une assise adaptée pour les pros. Une réflexion reste à poursuivre pour l'assise dans les dortoirs, le hall et l'entrée autant pour les professionnelles que pour les familles.
- Sécurisation des espaces extérieurs (cour des enfants moyens grands). Les dalles existantes présentaient des cailloux blessant les enfants lorsqu'ils tombaient de leur hauteur. Des dalles adaptées ont été demandées pour sécuriser l'environnement extérieur. Elles seront mises en place en Avril 2022.



#### **2- APPEL A PROJET CNRACL « METIERS DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE »**

En Février 2021, un appel à projet a été lancé par la CNRACL sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail des auxiliaires de puériculture. L'objectif est de sensibiliser et d'accompagner les employeurs sur les conditions de travail, d'observer et d'analyser les risques auxquelles les professionnelles sont confrontées au quotidien (absentéismes, turn over, TMS, risques psychosociaux).

Au regard de l'histoire de la structure et de l'évolution du travail effectué par la collectivité et par l'équipe, ainsi que les pistes amorcées, il était tout à fait pertinent de pouvoir répondre à cet appel à projet par le biais d'un dossier décrivant les perspectives qui se déclinent en 2 axes :

- La réflexion sur le cadre général et l'organisation du travail
- L'aménagement ergonomique des espaces de vie et des conditions de travail des professionnelles

En décembre 2021, la collectivité a été retenue bénéficiant un accompagnement technique et financier à hauteur de 110 000 €. Ce projet débutera en 2022 et pour une durée de 2 ans.

### **3 - REACTUALISATION DU DOCUMENT UNIQUE**

Dans la continuité du travail sur les conditions de travail des professionnelles, le document unique a été réactualisé suite à sa mise en place en 2016, la réflexion s'est poursuivie en équipe lors des journées pédagogiques sur les points à réinterroger dans leur ensemble. Ces interrogations sont en lien direct avec le projet de la CNRACL et constituent une réflexion complémentaire au travail engagé.

Une formation pour l'ensemble des professionnelles est envisagée pour l'année 2022 relatives « aux gestes et postures ».

### **4 - LES EVOLUTIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Le travail de réflexion en cohérence avec la pratique professionnelle se poursuit dans la relation avec les enfants et les familles.

Une journée pédagogique a dû être à nouveau annulée sur l'année 2021 en raison du contexte sanitaire.

Toutefois, une formation en intra a été mise en place sur 2 jours pour l'ensemble du personnel. La thématique choisie par l'équipe s'est orientée vers « la bientraitance en établissement d'accueil du jeune enfant ».

Cette démarche sera reconduite en 2022 dont la thématique sera à définir mais portera sur l'accompagnement éducatif ou la parentalité.

Les actions éducatives spécifiques proposées au cours de l'année :

- Organisation en Juillet d'une intervention avec les pompiers / pique-nique
- Davantage de balades ont pu être mises en place à proximité de la structure pour les bébés et la section des moyens grands
- Repas et/ ou gouter proposés en extérieur (suivant le temps)
- Participation à des actions mises en place par le centre de loisirs (structures gonflables, utilisation de la cour, prêt de tricycles ou autres ...)
- Mise en place de jeux d'eau plus réguliers

Pour certains ateliers proposés en extérieur, des difficultés sont toutefois rencontrées liées au manque d'ombre dans les deux sections.

### **5- REACTUALISATION DES PROTOCOLES D'URGENCE, MEDICAUX ET DE SOIN**

Les différents protocoles ont été réactualisés et validés dans le courant du premier semestre 2021. Une réunion avec l'ensemble du personnel a été mise en place pour échanger sur sa mise en œuvre.

Cependant, **le décret du 31 Aout 2021** relatif aux établissements d'accueil du jeune enfant a apporté des nouvelles dispositions règlementaires concernant le domaine médical, nécessitant à nouveau une réactualisation à envisager pour l'année 2022.

### **6 - MISE EN PLACE DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ET FINANCIER**



Le règlement de fonctionnement du service ainsi que le règlement financier ont été réactualisés et validés en fin d'année 2020. De plus, la facturation est passée en janvier 2021 à échéance avec un mode financement plus diversifié pour les familles (espèce, chèque, virement.).

Cette démarche amène une meilleure lisibilité et gestion au quotidien et pour les familles une meilleure compréhension de leur facture. Concernant les modes de règlement, la diversité a permis aux familles d'utiliser essentiellement le virement dans le courant de l'année 2021.

Le mode de paiement par CESU reste une problématique en lien avec le nombre de familles, le coût et la difficulté du circuit de paiement.

Des points du règlement de fonctionnement devront également être réactualisés en lien avec le décret d'Aout 202

**7 - DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION BIO ET LOCALE** (actions développées par l'infirmière et la cuisinière en lien avec la direction et l'équipe) La Loi EGALIM (les mesures pour la restauration collective publique)

○ Au plus tard le 1/01/2022, les restaurations collectives devront proposer une part au moins égale à 50% de produits alimentaires et qui répondent à certains critères

○ Une diversification des protéines et menu végétarien devront être mis en place

○ L'interdiction des bouteilles d'eau et des barquettes en plastique et un changement progressif de la vaisselle devra être mis en place pour être en règle pour 2025

- Au sein du multi accueil, un ensemble de produits bio et locaux ont été mis en place avec un goûter 100% bio une fois par semaine ainsi qu'un menu végétarien. Un projet a été mis en place pour diversifier les fournisseurs en termes de fruits, légumes et viandes.

- Les bouteilles d'eau ne sont plus utilisées pour le groupe d'enfants moyen grands réduisant ainsi le coût.

- Une étude budgétaire a été effectuée



Pour l'année 2022, une étude va être envisager et sera proposer pour le renouvellement progressif de la vaisselle afin d'être en conformité en 2025.

## **8-COVID**

Différemment de l'année 2020, le service a été impacté par la COVID à différents niveaux :

- Fermeture exceptionnelle de 4 jours en Février (1 professionnelle COVID)
- Fermeture 2 semaines en Avril (confinement)
- Difficultés de la mise en œuvre des protocoles et recommandations,
- Difficultés de répondre à une qualité d'accueil des familles liés non seulement au circuit, l'entretien mais à l'attente des familles que cela a généré lors des séparations et des retrouvailles

## **II/ LE BILAN QUANTITATIF**

➤ Fréquentation

➤

### **1-Nombre De familles et enfants par lieu d'habitation**



Communes	Nombre de familles du Multi accueil								
		2018		2019		2020		2021	
		familles 2018	enfants 2018	familles 2019	enfants 2019	familles 2020	enfants 2020	familles 2021	enfants 2021
	Abjat	2	3	1	1	3	3	2	3
Communauté de communes du Périgord nontronnais	Augignac	2	2	1	1	0	0	1	1
	Busserolles	0	0	0	0	0	0	0	0
	Bussière Badil	1	5	2	2	0	0	1	1
	Champniers Reilhac	2	2	2	2	1	1	1	1
	Champs Romain	1	1	1	2	2	2	3	3
	Connezac	0	0	0	0	0	0	0	0
	Etouars	1	1	1	1	0	0	0	0
	Hautefaye	0	0	0	0	0	0	0	0
	Javerlhac la chapelle	3	5	4	5	2	2	1	1
	Le Bourdeix	0	0	0	0	0	0	0	0
	Lussas Nontronneau	1	1	2	2	1	1	0	0
	Milhac de Nontron	1	1	0	0	1	1	1	1
	Nontron	19	22	20	22	19	19	21	24
	Piégut Pluviers	2	4	1	1	1	1	0	0
	Saint Barthelemy de Bussière	0	0	0	0	0	0	0	0
	Saint Martial de Valette	4	5	8	8	7	8	7	8
	Saint Front la Rivière	1	1	1	1	0	0	0	0
	Saint Front sur Nizonne	2	2	1	1	0	0	0	0
	Saint Martin le Pin	0	0	3	3	1	1	3	3
	Saint Pardoux la Rivière	4	5	4	4	4	4	2	2
Saint Saud Lacoussiere	1	1	0	0	0	0	1	1	
Saint Estèphe	1	2	2	2	1	1	1	2	
Savignac de Nontron	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sceau Saint Angel	0	0	0	0	1	1	0	0	

	Soudat	0	0	0	0	0	0	0	0
	Teyjat	1	1	1	1	1	1	0	0
	Varaignes	0	0	1	1	1	1	0	0
<b>total</b>		<b>49</b>	<b>64</b>	<b>56</b>	<b>60</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>45</b>	<b>51</b>
hors secteur	Bourdeilles	1	1	1	1	1	1	0	0
	Cantillac	1	1	3	3	2	2	2	2
	Champagnac de Bélair	2	2	1	1	0	0	0	0
	Condat sur Trincou	0	0	0	0	1	1	1	1
	Château Leveque	0	0	0	0	1	1	1	1
	Champeau et la chapelle	0	0	0	0	1	1	1	1
	La chapelle Faucher	1	1	0	0	0	0	0	0
	La Gonterie Boulouneix	1	1	1	1	0	0	0	0
	Nontronneau	0	0	0	0	1	1	1	1
	Monsec	1	1	1	1	0	0	0	0
	Périgueux	1	1	0	0	0	0	1	1
	Rudeau Ladosse	1	1	0	0	0	0	0	0
	St Jory de Chalais	0	0	0	0	1	1	1	1
	Saint Romain et Saint Clément	1	1	0	0	1	1	1	1
	Saint Vincent sur l'Isle	1	1	0	0	0	0	0	0
	Marthon	0	0	1	2	1	2	1	1
	Nantheuil	0	0	1	1	1	1	1	1
	Luzille (37)	0	0	1	1	0	0	0	0
	Brantome	0	0	0	0	1	1	1	1
	Vouzan	0	0	0	0	0	0	1	2
Magnac la valette villars	0	0	0	0	0	0	1	1	
Miallet	0	0	1	1	1	1	0	0	
<b>TOTAL</b>		<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
<b>Total</b>		<b>60</b>	<b>75</b>	<b>67</b>	<b>72</b>	<b>59</b>	<b>61</b>	<b>59</b>	<b>66</b>

Le service du multi accueil a ouvert 216 jours avec une fréquentation de 59 familles et 66 enfants. Le contexte de 2021 fut à nouveau marqué par un épisode de confinement en Avril d'une durée de 2 semaines (9 jours) comptabilisés dans les 216 jours. La structure a pu répondre dans cette période à des familles prioritaires.

En 2021, 66 enfants ont fréquenté le service avec des accueils majoritairement contractualisés. 23 Familles ont intégré la structure essentiellement sur la fin de l'année, et 27 enfants ont quitté le multi accueil pour l'entrée à l'école.



## **2-Le taux d'occupation**

Taux d'occupation en heures facturées : **58.44%/ 59.52% (4 jours décomptés en Février 2021)**

- Quelques éléments explicatifs :
  - Des besoins différents des familles le matin, le soir et pendant les périodes de vacances scolaires.
  - Baisse de la fréquentation également les vendredis après-midi (familles qui exercent essentiellement chez Hermès)
  - COVID :
    - Confinement (9 jours de fermeture en Avril relatif au confinement sont intégrés dans les 216j impactant le taux d'occupation, en cours de révision avec la CAF)
    - Absence des enfants malades
  - Difficultés pour répondre aux familles qui sont dans des situations professionnelles avec des horaires irréguliers, en intérim
  - Liste d'attente des familles : 30 familles ont été positionnées en liste d'attente sur l'année 2021. 16 réponses favorables ont pu être apportées aux familles en fonction de leur besoin. En revanche, 14 familles ont annulé l'accueil pour les raisons suivantes :
    - En attente d'une réponse rapide pour des raisons de reprise d'emplois, inquiétude d'être dans l'attente, orientation vers plusieurs modes d'accueil individuel ou collectif
    - Perte d'emploi pour une famille
- Des pistes de travail sont en cours pour optimiser le taux d'occupation :
  - Agrément modulable
  - Commission d'attribution
  - Définition de critères d'admissions

## **3-Le Taux de facturation 2021 : 108.87%**

2020 : **106.24%**

Stabilisation du taux de facturation depuis 2019 et 2020 lien avec le réajustement des contrats des familles au plus près de leurs besoins. La légère hausse sur l'année 2021 peut se situer à une augmentation des absences pour maladie en hausse en 2021 en comparaison avec l'année 2020. Les 3 jours de carence pour maladie impactent le taux de facturation. De plus, une augmentation a également été identifiée pour des convenances personnelles des familles.

Face à ce contexte ayant entraîné des périodes de fermeture du service avec un accueil des enfants moins importants, la CAF a contribué aux financements des établissements d'accueil du jeune enfant par le biais d'aides compensatrices.

Concernant le multi accueil, la collectivité a perçu un montant de **11 321€** au titre de cette aide exceptionnelle pour l'année 2021.

#### 4-Emploi des familles

#### 5-Tranches de prix horaire sur facture



Tranche de prix horaires	Informations	2018	2019	2020	2021
Jusqu'à 0.75€	Familles accueillies	26	29	18	20
+0.75 à 1€	Familles accueillies	6	3	8	8
+1€ à 1.25€	Familles accueillies	7	8	9	8
+1.25€	Familles accueillies	21	27	23	23
<b>Total Général</b>	<b>Familles accueillies</b>	60	67	58	59
Taux horaires moyen		1.06€	1.21€	1.26€	1.14

Depuis 2018, le tarif moyen était en augmentation mais semble redescendre sur l'année 2021 avec une légère augmentation des familles se situant au tarif plancher.

11 familles ont un tarif inférieur à 0.50€ et 5 familles ont un tarif supérieur à 2€

#### ➤ LES PERSPECTIVES DE TRAVAIL POUR L'ANNEE 2022 :

- Réactualisation du projet d'établissement sur 2022 et 2023, ainsi que les différents protocoles en lien avec les décrets du 31 Aout 2021 relatif aux établissements d'accueil et le référentiel du bâtiment.
- Accompagnement et mise en œuvre des actions du projets CNRACL (cartographie, diagnostic et définition du plan d'action)
- Développer le travail avec la cuisinière et l'infirmière sur l'alimentation bio du jeune enfant :  
Etude de faisabilité financière
- Promouvoir l'alimentation responsable en faveur de la petite enfance

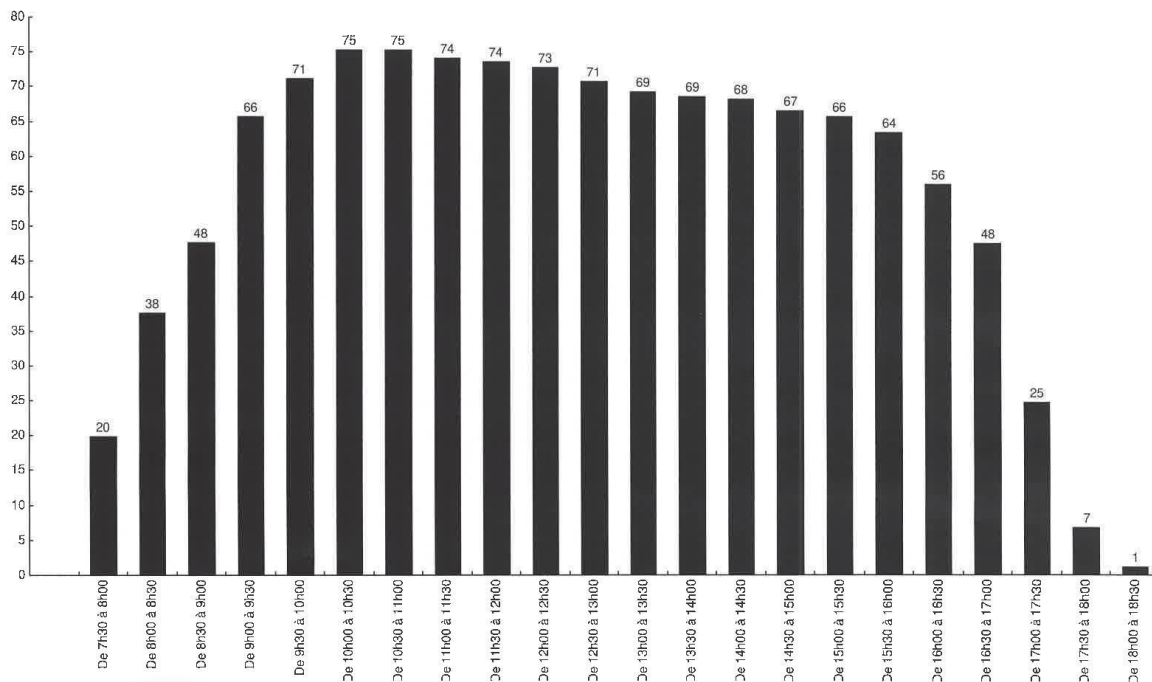


# ANNEXES : TAUX DE FREQUENTATION HORAIRE

LILO BAMBINS

Edité le : 22/06/2022

**Taux de fréquentation horaire**  
Du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021  
Heures réelles, tous les enfants





## L'Espace Enfance Familles

regroupe plusieurs services et actions en faveur de la toute petite enfance et de la famille :

un **Relais Petite Enfance (RPE)** ; un **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** ; des **actions ponctuelles en direction des familles ...**

**C'est un lieu d'échanges, d'information, d'écoute et d'accompagnement**

### Salle d'activité, Nontron

(Utilisée pour toutes les actions)



En 2021, l'espace de Nontron a accueilli quelques **belles nouveautés**, avec l'aide de la CAF.

**Une nouvelle toiture**



**Du matériel de motricité** : une structure toboggan adaptée aux enfants dès 12 mois



### Salle d'activité, Saint Estèphe

(Utilisée uniquement par le Relais Petite Enfance)



Création d'une « ludothèque » à destination des professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles ; gardes à domicile) :

**La « LUDIBULLE »**

Un catalogue du matériel disponible au prêt sera inséré sur le site internet de la communauté de communes fin 2022





## Le Relais Assistantes maternelles devient « Le Relais Petite Enfance »

Le **projet de fonctionnement** conclu avec la CAF a été **renouvelé jusqu'en 2026**, permettant ainsi la mise en place, localement, d'actions en faveur des professionnelles de l'accueil familial et des parents qui les emploient.

### Nouveau nom, nouvelles missions

Le référentiel national définit les missions des Relais Petite enfance :

En direction des **assistants maternels, et des professionnels de la garde d'enfant à domicile**

- offrir un **lieu d'information, d'échange et d'écoute**, et un cadre pour échanger sur les pratiques professionnelles ;
- proposer des **ateliers d'éveil aux jeunes enfants** qu'ils accueillent pour partager des moments en petite collectivité ;
- faciliter **l'accès à la formation continue** et informer sur les possibilités d'évolution professionnelle ;
  - les assister dans les démarches sur [monenfant.fr](http://monenfant.fr).
- Participer à **l'information des candidats au métier**.

En direction des **parents :**

- Informer sur l'ensemble des **modes d'accueil individuels et collectifs présents sur leur territoire**.
- Informer spécifiquement au sujet de l'accueil individuel, en les **accompagnant dans leur rôle de particulier employeur**.

### Quelques chiffres

9 assistantes maternelles différentes ont suivi une formation professionnelle

388 participations d'assistantes maternelles et 874 d'enfants aux **97 ateliers d'éveil** proposés, soit **1262**

**411 questions administratives** ont été accompagnées

## En faveur des parents et des enfants :

### Le LAEP « Farandole »

Inspirés des Maisons Vertes de Françoise Dolto, le LAEP ont pour vocation de :

- + permettre le **partage d'expériences et les échanges entre parents**
- + contribuer à **l'éveil social de l'enfant**

En 2021, l'accueil au LAEP a été fortement perturbé par la pandémie. Ainsi, seuls **17** temps d'accueil ont eu lieu (13 en 2020 et 35 les années précédentes). Ces temps ont permis **95** participations d'enfants, soit en moyenne **6** enfants par séance, accompagnés par au moins un parent, soit **~12 personnes par séance**.

### Les autres actions menées en 2021 :

Accompagnées par divers professionnels

#### Pendant la grossesse

Des ateliers de chant prénatal pour favoriser le bien être et tisser une première relation avec bébé ...



#### Quand le langage vient à l'enfant



Pour toute personne qui se questionne : **des actions thématiques à destination des adultes**

Des temps de discussions, d'initiation... Autour du langage et de la communication avant le langage (« parler avec 1mot,1 signe »)



#### Pour les enfants accompagnés d'un parent...



Des ateliers autour du chant, des comptines, du spectacle vivant ...

Pour une autre approche de la musique de la langue française.



Ces actions ponctuelles (**11**) ont mobilisé **129 personnes**

En partenariat avec les **bibliothèques** et le **cinéma** de la communauté de communes :

« **Les petites oreilles** » accueillent parents et enfants autour des livres, à la bibliothèque.

« **Mon 1<sup>er</sup> ciné** » accueille les plus jeunes, accompagnés pour une découverte du monde extraordinaire du 7<sup>ème</sup> art, avec des œuvres et un environnement adapté au très jeune public.

## CINEMA LOUIS DELLUC : XAVIER HIRISSOU

### Une nouvelle année marquée par la pandémie.

Début 2021, l'ensemble des établissements cinématographiques reste clos suite à une seconde fermeture administrative (depuis le 29 octobre 2020), frappés de plein fouet par un virus difficilement contrôlable. **La réouverture à lieu le 19 mai**, avec dans un premier temps une jauge réduite et un couvre-feu, puis des entrées conditionnées au passe sanitaire, et finalement au passe vaccinal. C'est donc le bilan d'une activité réduite et contrainte qui est présenté.

### LES RECETTES D'EXPLOITATION

*Données fournies à titre indicatif mais sans possibilité de comparaison avec d'autres années d'exploitation.*

- Recettes guichet : **48 614,83 €**

- **589 séances**

- **11 498 entrées payantes**

- **Prix moyen : 4,47 €**

- **Moyenne de 19 spectateurs/séance**

- **Prime Art & Essai : 8 146,00 €**

On note cependant une hausse des entrées et des recettes **de 7,7 %** sur la période mai/décembre 2021 par rapport au 20 dernières années pour le cinéma Louis Delluc (la baisse nationale est de 25 %) (cf annexe)

### LES AIDES EXCEPTIONNELLES A L'EXPLOITATION

Afin de soutenir l'exploitation cinématographique dans le contexte de pandémie, le Centre national du cinéma et de l'image animée a accordé plusieurs aides au salle :

CNC – soutien automatique renforcé : 3071,00 €

CNC – fond de sauvegarde : 957,00 €

**TOTAL = 4 028,00 €**

### EDUCATION A L'IMAGE

Inciter les enfants, dès le plus jeune âge, à prendre le chemin d'une salle de cinéma est un des grands enjeux du cinéma Louis Delluc : centre de loisirs, écoles, collèges et lycées et même le relais d'assistante maternelle, se sont incontestablement appropriés la salle. Une large place est accordée à l'éducation à l'image : Le cinéma Louis Delluc poursuit ainsi son rôle d'acteur et de partenaire professionnel via les dispositifs nationaux que sont :

- « Ecole & cinéma » (comprenant le développement de « maternelle et cinéma »),
- « Collège au cinéma »
- « Lycéen et apprenti au cinéma ».

**En 2021, c'est plus de 1000 élèves** de la maternelle au lycée qui, dans le cadre scolaire, ont accès à plusieurs séances dans l'année, et peuvent découvrir des œuvres cinématographiques dans la salle. Nous accompagnons ces séances par un temps d'échange avant et après la séance, en proposant des pistes de lecture, ou en abordant la notion d'analyse filmique.

### BILAN DES ACTIONS / ANIMATIONS

#### De Janvier à Mai

Durant cette période, les établissements scolaires (maternelles, écoles primaires, collèges et lycées) de notre territoire ont été privés des séances programmées d'éducation à l'image. Ce fut alors pour l'équipe du cinéma, l'occasion d'adapter son activité en proposant à ces établissements scolaires de rompre leur isolement culturel et d'aller les rencontrer en classe.

Des ateliers ludo-éducatifs autour du vaste sujet, et ô combien passionnant, CINEMA ! ont été organisés : l'histoire du cinéma, la notion de montage, le rire au cinéma, décrypter une affiche de cinéma, fabriquer un thaumatrope. Cette



initiative a permis avant tout de préserver le lien avec les élèves, les enseignants et de pouvoir continuer à transmettre le cinéma, sous une forme différente, ce, malgré la crise sanitaire subie.

Nous avons fait la même démarche dans **les 3 centres de loisirs** en proposant des ateliers plus ludiques : doublage d'un extrait film, light-painting, atelier fonds vert, j'invente une histoire et je fais mon story-board.

Durant les vacances de février 2021, pendant une semaine, les animateurs du Cinéma ont accompagné des volontaires du Local ados de Nontron à la création d'un Pocket Film dans le cadre d'un concours organisé par l'Association Ciné Passion : réaliser un film de 3 min. max avec son portable.

Thématique imposée : "Mon action pour l'environnement".

De Mai à Août

Reprise progressive de l'activité le 19 mai 2021 sous couvert de jauge limitée (30% puis 60%) et d'offre timide de films, ainsi que d'un couvre-feu.

- Séance collectors : La leçon de Piano.
- Mise en place d'une Saison Opéra/Ballet/Théâtre.
- Festival d'avant-première AFCAE (7 films présentés en avant-première)
- Séances « Ciné p'tit Déj » à partir de 3 ans, le mercredi matin. Coloriages et collation offerts

**Séances de cinéma plein air** organisées en partenariat avec Ciné Passion. Deux projections, encadrées par un protocole sanitaire sérieux et validé par les autorités préfectorales, ont eu lieu à :

- Champniers & Reilhac avec l'Amicale Laïque – Projection de «kaamelott »
- Javerlhac avec le Comité des Fêtes – Projection de « les croods 2 » De Septembre à Octobre
- Festival Play it again ! Diffusion de 3 films du patrimoine
- Avant-première du film « le loup et le lion ».
- Ciné 4'h (Une animation + un film + un goûter) pour les 4/6 ans (Proposé une fois par mois)
- Partenariat avec le festival nature **La chevêche** (Projections et débats)

De Novembre à Décembre

- Proposition à destination du public jeune / Atelier Street Art autour du film « le peuple loup » en partenariat avec CINA /Atelier ciné Game (en partenariat avec le local Ado de Nontron)
- Mois du Doc' (3 documentaires programmés avec intervenants et échange après la projection : Douce France en partenariat avec l'association « Le tri-cycle Enchanté » et la confédération paysanne / »Radiograph of a Family » en partenariat avec le festival Ôrizons/ être avec les Abeilles )
- 11 séances de Noël (scolaire, Comité d'Entreprise,) autour de proposition de film adapté (420 entrées au total)
- Avant-première du film « Tous en Scène 2 »

**FESTIVAL PLAY IT AGAIN!**  
Les films d'hier dans les salles d'aujourd'hui  
7<sup>e</sup> édition  
15-28  
SEPT  
2021

**Ciné Plein-air**  
**Champniers-Reilhac**  
**Samedi 7 Août à 22H**

IL REVIENT PAS POUR TRIER LES LENTILLES.

**KAAMELOTT**  
PREMIER VOLET  
ALEXANDRE ASTIER

Buvette, Pop-corn sur place

Tarifs  
6,50 €  
4 € /-14 ans

Repli en cas d'intempéries : Cinéma Louis Delluc  
Organisé en partenariat avec l'association Village-en fête et cinépassion en Périgord

CINÉ PASSION LOUIS DELLUC

**Ciné-anim'**

**Atelier Street art + le film !**

**Mercredi 3 novembre**

**15h00**

LOUIS DELLUC

**Atelier Street-art**  
proposé par Le musée imaginé  
+  
**Le Peuple loup** (1h43) de Tomm Moore  
A partir de 6 ans

Places limitées, inscriptions par mail :  
cinenontron@gmail.com

Horaires et infos sur [www.cinepassion-dordogne.com/nontron](http://www.cinepassion-dordogne.com/nontron)



## Service Culture :

### **Réseau des Médiathèques**

**Responsable du service : Céline LACROIX**

**Florence BARTEAU-LASTERE** : Assistant de conservation du patrimoine

**Chantal DEPLAT** : Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe

**Coraline DELSART** : Adjoint du patrimoine 2<sup>ème</sup> classe

**Marie-Christine MARTIAL** : Adjoint du patrimoine 2<sup>ème</sup> classe

### **Les nouveautés en 2021 :**

-Réouverture de la bibliothèque de Busserolles

Après quelques années de fermeture la bibliothèque de Busserolles est à nouveau accessible au public. Elle est ouverte le mardi et le samedi après-midi. Une bénévole, Marie-José Charriaud, assure l'accueil et la gestion de la bibliothèque. Elle accueille la classe et travaille avec le centre de loisirs de Busserolles.

-Création d'un agenda culturel

Ce support de communication permet d'informer les adhérents et les non- adhérents des animations saisonnières sur le réseau.

### **-Multiplication des supports de communication**

Afin d'harmoniser les supports de communications, une charte graphique a été développée. Elle permet de créer facilement des supports de communication pour l'ensemble du réseau : tracts informatifs sur les horaires, affichage, informations en ligne.

Une programmation mensuelle des post facebook est établie en fonction des animations sur le réseau.

Une lettre d'information a été mise en place, elle permet d'informer les adhérents des animations, des nouveautés etc.

Les informations passent aussi sur le panneau pocket et sur le crieur.

### **Le réseau ne fonctionnerait pas**

**sans les bénévoles et les secrétaires de mairie:**

**Mme Brouillet, Mme Roussarie, Mme Moutailler, Mme Valpy, Mme Verichon, Mme Lapeyre, Mme Charriaud, Mme Granvaud, Mme Salesse, Mme Tabouret, Mme Vincent Gaillou, Mme Parachou, Mme Maslard, Mme Lachaud, Mme Séjourné, Mme Mazières, Mme Gorre, Mme Charlat, Mme Berto, Mme Juge, Mme Mallet.**

### **2021 en quelques chiffres :**

**39 708 prêts**

**582 nouveaux inscrits**

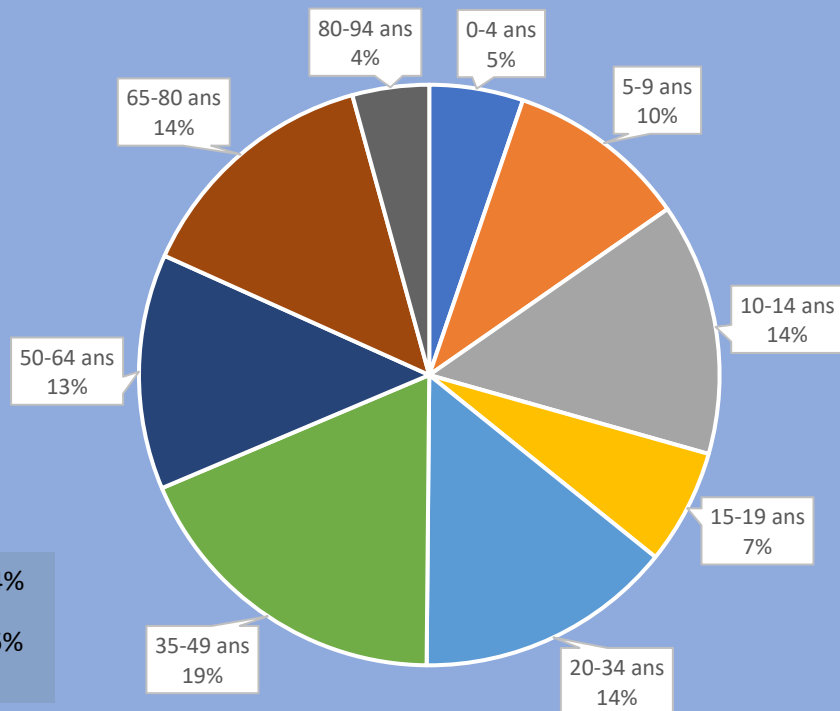
**1842 adhérents soit 12% de la population**

**21 523 documents + 4524 de la BDDP**

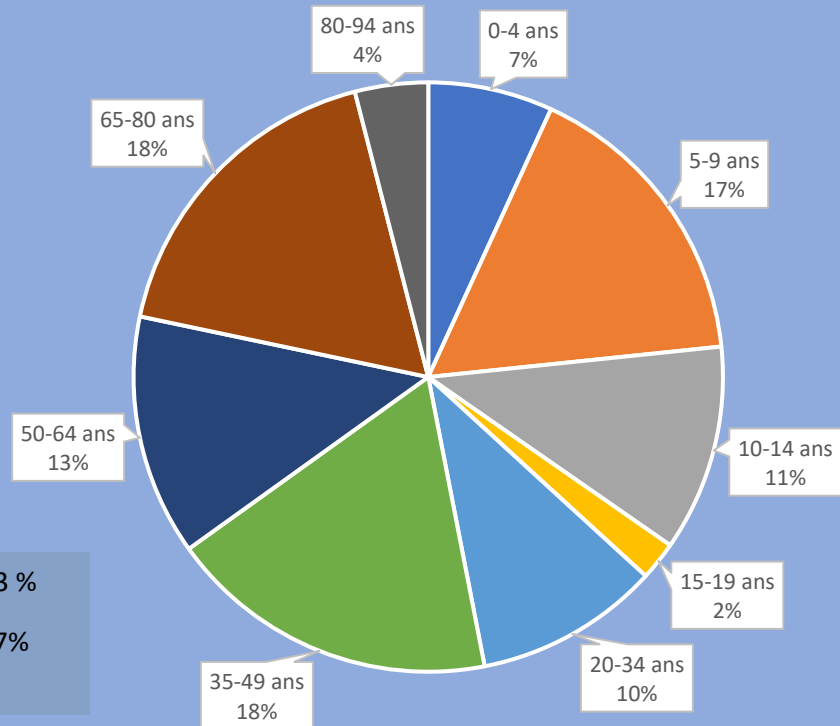


## Répartitions des adhérents par tranches d'âges

### Adhérents Nontron



### Adhérents St Pardoux



### Répartitions des achats/dons sur Nontron

	Livres	Périodiques	CD	MP3	Kamishibai	Total	
Adulte	538	37	1	0	0	576	61%
Jeune	335	28	0	0	1	364	39%
Discothèque	2	0	2	4	0	8	
Multimédia	0	0	0	1	0	1	
<b>Total</b>	875	65	3	5	1	949	

### Répartitions des achats/dons de Saint Pardoux la rivière

	Livres	Périodiques	CD	DVD vidéo	Jeux	Total	
Adulte	544	0	5	0	1	550	60%
Jeune	362	2	0	0	2	366	39%
Discothèque	1	0	22	0	0	23	
Multimédia	0	0	1	0	0	1	
Vidéotheque	0	0	0	1	0	1	
<b>Total</b>	907	2	28	1	3	941	

### Répartitions des achats/dons sur l'ensemble du réseau

	Livres	Périodiques	CD	DVD vidéo	MP3	Kamishibai	Jeux	Total	
Adulte	1082	37	6	0	0	0	1	1126	59%
Jeune	697	41	0	0	0	1	2	741	39%
Discothèque	3	0	24	0	4	0	0	31	
Multimédia	0	0	1	0	1	0	0	2	
Vidéotheque	0	0	0	1	0	0	0	1	
<b>Total</b>	1782	78	31	1	5	1	3	1901	

### Répartition des prêts en %

	St Pardoux		Nontron	
	Adulte	Jeunesse	Adulte	Jeunesse
Documentaires	6%	11,5%	6,4%	6,2%
Romans dont :	24,5%	7%	31,9%	6,4%
-romans	57%		51,6%	
- policiers	15,6%		22,6%	
-science-fiction	1%		3,3%	
-nouvelles	0,4%		0,3%	
-terroir	24%		21,7%	
-biographie	NS		0,4%	
Bandes Dessinées	7%	17%	8%	10,8%
Albums		16,6%		16,6%
Autres : contes, théâtre poésie	1%	1%		1,9%
DVD		7%		8,7%
CD		3%		3,1%
<b>Total</b>	38,5%	51,5%	46,3%	41,9%

La bibliothèque de St Martial de Valette n'apparaît pas ici car c'est une structure qui fonctionne avec les enfants de l'école et de la garderie.

<b>Prêts</b>	<b>Nontron</b>	<b>St Martial de Valette</b>	<b>St Pardoux la Rivière</b>	<b>Total</b>
<b>2020</b>	20 333	2801	933	28 349
<b>2021</b>	27 935	2692	13 504	44 131

## Les conditions sanitaires en 2021

### Ouverture des bibliothèques

Dès la fin 2020, les bibliothèques, bien que considérées comme espaces culturels, ont le droit d'accueillir du public. La jauge est d'une personne pour 8 m<sup>2</sup>. Les documents sont désinfectés et mis en quarantaine. Les locaux sont régulièrement aérés et désinfectés.

### Accès aux bibliothèques

En avril 2021, les personnes à plus de 10km, désirant se rendre en bibliothèques doivent se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire. Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans. Les personnes doivent se désinfecter les mains. A partir de l'été 2021, l'accès aux bibliothèques est soumis au passe sanitaire.

### Accueil des classes

Malgré l'absence de réglementation nationale et afin de protéger les personnes les plus vulnérables, les bibliothèques du réseau n'ont repris l'accueil des classes qu'à partir du mois de juin. Afin de continuer le développement de la lecture publique sur le territoire, deux salariées se sont déplacées dans toutes les classes et dans les centres de loisirs, proposant lectures, ateliers et un choix de documents en prêts.

Ce service a imposé aux agents une grosse logistique et beaucoup de manutention. Afin de faciliter les déplacements, 20 caisses gerbables ainsi que deux chariots ont été achetés.

### Animations

Compte tenu des restrictions à prendre en compte nous avons jugé préférable d'annuler toutes les animations de janvier à septembre.

<sup>1</sup> sources : <https://www.biblio-covid.fr/>

## Bilan des animations

### Prix des lecteurs du 01/11/2020 au 30/04/2021

Une petite participation cette année avec seulement 22 votants sur le réseau. Le prix des lecteurs fonctionne bien à Nontron, les débuts sont plus compliqués à St Pardoux la Rivière.

### Atelier écriture (vendredi après-midi de novembre)

Deux participants aux ateliers d'écriture du mois de novembre. En espérant une meilleure participation, nous avons programmé les prochains ateliers les samedis après-midi de mars.

### Alors raconte (mensuelle)

Un début laborieux, dû à une mauvaise communication auprès de nos usagers et des non-usagers. Puis des personnes sont venues régulièrement.

### Les petites oreilles (mensuelle)

Peu de participants, quelques habitués, un manque de visibilité sur le territoire.

## **Soirées jeux de sociétés**

Deux soirées ont eu lieu, une à Nontron et une à St Pardoux attirant une douzaine de personnes à chaque fois.

De bons retours, pour la prochaine saison culturelle, nous avons choisis d'adapter ces temps d'animations ; nous avons programmés deux temps en soirée, pour les plus grands et 4 temps en après-midi plutôt pour les enfants.

## **Sortie mycologique**

Une quinzaine de personnes ont participé à cette animation qui a eut beaucoup de succès. Les participants ont proposé de prévoir, pour la prochaine fois un temps partagé autour d'un repas type auberge espagnole, les conditions sanitaires n'ayant pas permis cela cette fois-ci.

## **Expositions**

-C'est mon genre

-Lettres de Dordogne, exposition partagée sur 3 bibliothèques : Nontron, St Pardoux et Piégut

-Expo collages artiste local

-la biodiversité

-les peintres

## **Mais que font les bibliothécaires quand la bibliothèque est fermée ?**

### **Enrichissement des collections**

Acheter des livres pour une collectivité, c'est être au courant des sorties, des actualités, connaître son public, analyser les données statistiques, et suivre les séries. C'est-à-dire faire une veille documentaire pertinente et régulière.

Les documents doivent être récupérés en librairie.

Lorsqu'ils arrivent à la médiathèque, il y a tout un travail informatique de traitement du document, il faut les pointer, les exemplariser, les cataloguer. Il y a ensuite un travail d'équipement du livre : cotation, renfort, tampon, et couverture.

### **Gestion de la bibliothèque**

La gestion quotidienne de la bibliothèque, c'est nettoyer les documents, les ranger, reclasser les documents mal classés. Faire des recherches documentaires et réserver des documents, pour compléter des collections et pour répondre aux besoins des adhérents.

C'est aussi accueillir, conseiller le public.

Assurer l'accueil, la gestion et l'animation des scolaires, des centres de loisirs ou autres collectivités.

C'est aussi gérer l'utilisation des ordinateurs à disposition du public.

La gestion hebdomadaire c'est traiter les demandes de retour de la BDDP, affecter les réservations, envoyer les lettres de rappel.

La gestion semestrielle c'est aussi faire le choix de nouveaux documents dans le magasin d'accueil de la BDP à Périgueux

C'est traiter les retours de la BDDP, environ 500 documents à trouver, sortir des rayons ou à récupérer et ranger les nouveaux documents venus de la BDDP.

C'est aussi réfléchir aux expositions, les préparer, les installer, les animer.

La gestion annuelle, c'est désherber (pilonner les documents abîmés ou trop vieux) faire un recollement, (pointer informatiquement tous les documents de la bibliothèque)

C'est avant tout assurer un service public de qualité.

### **Préparer des animations**

Afin d'accueillir au mieux les groupes scolaires et de proposer des animations pertinentes, nous faisons tout un travail de recherches, de création de supports d'animations et de médiations. C'est dans ces moments-là qu'il nous arrive de lire un album, de préparer une lecture à plusieurs.

### **Communication**

Nous travaillons au développement des supports de communication, création des agendas culturels, du guide du lecteur, des affiches, des tracts, des posts facebook, des lettres d'informations. Suivis et actualisation de nos actualités pour les sites internet du réseau, de l'intercommunalité et de certaines communes. Publications sur intra-muros.

### **Administratif**

Nous déclarons les livres achetés à la Sofia, nous faisons des demandes de subventions. Nous préparons les commandes. Nous faisons des statistiques annuelles et des bilans. Nous rédigeons des chartes, des règlements intérieurs afin que le fonctionnement du réseau soit clairement établi et uniforme.

### **Gestion du réseau/communication interne**

Nous passons du temps à former, soutenir et informer les bénévoles du réseau afin de les aider mais aussi afin de trouver un fonctionnement adéquat à chacun(e).

Nous nous déplaçons et nous assurons une rotation des collections dans les points lectures qui ne peuvent pas le faire.

Nous nous réunissons une fois par semaine afin de communiquer sur les actions en cours et les problèmes rencontrés. Nous organisons aussi souvent que possible des réunions avec tout le personnel des médiathèques, bibliothèques et points lectures : ces temps d'échanges et de partages sont essentiels à une bonne coordination du réseau.



## SERVICE METIERS D'ART : SOPHIE ROLIN

Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin

Château de Nontron (24)



### Informations pratiques :

Dossier suivi par Sophie ROLIN, Directrice – [contact@metiersdartperigord.fr](mailto:contact@metiersdartperigord.fr) - 05 53 60 74 17

Siège social : Château de Nontron - Avenue du général Leclerc 24300 NONTRON

Bureaux : 22, rue Carnot 24300 NONTRON

Boutique Métiers d'Art : 5, rue Carnot 24300 NONTRON – du mardi au samedi, 10h-13h et 14h-18h

[www.metiersdartperigord.fr](http://www.metiersdartperigord.fr)



## **Transversalité Culture / Artisanat / Economie / Tourisme**

### **Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin**

Siège social : Château de Nontron - Avenue du général Leclerc 24300 NONTRON

Bureaux : 22, rue Carnot 24300 NONTRON

Ateliers – cours : avenue du Général Leclerc, ancien siège de la CCPN 24300 NONTRON

Réserves : Espace Métiers d'Art, 48-50, rue Antonin Debidour 24300 NONTRON

#### **L'équipe :**

Directrice : Sophie ROLIN, 1 ETP

Responsable des publics : Camille AURIERE, 1 ETP

Agent d'accueil et secrétariat : Aurore ESCANDE, 1 ETP

Responsable de la Boutique Métiers d'Art : Philippe CIAIS (salarié de l'association PEMA et non de la CCPN)

Responsable de la Fête du couteau et des associations : Anaïs RATINEAUD, 0,2 ETP.

#### **Missions :**

L'objet du Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin est de favoriser et de participer au développement du secteur métiers d'art sur la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, en Périgord Vert et plus largement sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Le Pôle Expérimental Métiers d'Art organise des expositions et propose des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public.

Il soutient les professionnels métiers d'art en créant une dynamique propice à l'émulation, en proposant des formations et en favorisant la promotion de leur activité.

La priorité du Pôle Expérimental Métiers d'Art est de structurer et de coordonner ses efforts afin de :

- développer l'organisation d'expositions, conférences, animations, formations et autres activités,
- développer un travail pédagogique et de sensibilisation aux métiers d'art auprès de tous les publics,
- mettre en place des résidences de designers, artistes et professionnels dans le domaine des métiers d'art,
- favoriser l'installation de professionnels métiers d'art en Périgord Vert, sur le Parc naturel régional Périgord-Limousin et plus particulièrement sur la Communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais,
- accompagner et faciliter le développement de l'activité des professionnels métiers d'art,
- établir des partenariats entre les divers acteurs du secteur professionnel des métiers d'art et entre les communes du Périgord Vert et du Périgord-Limousin,
- animer l'Espace Lames et Métaux,
- favoriser la redynamisation et le développement de l'activité économique, touristique et culturelle des communes de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais.

#### **2021 :**

La programmation du PEMA dévoile la qualité et le dynamisme du secteur métiers d'art local mais elle construit également des partenariats à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, offre un regard et une ouverture sur les métiers d'art en France et crée des passerelles entre les divers univers de la création contemporaine.

**La programmation 2021** a été pensée de manière un peu particulière en raison des travaux de restauration du Château de Nontron qui auraient dû débuter en septembre 2020. Bien que les travaux n'aient pas encore commencé, l'état du Château ne nous permet plus d'accueillir du public dans des conditions de sécurité suffisantes, ni de présenter et mettre en valeur les créations métiers d'art convenablement.

Nous avons donc conçu une programmation axée sur les publics – **notamment scolaires- les actions en partenariat et le hors-les-murs** tout en poursuivant nos missions et en menant nos actions de promotion et de sensibilisation aux métiers d'art.

Le Pôle intervient également en **coordination sur des projets d'envergure** comme celui de Postmaster Design des Monde Ruraux de l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris à Nontron ou le programme **Manufacto de la Fondation d'entreprise Hermès**.

A noter toutefois que nos actions ont à nouveau été annulées, réinventées, reprogrammées en raison de la crise sanitaire. Par ailleurs, **l'absence de lieu d'exposition offrant une visibilité qualitative aux métiers d'art commence à se faire cruellement sentir**.

Enfin, cette année aura été marquée par les **premiers déménagements (boutique, bureaux)**, les préparatifs en vue de la restauration du Château de Nontron et du développement du PEMA et par la recherche de mécénat.

### **Réalisations et résultats :**

**Professionnels métiers d'art concernés par les actions du PEMA : plus de 150.**

**3 programmes à destination des scolaires**

**2 expositions hors-les-murs.**

**14 actions**

**1 salon des métiers d'art**

### **Communication / presse / médias :**

Réalisation systématique, pour chaque action de communiqués et dossiers de presse envoyés à un fichier de plus de 250 contacts presse locale, régionale et nationale, grand public et spécialisée.

En moyenne une 20<sup>aine</sup> d'articles par an dans la presse nationale et locale.

Diffusion au moins deux fois par mois d'une newsletter (6400 contacts).

Réseaux sociaux : 6451 (7089) suiveurs de la Page Facebook du Pôle, 1229 pour la page de la Boutique et 2100 de la page Rue des Métiers d'Art. 545 abonnés Twitter, 1634 abonnés sur Instagram.

### **Budget :**

La mise en place et le suivi des expositions et des événements ainsi que la médiation, l'accueil et le gardiennage sont assurés par 3 postes à plein temps pris en charge par **la Communauté de communes du Périgord Nontronnais** et mis à disposition par convention à l'association PEMA.

La mise à disposition et l'entretien des locaux, le téléphone, internet, l'électricité, le chauffage, l'eau, certains frais d'envois, sont pris en charge directement par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (convention de partenariat avec le Pôle Expérimental Métiers d'Art).

L'association Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin perçoit par ailleurs des subventions de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, du Conseil départemental de la Dordogne, du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, d'Ateliers d'Art de France, du Parc naturel régional Périgord-Limousin et plus ponctuellement sur certains projets : de la Commune de Nontron, de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et de partenaires privés. Ces subventions financent le programme d'expositions et d'événements du PEMA (communication, transport des œuvres, assurances supplémentaires, démonstrations – animations, vernissages, matériel etc.).

### **Les actions :**

**Journées Européennes des Métiers d'Art - du 6 au 11 avril 2021 - « Matières à l'œuvre »**

## DEUX ÉVÈNEMENTS ANNULÉS – CONFINEMENT CRISE SANITAIRE

### En partenariat avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin

**Parcours d'expositions-vente :** Le concept : Un parcours de visite d'expositions-vente sur le Parc naturel-Périgord-Limousin, chez les commerçants, artisans, dans les lieux associatifs et culturels. **Cet évènement n'a pas pu avoir lieu** en raison des difficultés à mobiliser les professionnels des métiers d'art en période de crise sanitaire, puis du nouveau confinement, de la fermeture des commerces non essentiels et de l'annulation des JEMA. **Seuls 2 binômes** ont vu le jour, leurs actions ont été relayées sur les réseaux et dans notre newsletter : Nathalie Appert (maroquinière) avec la boucherie Risser à Milhac de Nontron ; Isabelle Bailly (sculptrice papier) à Mareuil.

« **A la découverte des gestes et des matières** » : Nous souhaitons également organiser, durant deux après-midi et en nous adaptant aux contraintes sanitaires en cours, un moment de rencontre entre public et professionnels métiers d'art dans le centre-ville de Nontron. Cet événement a malheureusement été annulé lui aussi.

### Château en Fête

Initialement prévu les 29 et 30 avril. Plusieurs reports.

**11 juin : conférence sur l'Histoire du Château de Nontron, en partenariat avec le GRIHN**

En partenariat avec le Comité départemental du Tourisme de la Dordogne.



Illustrations : vues 3D du Château de Nontron et de la ville fortifiée



### Manufacto, la fabrique des savoir-faire

Un programme de la Fondation d'entreprise Hermès.

En partenariat avec l'Académie de Bordeaux – DAAC (délégation académique à l'éducation artistique et culturelle), le Lycée Alcide Dusolier et l'Ecole Anatole France à Nontron.

**Coordination de Manufacto 2020-2021**

**Lancement de Manufacto 2021-2022**

Grâce à nos démarches, la Fondation d'entreprise Hermès a accepté la candidature de l'Académie de Bordeaux et de deux classes pilotes : les CM2 d'Anatole France et la seconde professionnelle du Lycée Alcide Dusolier au programme Manufacto. **En 2021-2022**, une classe supplémentaire bénéficie du programme sur la Communauté de communes du Périgord Nontronnais.

**Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art est coordinateur du programme Manufacto en Dordogne.**

Les objectifs : faire découvrir aux élèves les gestes liés aux savoir-faire artisanaux ; valoriser les métiers de la main auprès des élèves et des équipes pédagogiques ; fournir aux élèves une approche esthétique en les conduisant à s'interroger sur le rôle des objets qui les entourent, sur les formes et les matières ; permettre aux élèves de se découvrir de nouvelles aptitudes à travers des enseignements dits non académiques.



FONDATION  
D'ENTREPRISE  
**HERMÈS**



2020-2021 :

Les élèves ont bénéficié de 24h d'atelier réparties en 12 séances, accompagnés par un artisan d'art. Ils ont réalisé des objets en maroquinerie et sellerie.

Chaque élève de seconde professionnelle du lycée Alcide-Dusolier a réalisé son propre coussin Ghetto-Blaster selon les techniques de la sellerie. Les élèves de CM2 de l'école Anatole-France ont confectionné leurs lampes en cuir.

## MANUFACTO Et voilà le résultat !!

Les élèves de CM2 de l'école Anatole-France avec leurs lampes !



Fer à fileter



Parage

Aiguille droite de maroquiner

Matières

Refendre le cuir

Cuir



Aiguille courbe de sellier

Marteau rivoir

Couture



Gabarit

Les élèves de seconde bac professionnel du lycée Alcide-Dusolier avec leurs coussins ghetto-blasters !



Patron  
Tracés



## Les balades métiers d'art et nature

### En partenariat avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin

**Le concept :** Chaque rendez-vous débute par une promenade ou la découverte d'un lieu spécifique, guidée par un professionnel métiers d'art, un botaniste, un conteur... et se poursuit par une initiation à un savoir-faire métiers d'art. Ces rendez-vous, situés sur **différents sites de la Communauté de Communes du Périgord nontronnais** ou sur le **Parc Naturel Régional Périgord-Limousin**, permettent au public de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de ce territoire.





### **Ateliers dans le cadre de la Fête du couteau**

Depuis 2014, le PEMA participe à l'organisation des stages de Forges en lien avec la Fête du Couteau.

Cette année, nous avons proposé de nouveaux ateliers en famille, en lien avec l'univers de la coutellerie, l'idée étant de renforcer les liens et le partenariat avec la Fête du couteau, notamment dans la perspective d'une programmation annuelle et de l'animation future de l'Espace Lames et Métaux au Château.

- un atelier émail - création de porte-couteaux avec Natacha Baluteau : 8 inscrits.

- atelier Monte ton couteau de Nontron avec Benoît Batissou de la Coutellerie nontronnaise : 4 participants.

Cet atelier consistait à apprendre à fabriquer son couteau de Nontron de A à Z avec un coutelier chevronné de la Coutellerie nontronnaise. Il s'agissait d'apprendre les gestes et les étapes nécessaires à la confection d'un couteau manche boule en utilisant les outils du coutelier. Chaque participant repartait avec son ouvrage.



### **Marché de producteurs de pays - 15 juillet à Nontron**

Nous souhaitons renforcer la présence des métiers d'art dans Nontron et favoriser la commercialisation des productions métiers d'art. Nous avons donc proposé, en partenariat avec la commune de Nontron et la Chambre d'agriculture, aux artisans de l'association d'être présents sur les Marchés de producteurs des jeudis soirs à Nontron. La période étant compliquée (nouvelles restrictions sanitaires), les artisans ont été présents uniquement sur le marché du 15 juillet. Avec : Marie-Paule Thuaud, Entreprise Thomas Liorac – Marguerite Villedey, Sophie Doco, Céline Giry.

### **Exposition Métiers d'art à la Maroquinerie nontronnaise – Hermès**

**1<sup>er</sup> décembre 2021 – 8 janvier 2022 + Marché de Noël à la maroquinerie, le 8 décembre**

En décembre 2020, le Pôle des métiers d'art a été invité par la Maroquinerie nontronnaise-Hermès à exposer dans ses murs. Les retours de cette première ont été très positifs : la qualité du travail a été saluée à maintes reprises. Nous avons donc réitéré l'expérience en 2021. L'idée étant de mettre en place un partenariat régulier (avec Nontron mais aussi avec les autres sites du Pôle à Saint-Junien et Montbron). Cette exposition a permis de sensibiliser le public aux savoir-faire et à la créativité des métiers d'art mais aussi de faire la promotion des ateliers-boutiques et sites de vente en ligne des professionnels des métiers d'art de l'association et de la Boutique des Métiers d'Art de Nontron, à l'approche de Noël.

### **Exposition « Les Messagers » à la MÉCA à Bordeaux**

**Exposition : du 15 octobre au 8 décembre 2021.**

**En partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine (site Méca et filière cuir, luxe, textile et métiers d'art).**

Le Pôle était invité par la Région Nouvelle-Aquitaine à exposer à la MÉCA, Maison de l'Économie Créative et de la Culture de la Région Nouvelle-Aquitaine. La Méca réunit les deux agences culturelles ALCA (livre, cinéma, audiovisuel) et l'OARA (spectacle vivant), et le FRAC Nouvelle-Aquitaine (art contemporain). La MÉCA est l'outil des artistes et filières créatives en Nouvelle-Aquitaine, au service des territoires.

La région Nouvelle-Aquitaine souhaitait élargir ce panorama culturel aux savoir-faire des métiers d'art et se faire l'écho de la créativité sur notre territoire.

9 créateurs métiers d'art de notre association proposaient des œuvres exceptionnelles et inédites en céramique, métal, papier, pierre ou émail.

L'exposition a connu un beau succès, a permis aux professionnels des métiers d'art de toucher un nouveau public et de se faire connaître auprès de prescripteurs.



### Résidence design graphique – Bureau CIME

Accueil en résidence en Périgord nontronnais, dans le cadre des Résidences de l'Art en Dordogne, un dispositif coordonné par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

Le programme des « Résidences de l'Art en Dordogne » est soutenu par le Ministère de la Culture/DRAC Nouvelle Aquitaine, le Conseil départemental de la Dordogne et la Région Nouvelle-Aquitaine, la résidence en Périgord nontronnais est soutenue par la Communauté de Communes et coordonnée par le PEMA.

La résidence 2020/2021 a pour thème « Identité ». En lien avec le projet de réhabilitation du Château de Nontron, et avec le projet culturel du Pôle, les graphistes sont invités pour un temps de recherche et de création sur une identité visuelle propre à la structure. La restitution de fin de résidence a dû être reportée. La résidence et la commande feront l'objet d'une présentation au public en 2022.

En 2021, la résidence a fait l'objet d'actions culturelles à destination des professionnels des métiers d'art et des adolescents du Pôle ados :

### Workshop de Bureau Cime au Pôle Ados du Périgord nontronnais

Marie Brochier et Thibault Dumain sont intervenus durant l'été (plusieurs reports de dates) pour concevoir avec les 11-14 ans le nouveau logo du Pôle ados, un service de la Communauté de Communes du Périgord nontronnais dédié aux adolescents. Les jeunes ont bénéficié de 6h d'intervention. Afin de préparer la venue de Bureau Cime, deux rendez-vous avaient été mis en place la semaine précédente : pour les sensibiliser à la typographie nous avons organisé avec Lauriane Bas responsable du Local'ado un rallye-typo autour des enseignes des commerces du centre-ville de Nontron. Lauriane a animé également le «Jeu du logo», pendant que la médiatrice du Pôle proposait une activité autour de la typographie dans les affiches de cinéma. Une quinzaine de jeunes ont été impliqués sur ce projet.

Les participants ont pu concevoir leur nouveau logo.



**La Joyeuse fabrique - lundi 1<sup>er</sup> mars, 10h-13h et 14h30-17h30** : un atelier « graphisme et métiers d'art » animé par Bureau Cime

Les professionnels des métiers d'art étaient invités à venir explorer leur sensibilité graphique.

Dans le cadre de ce workshop, ils ont pu expérimenter et imager visuellement la pratique de leur métier en suivant quelques règles du jeu et étapes de travail bien spécifiques.

Gestes, empreintes, découpes, tracés, compositions... tous les moyens étaient bons pour créer leur affiche et développer leur créativité. Ils ont traduit graphiquement une idée abstraite et se sont réapproprié les méthodes de travail, les outils et savoir-faire expérimentés dans leur propre pratique.



## EAC design et métiers d'art

### Le Parcours d'Education Artistique et Culturel design et Métiers d'art

Dispositif piloté par Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin en partenariat avec l'Agence culturelle départementale Dordogne- Périgord, l'Education Nationale (DSDEN 24 et DAAC du Rectorat de Bordeaux) et la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

Ce projet se développe autour de l'exposition « Dialogues entre design et métiers d'art » et s'articule autour de plusieurs axes :

- La découverte des grands enjeux du design mais aussi des spécificités des savoir-faire métiers d'art au travers de la collection design et métiers d'art.
- Action de sensibilisation et de médiation pendant le temps scolaire, facilitant la rencontre avec l'objet, les créateurs, les métiers du design et les métiers d'art.
- Favoriser la pratique artistique
- Le croisement des disciplines enseignées : arts plastiques, sciences, technologie, français, histoire des arts, EMC, seront abordées à travers ce projet pluri disciplinaire.

**10 classes ont participé à ce parcours (du CE1 à la première professionnelle).**

**9 professionnels des métiers d'art et designers intervenants (6h par classe).**

### Rue des Métiers d'Art

**11<sup>e</sup> Salon des métiers d'art de Nontron - Evènement : 29, 30 et 31 octobre 2021**

La 11<sup>e</sup> édition du salon Rue des Métiers d'Art s'est déroulée les 29, 30 et 31 octobre 2021, pendant les vacances de la Toussaint. 30 exposants, tous professionnels des métiers d'art, dans les domaines de la mode, des arts de la table et de la décoration étaient répartis sur 3 sites couverts dans le centre-ville de Nontron, autour de la Place Alfred Agard.

**Avec près de 1900 visiteurs et une augmentation de 50% du chiffre d'affaires des professionnels des métiers d'art, le salon atteint ses objectifs.**

Les Partenaires publics : Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, Commune de Nontron, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Dordogne.

Les Partenaires privés : Ateliers d'Art de France, Domaine de Montagenet, Sud-Ouest, France Bleu.



### **Réseaux sociaux :**

Depuis 2020, le Pôle s'attache à promouvoir les ateliers de ses adhérents et les manifestations métiers d'art sur les réseaux sociaux (facebook, instagram) de manière renforcée, notamment par la mise en place de publications régulières sur les réseaux sociaux sous forme de « Qui est-ce ? » ou de portraits de créateurs par exemple.

### **Nouveaux adhérents professionnels des métiers d'art :**

Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art compte **75 adhérents professionnels des métiers d'art**. 10 ateliers ont rejoints l'association cette année :



Floralie Croissant – Encorps maroquinerie de Mareuil, Marguerite de Rivasson, tisserande de Miallet, Clothilde Deschamps, céramiste de Brantôme, Céline Giry – Gitzi, céramiste de Mareuil, Arnaud Le Calvé, céramiste d'Abjat-Sur-Bandiat, Sabrina Nabli, marqueteuse de paille de Périgueux, Aline Pilleniere, sculptrice sur bois de Nontron, Côme Touvay, tisserand de Massignac, Francis van der Riet, lithographe de Massignac (Atelier le Grand village), Marguerite Villedey – atelier Thomas Liorac, cornier de Saint-Martin-le-Pin.

### **Fête du Couteau à Nontron**

L'équipe du Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin est étroitement associée à l'organisation de la Fête du Couteau à Nontron, en accord avec ses missions de développement et de promotion des métiers d'art. Elle contribue notamment à l'organisation des stages de forges et du programme d'ateliers pour les centres de loisirs et les familles, à l'organisation du concours, à la communication, à l'organisation sur place en appui des équipes de la Communauté de Communes et de la Commune.

### **Post-Master Design des monde ruraux à Nontron – Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs**

Un projet de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs en Périgord nontronnais.

L'ENSAD, Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris a ouvert à Nontron un postmaster délocalisé autour du design des mondes ruraux fonctionnant selon un principe de commandes, en relation étroite avec les acteurs de terrain.

Le Pôle Expérimental des Métiers d'Art joue le rôle de relais local pour le montage de ce projet qui est porté par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais à Nontron.

### **Autres partenariats :**

#### **- La Coop a cabana :**

Organisation d'une réunion d'information collective sur le thème des **COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS**, le mercredi 24 mars à 14h00 à la Salle des Fêtes de Nontron).

#### **- Réseau Ville et Métiers d'Art : Atelier national sur les boutiques métiers d'art et salons**

À l'Assemblée nationale, 2 décembre à Paris. Sophie Rolin, directrice du Pôle est intervenue pour présenter le fonctionnement de la Boutique des Métiers d'Art de Nontron.

#### **- Le Pôle est membre du Comité stratégique de la Filière cuir, luxe, textile et métiers d'art de la Région Nouvelle-Aquitaine.**

- Participation aux ateliers et groupes de travail proposés par le réseau Astre, notamment autour de l'accompagnement des artistes et créateurs et de la question de l'organisme de formation.

- Le Pôle est membre du Groupe d'Action Local – GAL du Pays Périgord Vert.

- Sophie Rolin est membre du Conseil d'Administration du Lycée Alcide-Dusolier de Nontron.

## FETE DU COUTEAU 2021 : ANAIS RATINEAUD

La 25<sup>ème</sup> édition de la Fête du Couteau s'est déroulée les 7 et 8 Août 2021.

En 2020, la Fête n'ayant pas pu avoir lieu, c'est avec joie que les élus et les habitants du territoire ont accueilli à nouveau la Fête du Couteau.

### Moyens humains mis en œuvre :

- **Personnel**

Un agent CCPN chargé de mission prend en charge à temps plein l'organisation de la Fête du Couteau depuis novembre 2018. Il assure en complément l'accompagnement des associations communautaires.

Depuis 2019, un travail de collaboration est mis en place avec le PEMA (Pôle Expérimental des Métiers d'Art). Le PEMA prend en charge l'organisation du concours de création coutelière et aide à la communication des stages (forge, métallurgie module 2, affûtage, scrimshaw). Par ailleurs, le PEMA s'engage pour le développement de la Fête du Couteau grâce à son insertion globale dans l'univers plus large des métiers d'art.

Ce n'est que le 29 avril 2021 qu'a été connue la possibilité d'organiser des événements de plus de 1 000 personnes à partir du 30 juin 2021. Aussi, le calendrier habituel d'organisation de la Fête du Couteau a été modifié. En effet, de nombreuses tâches, habituellement menées très en amont, ont dû être finalisées au cours des 3 derniers mois précédant la manifestation. La responsable de la Fête du Couteau a dû, en plus des personnes sollicitées habituellement, faire appel au soutien des agents du PEMA et d'un agent de la CCPN (réalisation de la plaquette du salon, devis pour la vente des encarts publicitaires présents dans le « 8 pages » du journal Sud-Ouest dédié à la Fête du Couteau ...).

Par ailleurs, la Communauté de Communes a dû recruter, depuis 2020, un responsable de la sécurité pour la Fête du Couteau à la demande de la Sous-Préfecture : il a été fait appel à M. Jean-François Laidin, sélectionné parmi 5 candidats. Grâce à ses conseils, le projet d'agrandissement du salon a pu être réalisé (mise en place d'un 3<sup>ème</sup> plateau permettant d'accueillir de nouvelles propositions de stands : vente de matériaux, machines et outils nécessaires à la fabrication des couteaux).

Enfin, le bon déroulement de la manifestation tient aussi et surtout au travail commun et à la coordination des services techniques de la CCPN et de la mairie de Nontron : installation et sécurité des stages de forge, mise en place des dispositifs de sécurité des stages et de la Fête, acheminement et installation du matériel nécessaire aux stages (enclumes, divers matériel) et à la Fête (tables, chaises, matériel de sonorisation, containers poubelles etc.), installation électrique sur le site de la Fête, entretien de la propreté du site de la Fête et du marché de producteurs, pose de la signalétique dans la ville et sur le site de la Fête, aide au tracé des emplacements couteliers, circulation dans la ville ...

Les services techniques travaillent également en lien avec le responsable de la sécurité et des agents de sécurité de la manifestation.

- **Bénévoles**

Cette année, nous avons une quarantaine de bénévoles (Stages et Fête du Couteau). Pour 5 d'entre eux, il s'agissait d'une première participation. Nous avons donc une équipe de personne en nombre juste suffisant mais l'événement aurait besoin de davantage de bénévoles. En effet, parmi les nouveaux venus certains étaient présents sur ½ journée à 1 journée contrairement aux années précédentes où les bénévoles s'engageaient à être présents les 2 jours de la Fête du Couteau.



## Communication :

### • Internet

Depuis 2018 les efforts sont maintenus pour favoriser la communication sur les réseaux sociaux (Facebook ; Instagram) avec des publications plus régulières et plus nombreuses à l'approche de la manifestation.

La page de la Fête du Couteau sur le site web du PEMA ([www.feteducouteau.fr](http://www.feteducouteau.fr)) a été mise à jour comme chaque année. Les communiqués de presse des stages et ateliers enfants-familles, le communiqué de presse de la Fête du couteau, la liste des couteliers participants et le plan du salon ainsi que les dernières informations sanitaires y ont été publiés.

L'équipe du PEMA a assuré la diffusion sur de nombreux site internet grand public, loisirs, tourisme etc.

### • Papier

- Affichage urbain : la campagne d'affichage publicitaire formats aribus, 4X3m (Périgueux, Limoges, Bergerac, Brive, Bordeaux) et dos de bus (sur Angoulême) a été similaire à celle mise en place en 2019.

-Au total : 700 affiches en 40X60cm, 140 affiches format A4 (plus appréciées des commerces) et 10 000 flyers ont été distribués.

Nous avons effectué par nos propres moyens la distribution d'affichettes en 40X60cm et flyers sur le territoire de la CCPN avec l'aide d'un bénévole pour les communes de Javerlhac et Varaignes, ainsi que dans les commerces sur les axes principaux en allant vers Angoulême et Périgueux. Nous avons également déposé (circuits vers Périgueux, Angoulême) ou envoyé des affiches et des flyers dans les offices de tourisme du Périgord et quelques offices de départements voisins (Cognac, Saintes, Ribérac, Libourne, Poitiers, Tulle, Brive, Figeac, Villeneuve S/ lot etc.). Au total 3 000 flyers et 400 affiches ont été distribués.

500 affiches et 6 000 flyers ont été distribués sur le grand Périgueux et le grand Angoulême par 2 diffuseurs.

-Environ 1 000 flyers ont été distribués sur les marchés hebdomadaires locaux (Nontron, Brantôme, Piégut) durant les 2 semaines précédant la Fête du Couteau par 3 bénévoles.

- Le dépliant du salon, cette année, a été réalisé avec l'aide du PEMA. Jusqu'en 2019, il était réalisé par Sud-Ouest et inclus dans le « Pack Edition ». Une économie d'environ 900 € a été réalisée sur le budget communication. Il a été distribué en 3 000 exemplaires à l'entrée du site de la Fête du Couteau.

### • Presse écrite et radio :

- **Insertions payantes** : dans les revues spécialisées *Excalibur*, *La Passion des Couteaux* et dans *l'Annuaire de la Chasse*.

Comme tous les ans, *Sud-Ouest* a également réalisé un supplément de 8 pages dans son édition du mercredi 4 août, ainsi que plusieurs articles dans les parutions fin juillet et le week-end de la Fête.

Les spots publicitaires diffusés sur France Bleu Périgord et Limousin en juillet et août ont été renouvelés.

- **Revue de presse et gratuits** : Parution dans le *Carnet de Route Métiers d'art* et dans la presse régionale et nationale : Junkpage, Sud-Ouest, Ateliers d'Art, Dordogne Libre, Charente Libre, le Courrier français, etc.

Une interview a eu lieu annonçant la Fête du Couteau sur France Bleu Périgord le lundi 2 août à 18h ainsi qu'une courte interview en direct le samedi 7 août vers 9h30. Un reportage sur place a été réalisé pendant les stages de forges et de métallurgie (module 2).

### • Photo

Le partenariat avec Clic Clac Nontron, association locale de photographie, a été renouvelé. Les photos correspondent au mode de communication adopté. Il faudra veiller autant que possible à maintenir ce précieux partenariat.

## Résultats :

### • Fréquentation

On totalise 5163 visiteurs, contre 5659 en 2019 soit une baisse de fréquentation de 8,7%.

Les services préfectoraux avaient donné la consigne du contrôle du passe sanitaire à l'entrée du site de la Fête, consigne qui a pu décourager une partie du public. Nous pouvons donc parler d'une très bonne fréquentation pour cette année 2021 au vu du contexte sanitaire.

- **Couteliers**

Nous avons accueilli 80 stands de vente et 8 stands de démonstrations. La Fête a accueilli 12 nouveaux couteliers. Ces nouveaux participants ont apporté du renouveau à la manifestation tout en renforçant son exigence de qualité.

Les couteliers étaient donc nombreux au rendez-vous même si nous avons eu quelques désistements dans les derniers mois et cela jusqu'à la semaine précédent l'événement (certains couteliers par peur des risques de contamination du virus, d'autres étant cas contact, d'autres enfin refusant de participer à un événement exigeant le passe sanitaire).

Il faut noter également que de nombreux couteliers nous ont remerciés et félicités pour la tenue de la manifestation malgré les circonstances et les difficultés rencontrées. La majorité d'entre eux a réalisé un chiffre d'affaires important lors de cette 25e édition voire, pour certains, un des meilleurs chiffres depuis de nombreuses années de participation au salon.

- **Nouveautés 2021**

En amont de la Fête :

-**Deux nouvelles propositions de stage** : un **stage d'initiation aux techniques d'affûtage** qui a eu un grand succès d'autres sessions peuvent être envisagées et un **stage de métallurgie module 2** faisant suite à celui proposé à Etouars

-**Mise en place d'ateliers enfants-familles à la découverte du monde de la coutellerie** partenariat avec le Pôle Expérimental des Métiers d'Art (« Monte ton couteau de Nontron » avec la Coutellerie Nontronnaise et « Crée ton porte-couteau émaillé » avec Natacha Baluteau, émailleuse d'art) ainsi que 3 ateliers de découverte de la coutellerie spécifiquement dédiés aux enfants des centres de loisirs de Nontron. Le bilan de ces actions étant positif, des pistes de développement sont envisagées

Le week-end de la Fête :

-Une **extension du salon** (création d'un plateau 3) accueillant des stands de machines, matériaux et outils a été réalisée. Ces stands étaient susceptibles de toucher un public de couteliers amateurs et ont su combler de nombreux visiteurs curieux de connaître la manière dont sont confectionnés les couteaux.

-**Deux nouvelles démonstrations** qui ont été très appréciées du public : une **démonstration de coupe ludique** menée par M. Simoes et une **démonstration de forge d'outils inspirée d'une technique vietnamienne** avec Messieurs Gallice, Vergnaud et Biot.

### **Financements et Partenariats :**

-Une subvention de 4 000 € a été accordée par le Conseil Départemental et une de 3 000 € a été accordée par la Région. (7% du budget)

-Nous avons eu 13 partenaires privés pour cette 25e édition. 8 450€ de partenariat ont été récoltés.

### **Conclusion :**

La Fête du Couteau reste un temps fort en période estivale en Périgord Vert et en Région Nouvelle-Aquitaine. La renommée de cet événement s'étend hors des frontières régionales, les visiteurs venant de toute la France, et même d'au-delà (Belgique, Pays Bas, Allemagne, voire d'autres pays européens). C'est une manifestation majeure qui participe au soutien de l'économie touristique du territoire.

De nombreux salons couteliers ayant été annulés en 2020/2021, nous pouvons nous féliciter d'avoir pu mener à bien la manifestation cette année. La Communauté de Communes du Périgord Nontronnais en organisant la 25ème Fête du Couteau a su montrer son attachement et sa volonté de soutenir la filière coutelière.

La Fête du Couteau, organisée par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais a lieu chaque année depuis 24 ans à Nontron. Cette manifestation met à l'honneur le savoir-faire coutelier, héritage important de notre territoire. Artisans, créateurs et revendeurs du monde entier s'y retrouvent pour partager leur passion avec le grand public.

## **FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS 2021 ANNULÉ**

Le Forum intercommunal des associations se déroule habituellement début septembre à la salle des fêtes et à la maison des sports de Nontron. Il est organisé par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais avec l'aide de la Mairie de Nontron.

En raison du nombre peu important d'associations ayant répondu favorablement à l'appel lancé pour s'inscrire au 3<sup>ème</sup> forum intercommunal prévu le 11 septembre 2021, celui-ci n'a pu avoir lieu. En effet, nombre d'associations était dans l'incapacité de s'engager à tenir un stand suite à la mise en place du passe sanitaire datant du mois d'août.

Habituellement le Forum réunit une cinquantaine d'associations des domaines sportif, culturel, caritatif et environnemental. Les buts de cette manifestation sont divers : présenter à la population du territoire les associations existantes sur le secteur, susciter l'envie de s'inscrire à une nouvelle activité de loisirs mais aussi mettre le tissu associatif en avant et favoriser les rencontres entre les différentes associations du territoire. Des stands sont installés afin de présenter l'activité de chaque association, d'informer le public et d'échanger avec les associations et des démonstrations ont lieu.

## **AIDE AUX ASSOCIATIONS**

Le dynamisme de la vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants. La Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN) peut intervenir sous forme d'une aide financière pour soutenir des actions spécifiques conduites par des associations ou aider au fonctionnement.

La politique communautaire repose sur la volonté forte des élus d'établir un véritable partenariat avec les associations. La Communauté de Communes affirme le rôle important tenu par les associations dans la vie du territoire et les accompagne dans leurs actions par le biais de subventions directes (aides financières) et indirectes / en nature (prêts de matériels, mise à disposition de personnel, prêt de locaux ou infrastructures, prêt de véhicules.....).

Les subventions sont allouées selon le règlement des subventions et après validation en commission Culture et en Conseil Communautaire. (Règlement d'attribution consultable sur le site de la CCPN <https://www.perigord-nontronnais.fr/> Onglet Les services>Service Culture>Associations).

Chaque année, à la mi-décembre, le dossier de demande de subvention auprès de la Communauté de Communes est envoyé à ceux qui en font la demande auprès du service des associations de la CCPN par mail à : [cultureccpn@gmail.com](mailto:cultureccpn@gmail.com) et est téléchargeable sur le site internet de la CCPN [https://www.perigord-nontronnais.fr](https://www.perigord-nontronnais.fr/) (Onglet Les services>Service Culture>Associations).

Le dossier est à retourner complété au service Associations de la CCPN avec les pièces demandées avant le 31 janvier.

Dans le domaine culturel, la CCPN travaille en collaboration avec le Conseil Départemental de la Dordogne dans le cadre de deux dispositifs du département : SICC (Soutien aux Initiatives Culturelles Concertées) et Pratiques Amateurs. En 2021, 9 associations ont bénéficié du dispositif SICC et 2 associations entraînent dans le cadre des Pratiques Amateurs.

En 2021, la Communauté de Communes est venue en aide à 37 associations. Une enveloppe de 42 135 € a été allouée à ces associations dont 13 985 € pour la culture, 15 100€ pour le sport et 13 050 € pour le domaine économique et social.



**Horaires d'ouverture Nontron**

**Toute l'année**

Lundi au vendredi : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h.

Ouvert les samedis matin : 9h – 12h30

**Haute saison (juillet-août)** : lundi au vendredi : 10h – 18h.

Samedi : 10h – 12h30 / 13h30 – 18h.

Dimanche, jour férié : 10h – 12h30 / 13h30 – 17h.



**Horaires d'ouverture Piégut**

**Toute l'année**

Lundi 13h30 – 17h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9h – 12h30 et 13h30 – 17h

Samedi 9h – 12h30

**En Juillet et août**

Lundi 14h30 – 18h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 9h – 12h30 et 14h30 – 18h

Samedi 9h – 12h30

Horaires supplémentaires juillet – août (accueil assuré par Mme Lapeyre)

Dimanche et lundi

10h – 12h



**Horaires d'ouverture Varaignes**

Lundi 14h-17h

Mardi 10h-12h et 14h-17h

Jeudi 09h-12h et 14h-17h

Vendredi, samedi 14h-17h

**En Juillet et août**

Lundi, mardi, mercredi, 09h-12h et 14h-18h

vendredi, samedi

**Horaires d'ouverture Saint-Pardoux-la-Rivière**

**Du 05 juillet au 29 août**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h et dimanche de 9h à 12h30

**MISSIONS REALISÉES :**

- Accueil physique et « à distance » (téléphone, numérique, courrier)
- Traitement courriers papier, mails
- Mise à jour des documents : guide pratique, calendrier des manifestations, feuillet gourmand, brochure des hébergements, guide touristique du Périgord Nontronnais
- Mise à jour du site internet de l'office, de la base de données régionale Sirtaqui (manifestations, hébergements, restaurants, activités de loisirs, ...) et des pages Facebook
- Maintenance et suivi des parcours Terra Aventura Nontron et Piégut, aide et conseils aux communes souhaitant présenter un dossier de candidature pour la saison prochaine
- Programmation des activités sportives de pleine nature « Eté Actif » en partenariat avec le CD24, prise des réservations et encaissements pour les animations durant la saison estivale (bureaux Nontron et Piégut)
- Prise des réservations pour les activités nautiques de l'association Ski Club Périgord Vert à l'étang de St-Saud-Lacoussière (bureaux Nontron et Piégut)
- Swimbike-Aquathlon : prise de contact avec les producteurs, confection de paniers garnis, tenue d'un stand de l'OT
- Hébergeurs : visite des meublés et chambres d'hôtes souhaitant paraître dans la brochure des hébergements, aide et conseils au classement - taxe de séjour, mise à jour d'un « dossier hébergeur » remis à chacun pour la saison (manifestations du secteur, infos pratiques, restaurants, documentation touristique ...)
- Gestion et récolte de la Taxe de Séjour



- Gestion de la documentation
- Visites commentées de la ville de Nontron et du Musée des Tisserands et de la Charentaise
- Réunions / visios avec les partenaires : CDT24, PNR Périgord-Limousin, Flow Vélo...
- Participation aux actions des partenaires institutionnels (exemple : Châteaux en Fête avec le CDT24)
- Mise à jour des documents touristiques des partenaires (PNR, Périgord Découverte, Dordogne en Famille...)
- Rapprochement avec 3 OT (OT Périgord Dronne Belle, OT Périgord Limousin, OT Naturellement Périgord) : confection d'une carte « Destination Périgord Vert » et d'un livre blanc dans le cadre de la GRC
- Intégration au programme GRC (Gestion Relation Clientèle) du Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne
- Statistiques de fréquentation
- Assistance aux personnes qui viennent consulter internet sur l'ordinateur mis à disposition au bureau de Piégut (service gratuit) et sur le site internet de la SNCF à Nontron (réservations / annulations / échanges / renseignements)
- Rotation des agents dans les 4 bureaux en remplacement des absents

## **FRÉQUENTATION TOURISTIQUE**

**Nontron : 7748 visiteurs en 2021** (5536 visiteurs en 2020), **90.40%** de la clientèle est Française (91.80% en 2020).

Parmi les 9.60% restant (8.20% en 2020) on note pour la clientèle étrangère une majorité d'Hollandais 3% (2% en 2020), de Belges 2.80% (2.70% en 2020), puis d'Anglais 2% (1.80% en 2020), puis d'Allemands et d'Espagnols 0.5% (0.75% et 0.30% en 2020) et enfin 0.80% pour les autres nationalités (0,65% en 2020).

**Piégut : 3 774 visiteurs en 2021** (3 381 en 2020, 4978 en 2019) dont **2 248 en juillet - août** (2103 en 2020, 2744 en 2019)

**83 %** de la clientèle est Française.

Concernant la clientèle étrangère, 6.90% est Britannique, 4.67% vient des Pays-Bas, 3.24% de Belgique, 1.28% d'Allemagne et 0.91% d'autres nationalités (Suisse, Irlande, États-Unis, ...).

**Varaignes : 1 040 visiteurs** (802 visiteurs en 2020, 1 311 en 2019)

**92.5%** de français, 3.4% de belges, 2.1% de britanniques, 1.7% de néerlandais et 0.2% de suisses.

**BIT de Saint-Pardoux-la-Rivière : 383 visiteurs** (151 en juillet, 232 en août), 416 en 2020, 417 en 2019

**91,5%** de la clientèle est Française.

Concernant la clientèle étrangère, **2,7%** est Britannique et **2,4%** vient des Pays-Bas, **2,1%** de Belgique, **1,3%** d'Allemagne.

**TOTAL : 12 945 visiteurs** au total dans les 4 bureaux (10 135 en 2020, 13 284 en 2019).

**89 %** de la clientèle est Française.

Concernant la clientèle étrangère, **3.5%** est Britannique, **3.10%** vient des Pays-Bas, **3.15%** de Belgique et **1.25%** d'autres nationalités (Allemagne, Suisse, Irlande, États-Unis, ...).

**Musée des Tisserands et de la Charentaise à Varaignes**

**TOTAL ANNEE : 1 353 visiteurs** (248 en 2020, 2 420 en 2019)

Fermeture administrative (Covid) jusqu'à fin mai comme en 2020.

Juin, juillet, août et septembre nombre de visiteurs en augmentation.

## Fréquentation 2021 de l'espace Pierre Bourrinet à Tevjat

Du 04 juillet au 26 août : 88 entrées payantes et 17 entrées gratuites (enfants de moins de 10 ans) soit un total de 105 entrées : soit une recette de 299€80.

## ACCUEIL HORS LES MURS

- Week-end de la **Fête du Couteau à Nontron** les 07 et 08 août
- Le mercredi matin sur le **marché de Piégut** en juillet et août
- **Aquathlon / swimbike** le 22 août à Saint-Estèphe
- Stand devant le bureau pour la **foire aux dindons** de Varaignes
- 

## ANIMATIONS

- **Visites de la ville de Nontron** les mercredis du 07 juillet au 25 août, 2€ : 19 personnes dont 1 enfant gratuit pour 3 visites, (25 personnes dont 1 enfant gratuit pour 6 visites en 2020, 48 personnes dont 3 enfants gratuits en 2019 pour 8 visites).

- **Visites de Piégut** : la Mairie, la rue principale (architecture + histoire du marché), l'église. Une dizaine de personnes à chaque visite. 3 mercredis matin.

### - **Programme de « l'Été Actif en Périgord Nontronnais » :**

Activités sportives de pleine nature organisées en partenariat avec le CD24 et l'OT du Périgord Nontronnais. Les activités proposées sont à prix réduits.

Les agents ont participé à l'élaboration du programme avec le service des sports du département. Inscriptions et règlements dans les bureaux de Nontron et Piégut.

Fréquentation en baisse cette année. Taux de remplissage 38,6% cette année, 49,3% en 2020.

Malgré une météo incertaine, tous les créneaux ont été maintenus.

**Ski Club Périgord Vert** Prise des réservations pour les activités de l'association : babyski, ski nautique, bouée tractée, paraski à l'étang de St-Saud.

## VENTES

**Total des recettes à Nontron : 1 944,10€ (1 884,40€ en 2020)**

**Total des recettes à Piégut : 1 197,10€ (947,50€ en 2020)**

**Total des ventes à Varaignes : 250,60€ (111,60€ en 2020)**

**Total des ventes à Saint-Pardoux-la-Rivière : 141,50€**

## GESTION DE LA TAXE DE SEJOUR :

Taxe de Séjour 2021 : environ 40 000 € de taxe de séjour

La CCPN a confié la gestion de la Taxe de Séjour à l'OT du Périgord Nontronnais depuis novembre 2019. Deux agents, Christèle au bureau de Nontron et Patricia au bureau de Piégut, se sont partagé le territoire.

## WIFI TERRITORIAL

Rappel : c'est un système sécurisé, en conformité avec la loi, de bornes Wifi extérieures mises en réseau et réparties sur le territoire de la CCPN.

Elles permettent aux touristes de se connecter à internet depuis leur smartphone ou leur tablette en Wifi et accéder aux informations dont ils ont besoin.

Le portail d'accueil a été personnalisé et fait apparaître le site internet de l'OTI afin d'accéder directement aux informations touristiques (agenda des manifestations, sites à visiter...).

**27 bornes ont été installées sur le territoire de la CCPN depuis 2016**

Ces bornes, ainsi connectées à un même réseau, peuvent permettre de dégager des statistiques précises : nombres de connexions ou de reconnexions sur chaque commune, les tranches horaires, les jours, les nationalités...

### **Nombre de connexions 2021**

**10 039 connexions** en 2021 sur les 27 hotspots (13 214 connexions en 2020).

### **SITE INTERNET DE L'OT**

[www.tourisme-nontron.fr](http://www.tourisme-nontron.fr)

Toujours sur le site gratuit Wix.

Fréquentation du site : **8 809 sessions en 2021** (6 503 en 2020)

Demandes de devis en 2021 :

**IRCF** : intégration site Dronne Belle 3 708€, site seul 5 832€

**Com Together** : 9 750€ au lieu de 19 500€

**Parasol Interactive** : au vu des contraintes liées à la syndication Tourinsoft, pas d'offre soumise

### **TERRA AVENTURA**

#### **Qui n'a pas vu Piégut n'a pas vu de marché**

**Total juin à août 2019** : 810

**Total juin à août 2020** : 393

**Total juin à août 2021** : 429

Parcours « **Qui n'a pas vu Piégut n'a pas vu de marché** » à Piégut :

**873** commentaires en 2021 soit une estimation de 3 492 joueurs (791 commentaires en 2020, soit 3 164 joueurs estimés)

#### **Les fines lames du Périgord**

**Total juin à août 2020** : 679

**Total juin à août 2021** : 579

Parcours « **Les fines lames du Périgord** » à Nontron :

**1147** commentaires en 2021 soit une estimation de 4 588 joueurs (865 commentaires en 2020 (lancement du parcours en juin) soit 3 460 joueurs estimés).

### **PAGES FACEBOOK**

- **Page OT Périgord Nontronnais : 3104 « amis »**
- **Page pro Office de Tourisme Périgord Nontronnais - Nontron : 1 783 abonnés**
- **Page pro Office de Tourisme du Périgord Nontronnais - Piégut : 1 162 abonnés**
- **Page OT Varaignes Périgord Nontronnais : 172 « amis »**

### **PROJETS 2022**

- Poursuite de toutes les actions 2021
- Création d'un site internet
- Privilégier les échanges avec nos différents partenaires et les offices de tourisme voisins
- Prévoir des animations pour les familles en dehors de l'été

## CIAS DU PERIGORD NONTRONNAIS : SYLVIE VIROULAUD



### LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

**Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Périgord Nontronnais**

**Siège social :** 22 rue Carnot - 24300 NONTRON

Tél : 05.53.60.80.40

Courriel : [cias-nontron@orange.fr](mailto:cias-nontron@orange.fr)

Le territoire d'intervention est celui de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN), composé de 28 communes.

Le service d'aide à domicile est divisé en 3 secteurs d'intervention : Nontron, Piégut et St Pardoux. Le siège, situé à Nontron, accueille les services administratifs et le personnel d'encadrement des secteurs de Nontron et St Pardoux. Une permanence est assurée le jeudi matin à St Pardoux la Rivière, et un mardi par mois à St Saud Lacoussière, par les référentes de ce secteur. Une antenne est installée à Piégut Pluviers, qui accueille les référentes de ce secteur.

**Rouge:** Secteur PIEGUT  
**Jaune:** Secteur NONTRON  
**Violet:** secteur ST PARDOUX LA RIVIERE



### Interventions du service d'aide à domicile :

Les interventions à domicile sont organisées 7 jours sur 7, entre 7 h 30 et 20 h, étant précisé que les week-end et jours fériés, le SAAD assure uniquement les prestations d'aide à la personne.

### Fédération :

Le CIAS du Périgord Nontronnais est adhérent aux Unions Nationale et Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS et UDCCAS).

### LES BENEFICIAIRES DU SAAD

Le service d'aide à domicile est intervenu auprès de 739 bénéficiaires au cours de l'année 2021 (soit 720 en SAAD et 19 en SAP) contre 762 bénéficiaires en 2020 (soit une baisse de 3,02%).

### Nombre de bénéficiaires par tranche d'âge :

tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
Moins de 40 ans			
Entre 41 ans et 60 ans	18	16	34
Entre 61 ans et 69 ans	18	29	47
Entre 70 ans et 79 ans	44	91	135
Entre 80 ans et 89 ans	87	218	305
Entre 90 ans et 100 ans	56	138	194
Plus de 100 ans	1	4	5
<b>TOTAUX</b>	<b>224</b>	<b>496</b>	<b>720</b>

Le service d'aide à domicile intervient principalement auprès de personnes très âgées, près de 70 % des bénéficiaires étant âgés de plus de 80 ans.

Les personnes aidées sont majoritairement des femmes, à près de 69 %.

### Répartition par situation familiale :

Situation familiale	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures
Célibataire	80	8 973,25
Concubin(e)	7	780,50
Divorcé(e)	35	3 646,50
Marié(e)	313	39 165,92
Séparé(e)	4	594,25
Veuf(ve)	281	51 673,58
<b>TOTAUX</b>	<b>720</b>	<b>104 834</b>

Les personnes vivant seules à leur domicile représentent plus de la moitié des bénéficiaires du service, pour un nombre d'heures à hauteur de près de 63 % de l'activité totale.

## LES RESSOURCES HUMAINES

### LE PERSONNEL :

- Personnel administratif

Le personnel administratif comprend 9 personnes, dont 7 à temps complet, 1 personne à temps non-complet et 1 personne pour 70% de son temps au SAAD et 30% au Service Action Sociale.

L'agent d'accueil, en charge de l'action sociale, a été absent durant toute l'année 2021 (en congé de maladie jusqu'en novembre puis demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles). Pour assurer ce poste, le CIAS a eu recours à un contrat d'apprentissage à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Le Service des Ressources Humaines est assuré à la Communauté de Communes, conformément à la convention de service commun, créé au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

- Personnel d'intervention

Le SAAD a employé 112 intervenants à domicile au cours de l'année 2021, dont 89 à titre permanent, 21 personnes en contrat de remplacement à durée déterminée (CDD), et 2 personnes en contrat PEC (parcours emploi compétence).

En 2021, 4 agents ont été stagiairisés, alors que 12 personnes ont quitté le service, soit :

- 5 départs à la retraite,
- 2 licenciements pour inaptitude (fin de droits à congé de maladie),
- 2 demandes de disponibilité pour convenances personnelles,
- 3 mises en disponibilité pour raison de santé,
- 1 mutation,
- 1 démission en cours de stage,
- 1 demande de congé parental.

#### Age moyen au 31/12/2021

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
<b>Adjoint administratifs</b>			
Adjoint administratif	44 ans	1	1
Adjoint administratif ppal 1° cl	48 ans	3	2,86
Adjoint administratif ppal 2° cl	48 ans	2	2
<b>Agents Sociaux Territoriaux</b>			
Agent social	44 ans	34	25,96
Agent social ppal 1° classe	55 ans	6	5,57
Agent social ppal 2° classe	53 ans	30	24,78
<b>Hors cadre d'emplois</b>			
Agent sans Grade	46 ans	24	17,78
<b>Rédacteurs territoriaux</b>			
Rédacteur principal 1° cl.	58 ans	2	2

Age moyen de la collectivité : 48 ans

#### L'ABSENTEISME :

ARRETS DE TRAVAIL	NOMBRE DE JOURS		COVID	TOTAL 2021	Pour mémoire 2020	Différence 2021-2020
	Personnel administratif	Personnel d'intervention				
Maladie ordinaire - 8 jours	11	169	26	206	263	-57
Maladie ordinaire 8 jours et +		278	185	463	569	-106
Maladie ordinaire + 30 jours	335	1 415	71	1821	2 855	-1034
<b>S.total</b>	<b>346</b>	<b>1862</b>	<b>282</b>	<b>2490</b>	<b>3687</b>	<b>-1197</b>
Longue ou grave maladie		1 147		1 147	2 395	-1 248
Accident travail et Maladie pro		474		474	564	-90
Maternité		432		432	30	402
<b>TOTAL</b>	<b>346</b>	<b>3915</b>	<b>282</b>	<b>4543</b>	<b>6676</b>	<b>-2133</b>

L'année 2021 est toujours impactée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 pour 282 jours d'arrêt de travail du personnel (cas avérés et/ou isolement des cas contact).

Il faut noter une importante diminution des congés de maladie ordinaire de plus de 30 jours, ainsi que des congés de longue (ou grave) maladie par rapport à l'année 2020. En effet, plusieurs agents sont arrivés en fin de droits à congés de maladie, et ont dû être mis en disponibilité pour raisons de santé ou licenciés. D'autre part, le service a assuré un accompagnement individualisé des agents en arrêt de plus de 30 jours, ce qui a permis la reprise d'un travail aménagé quelquefois, ou à temps partiel.



Le taux d'absentéisme passe ainsi de 15,05 % (en 2020) à 12 % du temps de travail, sans compter les arrêts liés à l'épidémie de Covid-19), la crise sanitaire portant ce taux à 12,71 % (au lieu de 15,76 % en 2020).

L'absentéisme du personnel a un impact très important :

- au niveau de l'organisation du travail, afin d'assurer le service par le remplacement du personnel d'intervention en arrêt (mise en place de tutorat, gestion des plannings de remplacement, communication des modifications aux bénéficiaires, etc.).
- au niveau financier, le coût est estimé à 127 664 € pour l'année 2021. Ce montant comprend le maintien de salaire de l'agent en arrêt, déduction faite des indemnités journalières perçues.

### L'EVOLUTION DES CARRIERES :

#### Avancements d'échelon :

Au cours de l'année 2021, 40 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

#### Avancements de grade :

6 agents ont bénéficié d'un avancement de grade, soit :

- 1 agent au grade d'adjoint administratif territorial remplissant les conditions d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe.
- 2 agents au grade d'agent social territorial remplissant les conditions d'avancement au grade d'agent social principal de 2<sup>e</sup> classe,
- 3 agents au grade d'agent social territorial remplissant les conditions d'avancement au grade d'agent social principal de 2<sup>e</sup> classe,

### L'ACTIVITE DU SAAD

### LA REPARTITION DES HEURES EFFECTUEES :

#### Activité des 5 dernières années

Activité	2017	2018	2019	2020	2021
Heures prévues	116 415	115 650	113 400	113 000	110 800
<i>Heures Totales réalisées</i>	<i>115 431</i>	<i>113 963</i>	<i>112 947</i>	<i>106 472</i>	<i>106 515</i>
<i>dont SAP</i>	<i>2 442</i>	<i>2 336</i>	<i>2 359</i>	<i>2 044</i>	<i>1 681</i>
Heures SAAD	112 989	111 627	110 588	104 428	104 834
Ecart SAAD		-1 362	-1 039	-6 160 (compensation Covid : 5 761,75 H)	+406

En 2021, l'activité s'est maintenue par rapport à l'année 2020, sans reprise réelle en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 qui a perduré tout au long de l'année 2021, et sans compensation des heures non effectuées en raison de l'épidémie (en 2020, 5 761,75 heures avaient bénéficié d'un maintien de financement de la part du Conseil Départemental, de la CARSAT et de la MSA).

#### Répartition par secteur :

Secteur	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'accords	Nombre d'heures
PIEGUT	279	601	37 615,17
SAINT-PARDOUX	184	396	26 655,33
NONTRON	276	561	42 244,50
TOTAL	739	1 558	106 515,00

### Répartition par financeur :

Financeur	Heures prévues	Heures effectuées	pourcentage d'activité
APA	79 239,00	77 841,50	73,08
PCH	3 459,00	3 613,50	3,39
AIDE SOCIALE	268	209,75	0,20
<b>Total Département</b>	<b>82 966,00</b>	<b>81 664,75</b>	<b>76,67</b>
CARSAT	7 122,00	6 829,00	6,41
MSA	2 949,00	3 313,00	3,11
CNRACL	1 300,00	1 266,00	1,19
Autres caisses	1 314,00	339,50	0,32
<b>Total Caisses</b>	<b>12 685,00</b>	<b>11 747,50</b>	<b>11,03</b>
CPAM	200,00	315,75	0,30
Mutuelles	900	688,5	0,65
Taux plein bénéficiaires	14 049,00	10 417,50	9,78
<b>Total autres</b>	<b>15 149,00</b>	<b>11 421,75</b>	<b>10,72</b>
<b>TOTAL SAAD</b>	<b>110 800,00</b>	<b>104 834,00</b>	<b>98,42</b>
SAP	2 200,00	1 681,00	<b>1,58</b>
<b>TOTAL 2021</b>	<b>113 000,00</b>	<b>106 515,00</b>	<b>100,00</b>

L'activité du SAAD est destinée principalement aux personnes en perte d'autonomie. En effet, les heures d'APA financées par le Département représentent plus de 76 % de l'activité.

### LES ELEMENTS BUDGETAIRES DU SAAD

#### LA TARIFICATION DU SAAD :

1- Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, les tarifs en vigueur étaient :

Prestations Caisses de retraite (tarif CNAV) :	21,10 € / heure
Autres prestations (tarification départementale) :	
• Aide à Domicile :	21,53 € / heure
• Auxiliaire de Vie :	21,53 € / heure

2- A compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, l'arrêté de tarification fixe les tarifs du SAAD comme suit :

Prestations Caisses de retraite (tarif CNAV) :	21,10 € / heure
Autres prestations (tarification départementale) :	
• Aide à Domicile :	22,82 € / heure
• Auxiliaire de Vie :	22,82 € / heure

3- A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021, conformément à la circulaire de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) n° 2021-27 du 24/08/2021, les tarifs passent à :

Prestations Caisses de retraite (tarif CNAV) :	24,50 € / heure
Autres prestations (tarification départementale) :	
• Aide à Domicile :	22,82 € / heure
• Auxiliaire de Vie :	22,82 € / heure

#### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Une comptabilité analytique a été réalisée au cours de l'exercice 2021, qui détaille les charges et les produits des 3 unités de répartition, soit :

- Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)
- Le service à la personne (SAP)
- L'action sociale (AS)

Pour la première fois depuis la tarification du service, un déficit antérieur est reporté sur le budget 2021, soit :

- Résultat de l'exercice 2019 : - 93 355,24 €
- Solde des réserves de compensation : + 11 732,07 €
- Déficit reporté : - 81 623,17 €

### **Le résultat d'exploitation :**

Section de fonctionnement	SAAD 2021	SAP 2021	AS 2021	CA 2021
<b>DEPENSES</b>				
Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	146 129,42	1 994,55	1 726,52	<b>149 850,49</b>
Groupe II Dépenses afférentes au personnel	2 347 071,80	37 394,14	15 608,81	<b>2 400 074,75</b>
Groupe III Dépenses afférentes à la structure	44 874,43	508,35	2 750,69	<b>48 133,47</b>
Résultat antérieur reporté	81 623,17			<b>81 623,17</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 619 698,82</b>	<b>39 897,04</b>	<b>20 086,02</b>	<b>2 679 681,88</b>
<b>RECETTES</b>				
Groupe I Produits de la tarification et assimilés	2 348 446,54			<b>2 348 446,54</b>
Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	195 407,00	36 536,88	22 730,00	<b>254 673,88</b>
Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	706,90			<b>706,90</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 544 560,44</b>	<b>36 536,88</b>	<b>22 730,00</b>	<b>2 603 827,32</b>
<b>Résultat 2021</b>	<b>- 75 138,38</b>	<b>- 3 360,16</b>	<b>2 643,98</b>	<b>- 75 854,56</b>

### **LES DEPENSES DU SAAD :**

#### **Les dépenses du groupe I - exploitation courante :**

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 146 129,42 € et représentent 5,58 % du budget total du SAAD.

Elles comprennent notamment :

- Les achats de protections individuelles (EPI) du personnel (gants, gel hydroalcoolique, masques, blouses jetables, etc.), pour 11 587,77 €.
- les aides techniques prévues dans le programme « aidants, aidés, une qualité de vie à préserver », pour 9 736,90 €.
- Les frais de déplacement du personnel pour 102 324,25 €
- Le carburant des véhicules de service pour 3 682,49 €
- Les frais postaux et de télécommunication, pour 12 826,34 €.

#### **Les dépenses du groupe II – personnel :**

Les dépenses de personnel s'élèvent à 2 347 071,80 € et représentent 89,59 % du budget total du SAAD.

Le service commun RH (compte 621) s'élève à 39 964,75 €.

Le compte 641 (rémunérations) s'élève à 1 938 333,28 €.

Quelques dépenses relatives aux rémunérations sont détaillées ci-dessous :

- Les rémunérations comprennent des régularisations de salaire de 2020, à hauteur de 8 739,48 €, en raison du reclassement rétroactif de congés de maladie ordinaire en congé de grave maladie par les services de médecine professionnelle.
- Des indemnités de licenciement ont été versées à 2 agents ayant épuisé leurs droits à congé de maladie, à hauteur de 9 129,68 €.
- Le régime indemnitaire (RIFSEEP) représente 122 706,74 €. Les autres indemnités (astreintes, dimanches et jours fériés, congés payés, supplément familial) s'élèvent à 63 591,64 €.

Le compte 645 (cotisations sociales) s'élève à 230 936,75 €.

Les autres charges sociales s'élèvent à 132 668,55 €, avec les particularités suivantes :

- Les œuvres sociales (CDAS et participation à la prévoyance) s'élèvent à 20 967,13 €.

- La cotisation CNP (assurance statutaire) s'élève à 101 144,59 €. Le taux de cotisation est passé de 9,60 % en 2020 à 12,40 % en 2021.
- Les frais de médecine professionnelle (visites d'expert, frais médicaux liés aux accidents du travail ou maladies professionnelles) s'élèvent à 1 380,59 €.

### **Les dépenses du groupe III – structure :**

Les dépenses afférentes à la structure s'élèvent à 44 874,43 € et représentent 1,71 % du budget total du SAAD.

Ce groupe de dépenses comprend notamment :

- les frais de locations mobilières et immobilières (bureaux du SAAD, copieur, machine à affranchir), pour 16 817,74 €,
- l'entretien et la maintenance du matériel (véhicules de service, maintenance informatique, etc.), pour 16 973,54 €,
- les primes d'assurance : multirisque, véhicules, responsabilité civile, pour 1 500,44 €.
- le cabinet d'ergonomie pour la mise en œuvre du programme « aidants, aidés », prévu à hauteur de 7 550 € ne sera mandaté qu'en 2022 suite à un report de l'échéance du niveau 2 du programme en septembre 2022.
- les cotisations à l'UDCCAS et à l'UNCCAS, pour 1 997,69 €.
- les frais de la ligne de trésorerie, pour 3 931,94 €.
- les dotations aux amortissements, pour 2 696,54 €

### **LES RECETTES :**

#### **Les produits de la tarification – groupe I :**

Les produits de tarifications s'élèvent à 2 348 446,54 €, soit 92,29 % des recettes de l'exercice 2021, répartis comme suit :

- Produits à la charge du département : 1 540 017,43 € (contre 1 477 251,55 € en 2020)
- Produits à la charge de l'utilisateur : 595 191,91 € (contre 587 982,26 € en 2020)
- Produits à la charge d'autres financeurs : 213 237,20 € (contre 217 434,26 € en 2020).

#### **Les produits d'exploitation – groupe II :**

Les produits relatifs à l'exploitation s'élèvent à 195 407,00 €, et comprennent :

La participation des usagers pour les courses, soit 3 587,84 €,

Le remboursement sur rémunérations du personnel pour 131 584,05 €, soit 23 077,37 € de moins qu'en 2020,

Les subventions et dotations perçues, soit :

- 10 604 € de la Conférence des Financeurs, relatifs au « programme aidants, aidés »,
- 49 630 € de participation de la Communauté de Communes (CCPN) en compensation du refus de charges du tarificateur sur l'exercice 2019.

#### **Les produits financiers et autres produits – groupe III :**

Ce groupe s'élève à 706,90 € et concerne essentiellement la cession d'un véhicule de service.

L'exercice 2021 présente un déficit de la section de fonctionnement d'un montant total de 75 854,56 €, qui se décompose comme suit :

- SAAD : - 75 138,38 €
- SAP : - 3 360,16 €
- AS : + 2 643,98 €

### **LA SECTION D'INVESTISSEMENT :**

<b>Section d'investissement</b>	<b>SAAD 2021</b>	<b>SAP 2021</b>	<b>AS 2021</b>	<b>CA 2021</b>
Dépenses	54 884,18	-		<b>54 884,18</b>
Recettes	71 571,76			<b>71 571,76</b>
<i>dont report exercice antérieur</i>	<i>68 627,22</i>			<i>68 627,22</i>
<b>Résultat 2021</b>	<b>16 687,58</b>	-	-	<b>16 687,58</b>

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 54 884,18 €, et comprennent :

- La régularisation de 40 000 € au compte 10682 – réserves d'investissements, conformément au rapport sur le compte administratif 2020 en date du 02/12/2021 (cf. décision modificative n° 2/2021),
- Le remplacement d'un véhicule de service, pour un montant de 9 186,76 €,
- Le renouvellement d'un copieur et de 2 ordinateurs, pour 5 697,42 €.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 71 571,76 €, et comprennent :

- La dotation du FCTVA pour 248 €,
- L'amortissement des immobilisations pour 2 696,54 €,
- Le report de l'excédent antérieur de 68 627,22 €.

L'exercice 2021 présente un excédent cumulé de la section d'investissement d'un montant de 16 687,58 €.

## **LES POINTS FORTS DE L'ANNEE 2021**

### **Nouvelle gestion du budget de tarification :**

Pour la première fois depuis la mise en place de la tarification du SAAD, le service a fait valoir son droit à contestation des éléments du rapport budgétaire émis par le Département pendant la période dite contradictoire, ce qui a permis une revalorisation du tarif de 4,60% par rapport à 2020 (au lieu de 2,88% proposés par le tarificateur).

A la demande du tarificateur, une comptabilité analytique a été mise en place en 2021, détaillant ainsi le budget en 3 unités de répartition (SAAD, SAP et Action Sociale). Le constat, au terme de l'exercice 2021, est l'autofinancement de l'action sociale, mais un déficit apparaît sur le SAAD et le SAP, ces 2 services étant sur la même base de tarifs.

Une subvention de la Communauté de Communes (CCPN) a été attribuée en compensation d'un refus de charges au compte administratif 2019 effectué par le Département.

### **Gestion de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 :**

Le protocole sanitaire mis en place dès le début de la crise (mars 2020), a perduré pendant toute l'année 2021, soit :

- la diffusion de plusieurs circulaires d'informations à destination du personnel et des bénéficiaires du service,
- la diffusion du Plan de Continuité d'Activité,
- la dotation de l'ensemble du personnel en équipement de protection (masques, gants, gel hydroalcoolique, surblouse, etc.).

L'organisation du service a été considérablement perturbée par les nombreux arrêts de travail des intervenants à domicile (isolement des cas contact et/ou cas avérés) et par la gestion des interventions auprès des bénéficiaires contaminés. Les services administratifs ont mis en place du télétravail partiellement, en fonction des besoins, et ont participé au soutien des équipes dans un contexte toujours anxieux.

Le nombre de jours d'arrêt de travail du personnel, directement lié à l'épidémie de Covid-19 (isolement et/ou contamination) est sensiblement inférieur à l'année 2020 (282 jours en 2021 contre 295 jours en 2020), mais reste important au sein du SAAD.

Par ailleurs, conformément à la loi 2021-1040 du 5 août 2021, relative à l'obligation vaccinale de l'ensemble des personnels des SAAD, le service a dû gérer un planning vaccinal des agents d'une part, et prendre les mesures nécessaires pour les agents qui refusaient la vaccination, d'autre part. Ainsi, 2 intervenants à domicile ont préféré quitter le service, en fin de CDD pour l'un et par une anticipation du départ à la retraite pour l'autre. L'obligation vaccinale a également un impact sur le recrutement de nouveaux salariés.

Enfin, il faut noter l'arrêt des aides apportées au service en 2020 pour faire face aux difficultés du service pendant la période de crise sanitaire, à savoir :

- Pas de dotation gratuite d'équipements individuels (masques, gel hydroalcoolique, etc.). En 2020, plusieurs communes, le Département, l'UDCCAS, etc. avaient fourni une très grande partie des équipements nécessaires au service.

- Aucun maintien des financements des heures non effectuées pendant l'épidémie. En 2020, le Département, la CARSAT et la MSA avaient financé les heures non effectuées pendant la première période de confinement.

### **Programme aidants, aidés de la CARSAT :**

Malgré un contexte sanitaire dégradé, le SAAD a poursuivi ses actions dans le cadre du programme « aidants, aidés, une qualité de vie à préserver » porté par la CARSAT Aquitaine :

- Sensibilisation de l'ensemble des intervenants à domicile (IAD) sur l'utilisation des aides techniques. Afin de respecter le protocole lié à la crise sanitaire, la formation assurée par l'ergonome chargée du programme a été réalisée auprès de plusieurs petits groupes de 6 à 8 personnes.
- Chaque IAD a ensuite été invitée à réserver jusqu'à 3 aides techniques, en fonction de ses besoins pour l'exercice de ses missions auprès des bénéficiaires, au moyen d'une fiche de réservation.
- Une partie des aides techniques achetées en 2020 ont ainsi fait l'objet d'une dotation aux IAD intéressées, et l'achat d'aides techniques complémentaires a été réalisé.
- La fiche de stock des aides techniques est actualisée régulièrement.
- Un catalogue des aides techniques disponibles dans le service a été réalisé, et remis à l'ensemble des IAD.
- Une convention de prêt entre le SAAD et chaque IAD a été signée lors de la remise des aides techniques.

Le contrat de prévention de la CARSAT, relatif à la mise en œuvre du niveau 2 du programme, sur une durée de 16 mois à compter du 16/11/2020, n'a pas donné lieu à subvention sur l'exercice 2021. En effet, le versement aura lieu au terme du contrat, soit en mars 2022.

Le SAAD a toutefois perçu l'aide accordée par la Conférence des Financeurs, soit 10 604 €.

### **Groupement de commandes de véhicules de service :**

En mai 2021, le SAAD a adhéré au projet du Conseil Départemental (CD24) relatif à un groupement de commandes pour une flotte de véhicules de service à destination des intervenants à domicile des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) du département.

Le projet se définit comme un levier d'attractivité des métiers de l'aide à domicile : outil professionnel, renforcement des sentiments de reconnaissance et d'appartenance, visibilité du service auprès de la population.

Le CD24 propose son soutien par la réalisation du marché public (sous forme de groupement de commandes pour la location longue durée de 3 ans des véhicules, ainsi que l'assurance et l'entretien éventuels), l'appui du parc départemental (assistance technique) et un accompagnement financier sous forme d'une dotation pour compenser le surcoût pour le SAAD. Le support juridique est la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).

### **Désengagement du personnel et difficultés de recrutement :**

La crise sanitaire a mis en avant l'indispensable rôle des SAAD auprès des personnes les plus vulnérables.

Toutefois, les promesses de reconnaissance de la profession et les revalorisations des salaires des IAD sont restées sans effet dans le secteur public. En effet, l'avenant 43 de la branche de l'aide à domicile ou les mesures prises par le Ségur de la santé ne concernent que le personnel à domicile des services associatifs et hospitaliers.

De plus, l'obligation vaccinale et les sanctions qui en découlent sont perçues davantage comme une contrainte que comme une protection des personnels au sein du SAAD.

Cette situation est ressentie de façon très injuste de la part du personnel du SAAD, et plusieurs IAD ont quitté le service en fin d'année 2021 (démission, refus de reconduction de CDD ou demande de disponibilité pour convenances personnelles).



Par ailleurs, depuis septembre 2021, les difficultés de recrutement ne permettent plus d'assurer la totalité du service auprès des personnes accompagnées. La qualité de service attendue par les bénéficiaires n'est plus possible : nombreux changements d'IAD, réduction du temps d'intervention pour servir un maximum de bénéficiaires, priorisation des missions essentielles, etc.

De plus, la surcharge de travail du personnel présent devient difficile à maintenir sur la durée : travail du week-end de plus en plus fréquent, épuisement du personnel conduisant à des arrêts de travail, personnel peu qualifié assurant des missions auprès de personnes dépendantes (malgré une formation minimum réalisée en interne), etc.

### **Télégestion :**

En septembre 2021, le Conseil d'Administration a accepté la proposition de Télégestion de la Société Médisys, qui consiste à moderniser la gestion des prestations à domicile par un système informatisé, pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Il s'agit d'équiper :

- l'ensemble des intervenants à domicile d'un terminal (système Android tactile) relié au logiciel de gestion du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).
- Chaque bénéficiaire d'un badge laissé au domicile, afin de justifier de l'arrivée et du départ de tous les intervenants du service.

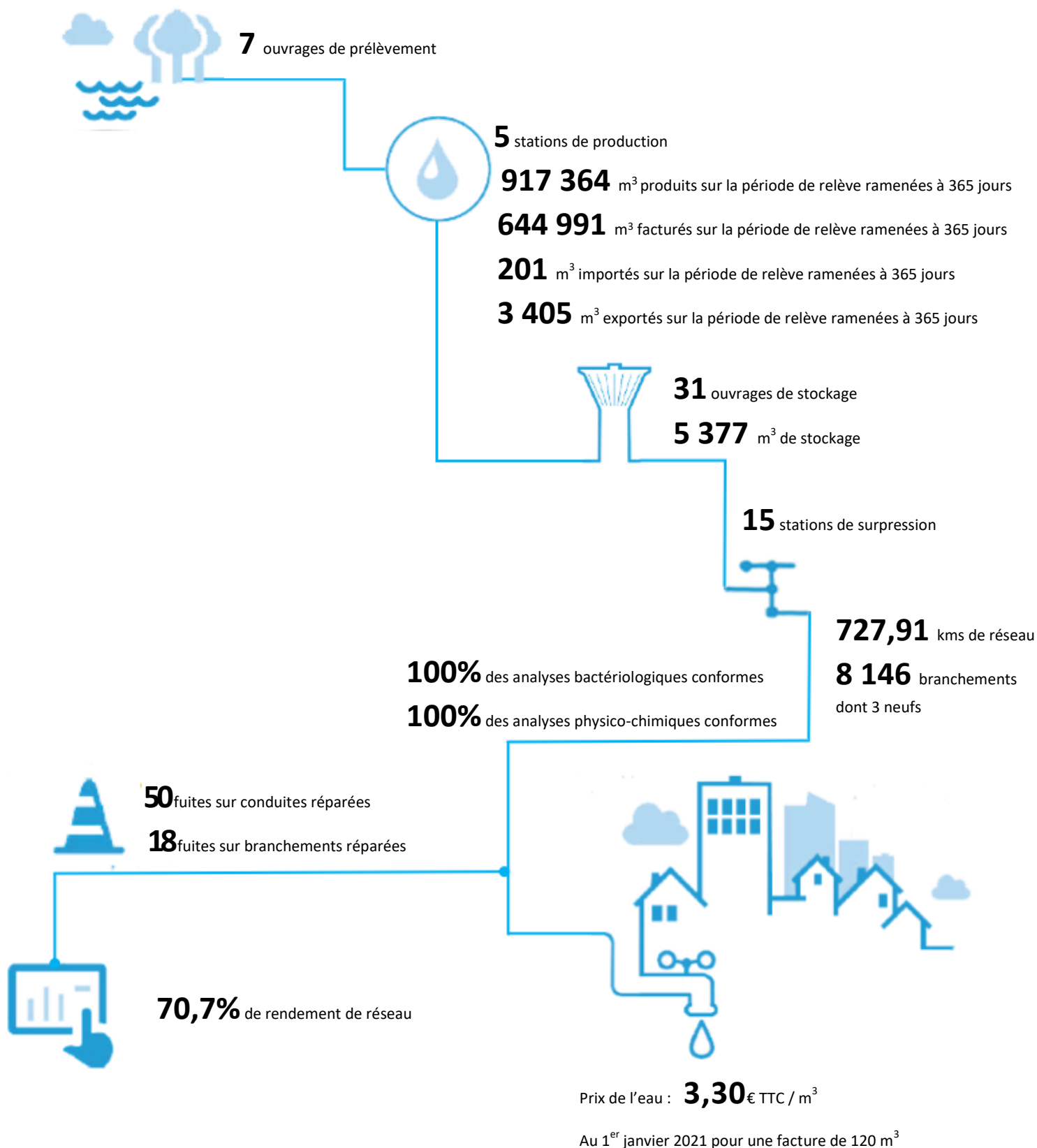
Le terminal remis à chaque IAD est un outil professionnel qui permet :

- d'accéder à plusieurs informations (planning actualisé, fiche du bénéficiaire, mission à effectuer, etc.),
- de justifier des interventions effectuées au moyen du badge placé au domicile des bénéficiaires (qui remplace la fiche de vacation),
- de communiquer avec les autres IAD ou les référentes de secteur (envoi et réception de messages de type SMS).

De plus, l'accès à un portail réservé aux familles est prévu, afin de remplacer l'envoi des plannings par la Poste aux bénéficiaires du service.

La formation du personnel s'est déroulée en fin d'année 2021, pour se familiariser avec ce nouveau matériel, aussi bien pour les référentes de secteur que pour les IAD, et être opérationnels au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

LES CHIFFRES CLES SUR LE SECTEUR DESSERVI PAR O'PERIGORD NONTRONNAIS



LES TRAVAUX DE **RENOUVELLEMENT** ET DE **RENFORCEMENT** REALISES PAR LA COLLECTIVITE  
EN 2021

N°Tranche	Communes concernées	Secteurs	Montant HT des travaux	Linéaire de réseau concerné
114-BC3	Piégut Pluviers	Les Brégères	37 654,59 €	205ml de PVC 63-45ml de PEHD 25-4 ml de PEHD 50
114-BC4	Javerlhac et La Chapelle Saint Robert	Chez Guilleroux	12 806,18 €	130ml de PVC 50
115- BC 9	Varaignes	Le bourg-côté Step	36 116,92 €	390ml en PVC 63-62ml en PE DN32
115- BC 10 Opération1	Javerlhac et La Chapelle Saint Robert	Le bourg -Pont-Mise en encorbellement	16 769,00 €	170ml PVC 90+25ml Fonte DN 100
115- BC 10 Opération2	Javerlhac et La Chapelle Saint Robert	Divers extensions	45 617,08 €	410ml PVC
116 - BC 8	Saint Martial de la Valette	Sorbier	23 544,33 €	225ml de PVC 63
116-BC9	Saint Martial de la Valette	Pose PI -Sorbier	5 627,00 €	Pose PI
119	Le Bourdeix	Le Moulin Ruiné	260 784,03 €	2 200 ml de Fonte DN 315
122	Piégut Pluviers	Rue de l'école	172 948,93 €	Réhabilitation réservoir
123	Soudat	Le Bourg	138 556,50 €	235ml PVC 63-620ml PVC90-730ml PVC50

Soit un investissement de **750 424,56 € HT** sur **5 041 mètres linéaires** et la **réhabilitation du réservoir de Piégut Pluviers.**

**RENOUVELLEMENT DE L'HYDRAULIQUE  
BOURG JAVERLHAC ET LA CHAPELLE SAINT ROBERT**



**RENOUVELLEMENT DE L'HYDRAULIQUE « LE  
MOULIN RUINE » LE BOURDEIX**



**REHABILITATION DU RESERVOIR DE PIEGUT  
PLUVIERS**



**RENOUVELLEMENT DE L'HYDRAULIQUE DU  
BOURG DE SOUDAT**



**RENOUVELLEMENT DE L'HYDRAULIQUE « LE  
SORBIER » SAINT MARTIAL DE VALETTE**



**EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE « CHEZ  
GUILLEROUX » JAVERLHAC ET LA CHAPELLE SAINT ROBERT**



## **REGIE ASSAINISSEMENT : CAROLINE LIVERT**

### **Les missions du service public d'assainissement sont :**

- la collecte,
- le transport,
- l'épuration des eaux usées,
- l'élimination des boues produites,
- les travaux de mise en conformité des ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sur demande du propriétaire et les travaux de suppression ou d'obturation des fosses et autres installations de même nature à l'occasion du raccordement de l'immeuble,
- pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, la collectivité assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif,
- la sanction des infractions.
- Mise en place des autorisations des rejets des industriels et des conventions de rejets

Les collectivités assurent notamment ([articles L. 2224-7 et suivants du code général des collectivités territoriales](#)) le contrôle des raccordements au réseau public de collecte.

### Les missions du SPANC

Le SPANC intervient pour :

- assurer l'instruction des dossiers d'assainissement ;
- apporter des conseils techniques ou réglementaires aux usagers, pour le traitement individuel de leurs [eaux usées](#) ;
- vérifier la conformité réglementaire d'un projet ;
- vérifier la conception technique, l'implantation et la bonne exécution des travaux d'installation de la filière d'assainissement non collectif ;
- effectuer les [contrôles](#) obligatoires des travaux et de fin de travaux ;
- effectuer le contrôle périodique de fonctionnement des installations, tous les 6 ans
- effectuer le [diagnostic de fonctionnement](#) et d'entretien.

Le service de l'assainissement est un service public obligatoire pour les communes qui doivent prendre obligatoirement en charge les dépenses relatives aux systèmes d'assainissement collectif et les systèmes de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif, comme le précise l'[article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales](#)

### **Réalisation des travaux au cours de l'année 2021 engagés par la régie de l'assainissement dépenses d'investissement :**

#### Commune de VARAIGNES : réhabilitation de l'assainissement

Travaux réseaux lot 1 chemisage et extension réseau, lot 2 poste de relevage, et divers 267 055,76 €HT

Travaux lot 3 : Station d'épuration : 195 028,83 € HT

Travaux terminés réception 2021

Le système de traitement des eaux usées est déclaré conforme pour l'année 2021 au titre de la réglementation nationale (arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement) issue de la directive européenne « eaux résiduaires ».

#### Commune de SAINT-ESTEPHE : réalisation du système d'assainissement collectif

: 550 ml de canalisations, 23 branchements et 10 postes de relevage - mise en service de la station en mars 2021

Commune de JAVERLHAC LA CHAPELLE SAINT ROBERT : Le système de traitement des eaux usées est déclaré non conforme pour l'année 2021 au titre de la réglementation nationale (arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement) issue de la directive européenne « eaux résiduaires ».

- Etude technique et projet réalisé, marché public lancé.

Commune de SOUDAT : travaux de réalisation de l'assainissement collectif du bourg, avec 28 branchements début des travaux en septembre 2021 en prévision de la fin des travaux à l'automne 2022.

Diagnostic assainissement NONTRON et SAINT- MARTIAL DE VALETTE : démarrage de l'étude en septembre 2021.

REDUIRE	Localisation	Nature de l'opération	MO	Masse d'eau	PRIORITE	commentaires
LA POLLUTION	SAINTESTEPHE	CANALISATIONS OUVRAGE DE TRAITEMENT	CCPN	DOUE	1	Travaux terminés 2021
et						
LES REJETS DIRECTS	JAVERLHAC LA CHAPELLE TASSAT	CANALISATIONS ET OUVRAGE DE TRAITEMENT	CCPN	DOUE	1	Travaux reportés démarrage automne 2022
	SOUDAT	CANALISATIONS ET OUVRAGE DE TRAITEMENT	CCPN	BANDIAT	1	Début des travaux septembre 2021

Diagnostic assainissement SAINT SAUD LA COUSSIÈRE : démarrage de l'étude en OCTOBRE 2021.

### **Objectifs de la régie de l'assainissement 2020/2021/2022 :**

Afin de réduire les pollutions liées aux rejets des eaux usées dans le milieu naturel, les actions envisagées sont :

- la réhabilitation et la restructuration des réseaux d'assainissement
- les rejets directs aux cours d'eau et d'améliorer le transfert des eaux usées vers les unités de traitement.
- la création de nouvelles stations d'épuration ou l'amélioration des performances épuratoires de certaines unités de traitement existantes, l'amélioration de la gestion et l'entretien des réseaux et des stations d'épuration
- la réhabilitation des assainissements non collectifs prioritaires la réalisation de diagnostics et de schémas d'assainissements intégrant le zonage aux usées. (autosurveillance...),

### **Objectifs opérationnels de la régie de l'assainissement : en réduisant la pollution d'origine domestique**

#### Actions 1 : Equiper le territoire en assainissement collectif

##### - Collecte, transfert et traitement

L'incidence des rejets d'assainissement constitue une des principales sources d'altération de la qualité des eaux notamment au regard de la pollution phosphorée. Création de nouvelles infrastructures.

#### Actions 2 : Améliorer les équipements d'assainissement collectif existants

Amélioration du fonctionnement des réseaux (diagnostiquer les réseaux, renouveler les réseaux, mettre en séparatif les tronçons en unitaire, limiter les eaux claires parasites eaux parasites de captage (EPC) et eaux



parasites d'infiltration (EPI)), diagnostic réseaux, fiabiliser le fonctionnement des dispositifs de relevage et des déversoirs d'orage),

–Amélioration du traitement des eaux usées,

–Réduire l'impact des rejets sur les milieux récepteurs,

–Optimisation du niveau de performance des stations de traitement.

	Localisation	Nature de l'opération	MO	Masse d'eau	PRIORITE	Commentaires
REHABILITATION DES OUVRAGES	VARAIGNES	CANALISATION OUVRAGE DE TRAITEMENT	CCPN	BANDIAT	1	Réception de la station et extension et réhabilitation du réseau août 2021
	JAVERLHAC LA CHAPELLE SAINT ROBERT	Montage Marché de travaux de mise en séparatif	CCPN	BANDIAT	2	<i>MARCHE PUBLIC 2021</i>  <i>Fouilles archéologiques</i>
	BUSSIÈRE BADIL	Montage du projet de travaux- diagnostic réalisé	CCPN	BANDIAT	2	Report 2022
	SAINT SAUD LA COUSSIÈRE	Diagnostic des réseaux et de la station	CCPN	DRONNE	2	Démarrage octobre 2021
	MILHAC DE NONTRON	Diagnostic des lagunes	CCPN	DRONNE	3	Report de L'étude
	NONTRON/SAI NT MARTIAL DE VALETTE	Diagnostic du réseau et de la station	CCPN	BANDIAT	1	Démarrage septembre 2021



Saint Front la Rivière	0		1			4	0	2										7
Savignac de Nontron	0		0			1	18	1										20
Sceau Saint angel	0		1			0	18	3										22
Soudat	0		0			0	25	2										27
Saint Barthélémy de Bussière	6		1			7	56	6										76
Saint Estèphe	10		2			5	0	2										19
Saint Front Sur Nizonne	0		1			3	0	2										6
Saint Martin le Pin	0		0			6	4	2										12
Saint Martial de Valette	1		4			4	0	3										12
Saint Pardoux la Rivière	2		5			10	0	2										19
Saint Saud Lacoussière	0		3			31	0	5				1			1			40
Teyjat	0		0			6	124	2										132
Varaignes	0		0			7	3	5										15
TOTAL	51	0	40	0	0	274	320	94	1	0	0	2	0	0	3	0	0	
Nombre total d'ANC contrôlés						594												
Nombre de conformité															3			
TOTAL	782																	

CU : certificat urbanisme, PC : permis de construire, DP : déclaration préalable, VTS : visite terrain simple, CM : contrôle mutation, CC : contrôle conception, CET : exe travaux, Diagnostic de Bon fonctionnement DBF

contrôle

**Diagnostic de bon fonctionnement 2021 : BUSSIÈRE BADIL**

**Activité SPANC**

## Diagnostic Bon Fonctionnement

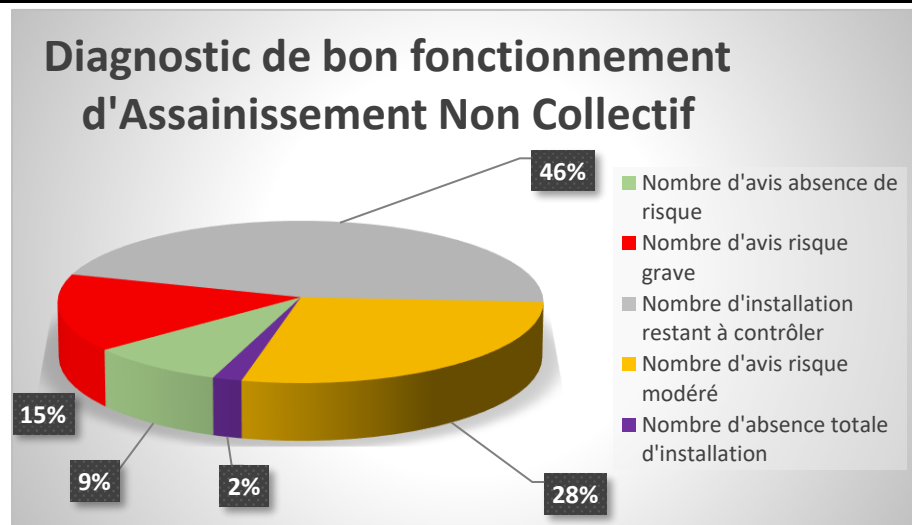
Cet état des lieux (ou diagnostic) est une photographie à un instant T des installations d'assainissement non collectif sur votre commune. L'objectif est d'identifier chaque installation et d'en connaître son fonctionnement.

	Nombre
Nombre total d'installations	164
Nombre d'installations contrôlées	89
Nombre d'installations non contrôlées	75

La plupart des 75 installations sont des particuliers indisponibles ou n'ayant pas donné suite aux demandes de contrôle.

L'avis du technicien peut être de quatre natures : une absence de risque sanitaire ou environnemental, un risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration et/ou d'entretien, un risque grave sur le plan sanitaire ou environnemental et une absence totale d'installation.

## Répartition du nombre d'installations d'assainissement selon le risque



ARS	Absence de risque sanitaire	14
RM	Risque modéré	45
RG	Risque Grave	25
ABTI	Absence Totale d'Installation	3

### Absence de risque sanitaire ou environnemental :

- Installation répondant à la réglementation en vigueur et pour laquelle aucune pollution ou dysfonctionnement n'est constaté.

### Risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration et /ou d'entretien :

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur et ne présentant pas un risque sanitaire et/ou environnemental majeur

*Cas des installations incomplètes, sous dimensionnées, présentant un dysfonctionnement n'engendrant aucun risque*

**Risque grave sur le plan sanitaire et/ou environnemental**

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur et présentant un risque

Cas des installation présentant un défaut de sécurité des personnes, un défaut de sécurité sanitaire

**Absence totale d'installation :**

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur

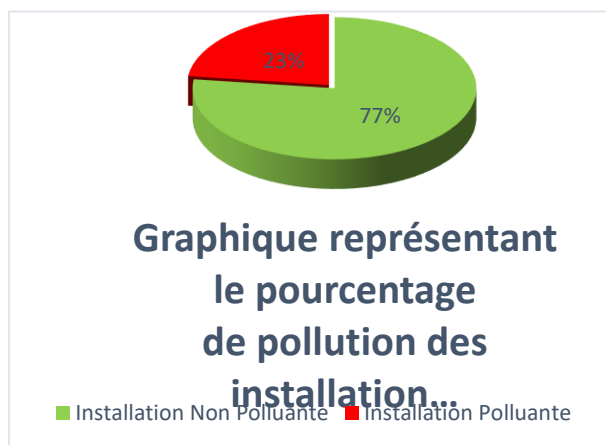
Cas des installations réellement inexistantes ou lorsqu' aucun ouvrage n'a pu être constaté

**Attention :** *En cas de vente immobilière, le propriétaire devra présenter un rapport de contrôle de moins de 3 ans. Le nouveau propriétaire devra avoir réalisé ses travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la vente pour toute installation d'assainissement individuelle non conforme à la réglementation.*

**Interprétation – constat :**

❖ Au terme des diagnostics, il s'avère qu'environ 3/10ème **des installations d'assainissement contrôlées présentent un risque grave** sur le plan sanitaire et/ou environnemental. Ce risque peut être de deux natures :

- **Non polluant (NP)** : l'installation n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Elle ne présente pas de risque de pollution proprement dit (de rejet) mais confère un risque vis-à-vis de la sécurité des personnes
- **Polluante (P)**, c'est-à-dire que l'on a constaté une pollution avérée ou un risque majeur pour la salubrité publique ou si le dispositif présente de graves défauts de conception ou est inexistant. Le propriétaire sera incité à se mettre en conformité avec l'aide du SPANC dans un délai de 4 ans maximum suivant le diagnostic et la remise du rapport de visite. Ce délai peut être raccourci par Monsieur le Maire suivant les prescriptions du SPANC.



NP	Non Polluant	67
P	Polluant	20

**Répartition des installations d'assainissement selon leur pollution (en %)**

**Parmi les installations d'assainissement contrôlées environ deux installations sur dix contrôlées sont polluantes.**

Une réhabilitation de ces systèmes doit être envisagée.

### **Diagnostic de bon fonctionnement 2021 : TEYJAT**

#### **Activité SPANC**

#### **Diagnostic Bon Fonctionnement**

#### **Bilan chiffré**

Cet état des lieux (ou diagnostic) est une photographie à un instant T des installations d'assainissement non collectif sur votre commune. L'objectif est d'identifier chaque installation et d'en connaître son fonctionnement.

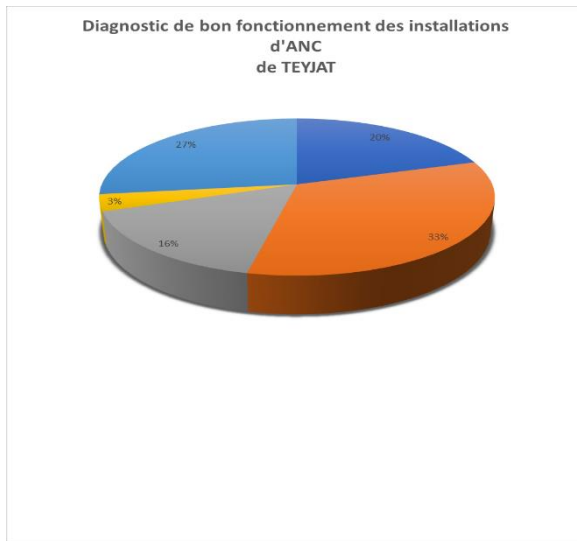
	Nombre
Nombre total d'installations	173
Nombre d'installations contrôlées	139
Nombre d'installations non contrôlées	31 + 3 logements vacants

La plupart des 31 installations sont des particuliers indisponibles ou n'ayant pas donné suite aux demandes de contrôle.

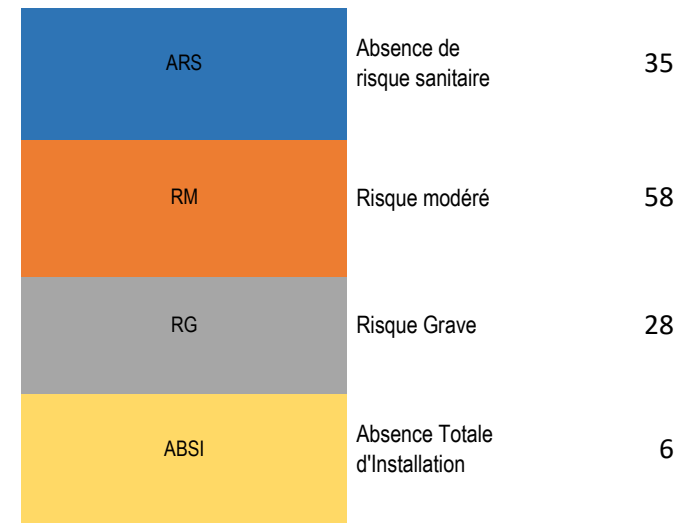
L'avis du technicien peut être de quatre natures : une absence de risque sanitaire ou environnemental, un risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration et/ou d'entretien, un risque grave sur le plan sanitaire ou environnemental et une absence totale d'installation.

#### **Répartition du nombre d'installations d'assainissement selon le risque**





■ Nombre d'avis absence de risque  
 ■ Nombre d'avis risque modéré  
 ■ Nombre d'avis risque grave  
 ■ Nombre d'avis absence totale d'installation  
 ■ Nombre d'installation restant à contrôler



**Absence de risque sanitaire ou environnemental :**

- Installation répondant à la réglementation en vigueur et pour laquelle aucune pollution ou dysfonctionnement n'est constaté.

**Risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration et /ou d'entretien :**

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur et ne présentant pas un risque sanitaire et/ou environnemental majeur

Cas des installations incomplètes, sous dimensionnées, présentant un dysfonctionnement n'engendrant aucun risque

**Risque grave sur le plan sanitaire et/ou environnemental**

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur et présentant un risque

Cas des installation présentant un défaut de sécurité des personnes, un défaut de sécurité sanitaire

**Absence totale d'installation :**

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur

Cas des installations réellement inexistantes ou lorsqu' aucun ouvrage n'a pu être constaté

**Attention :** En cas de vente immobilière, le propriétaire devra présenter un rapport de contrôle de moins de 3 ans. Le nouveau propriétaire devra avoir réalisé ses travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la vente pour toute installation d'assainissement individuelle non conforme à la réglementation.

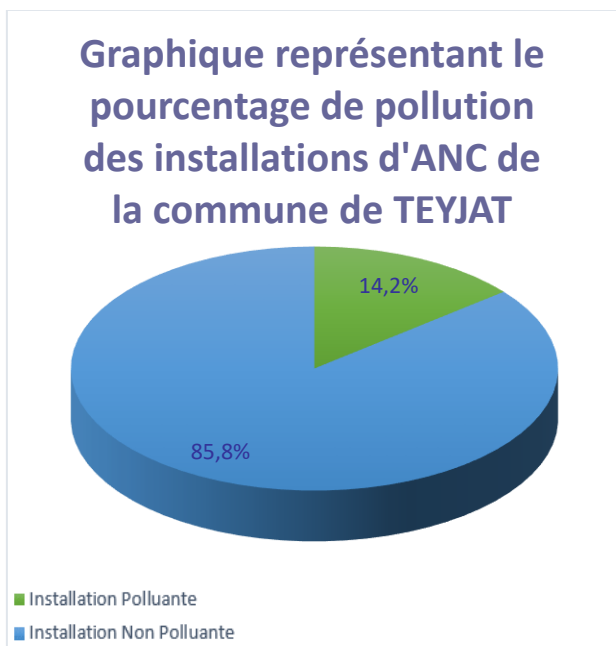
### Interprétation – constat :

- ❖ Au terme des diagnostics, il s'avère qu'environ 3/10ème **des installations d'assainissement contrôlées présentent un risque grave** sur le plan sanitaire et/ou environnemental.

Ce risque peut être de deux natures :

- **Non polluant (NP)** : l'installation n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Elle ne présente pas de risque de pollution proprement dit (de rejet) mais confère un risque vis-à-vis de la sécurité des personnes
- **Polluante (P)**, c'est-à-dire que l'on a constaté une pollution avérée ou un risque majeur pour la salubrité publique ou si le dispositif présente de graves défauts de conception ou est inexistant. Le propriétaire sera incité à se mettre en conformité avec l'aide du SPANC dans un délai de 4 ans maximum suivant le diagnostic et la remise du rapport de visite. Ce délai peut être raccourci par Monsieur le Maire suivant les prescriptions du SPANC.

### Répartition des installations d'assainissement selon leur pollution (en %)



- Nombre d'avis absence de risque
- Nombre d'avis risque grave
- Nombre d'installation restant à contrôler
- Nombre d'avis risque modéré
- Nombre d'avis absence totale d'installation

NP	Non Polluant	109
P	Polluant	18

**Parmi les installations d'assainissement contrôlées environ deux installations sur dix contrôlées sont polluantes.**

Une réhabilitation de ces systèmes doit être envisagée.

### Diagnostic de bon fonctionnement 2021 : SAINT BARTHELEMY DE BUSSIÈRE

#### Activité SPANC

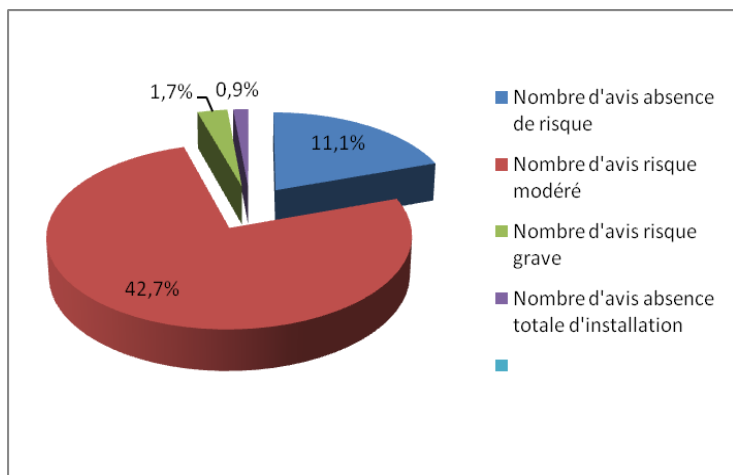
#### Diagnostic Bon Fonctionnement

	Nombre
Nombre total d'installations	117
Nombre d'installations contrôlées	75 (dont 5 hors dbf)
Nombre d'installations non contrôlées	42

La plupart des 42 installations sont des particuliers indisponibles ou n'ayant pas donné suite aux demandes de contrôle.

L'avis du technicien peut être de quatre natures : une absence de risque sanitaire ou environnemental, un risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration et/ou d'entretien, un risque grave sur le plan sanitaire ou environnemental et une absence totale d'installation.

#### Répartition du nombre d'installations d'assainissement selon le risque



<b>Nombre d'avis absence de risque</b>	<b>13</b>	11,1%
<b>Nombre d'avis risque modéré</b>	<b>50</b>	42,7%
<b>Nombre d'avis risque grave</b>	<b>2</b>	1,7%
<b>Nombre d'avis absence totale d'installation</b>	<b>1</b>	0,9%

#### Absence de risque sanitaire ou environnemental :

- Installation répondant à la réglementation en vigueur et pour laquelle aucune pollution ou dysfonctionnement n'est constaté.

**Risque modéré nécessitant des travaux d'amélioration et /ou d'entretien :**

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur et ne présentant pas un risque sanitaire et/ou environnemental majeur

Cas des installations incomplètes, sous dimensionnées, présentant un dysfonctionnement n'engendrant aucun risque

**Risque grave sur le plan sanitaire et/ou environnemental**

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur et présentant un risque

Cas des installations présentant un défaut de sécurité des personnes, un défaut de sécurité sanitaire

**Absence totale d'installation :**

- Installation ne répondant pas à la réglementation en vigueur

Cas des installations réellement inexistantes ou lorsqu' aucun ouvrage n'a pu être constaté

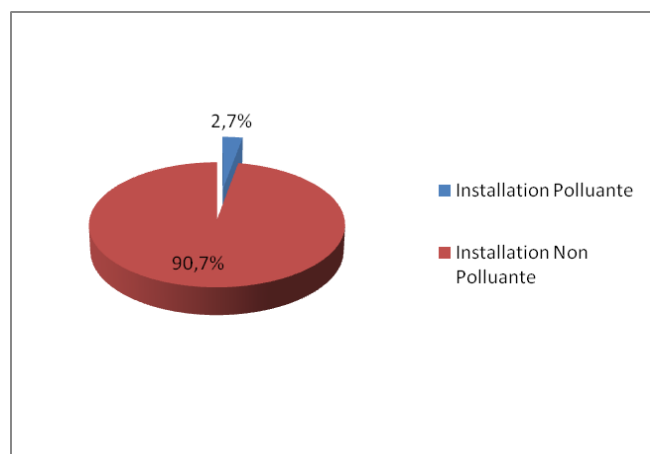
**Attention :** En cas de vente immobilière, le propriétaire devra présenter un rapport de contrôle de moins de 3 ans. Le nouveau propriétaire devra avoir réalisé ses travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de la vente pour toute installation d'assainissement individuelle non conforme à la réglementation.

**Interprétation – constat :**

❖ Au terme des diagnostics, il s'avère qu'environ 3% **des installations d'assainissement contrôlées présentent un risque grave** sur le plan sanitaire et/ou environnemental. Ce risque peut être de deux natures :

- **Non polluant (NP)** : l'installation n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. Elle ne présente pas de risque de pollution proprement dit (de rejet) mais confère un risque vis-à-vis de la sécurité des personnes
- **Polluante (P)**, c'est-à-dire que l'on a constaté une pollution avérée ou un risque majeur pour la salubrité publique ou si le dispositif présente de graves défauts de conception ou est inexistant. Le propriétaire sera incité à se mettre en conformité avec l'aide du SPANC dans un délai de 4 ans maximum suivant le diagnostic et la remise du rapport de visite. Ce délai peut être raccourci par Monsieur le Maire suivant les prescriptions du SPANC.

## Répartition des installations d'assainissement selon leur pollution (en %)



<b>Installation Polluante</b>	<b>2</b>	2,7%
<b>Installation Non Polluante</b>	<b>68</b>	90,7%

**Parmi les installations d'assainissement contrôlées environ 3% des installations contrôlées sont polluantes.**

Une réhabilitation de ces systèmes doit être envisagée.

### Service entretien 2021

- 290 vidanges sur le territoire de la communauté de communes dont 503.5m<sup>3</sup> traitées sur l'UTMV et dont 23.5 m<sup>3</sup> de graisses
- 51 interventions d'entretien sur les réseaux (postes, curage et stations)

### Objectifs 2022:

- diagnostic de bon fonctionnement sur les communes de Javerlhac et la Chapelle Saint-Robert et Busserolles.
- vidanges et entretiens préventifs des réseaux